

la terre

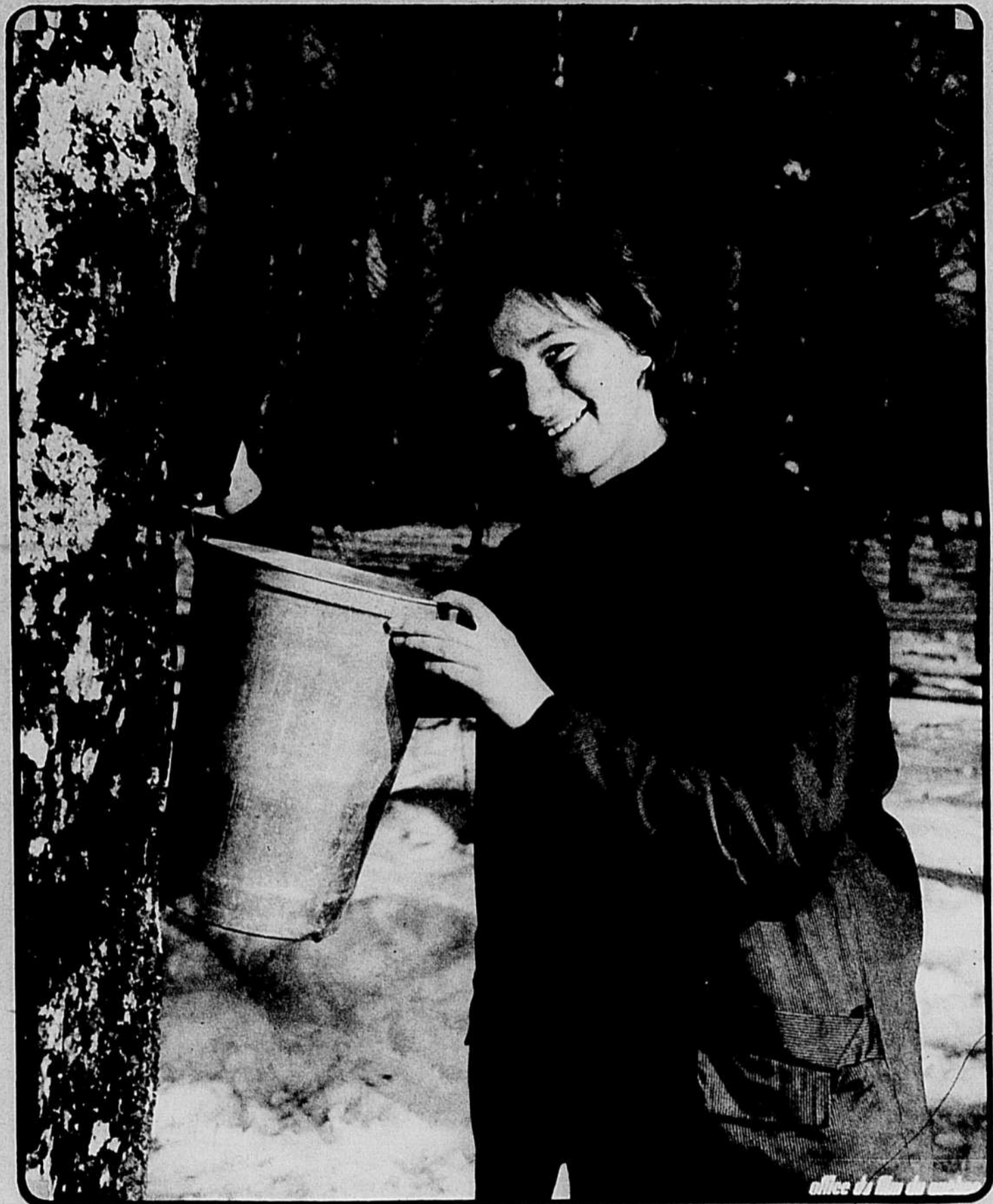
DE CHEZ NOUS

BIBLIOTHEQUE DE LA
LEGISLATURE,
HOTEL DU GOUVERNEMENT,
QUEBEC, P.Q.

BIBLIOTHEQUE
MAR 20 1970
QUEBEC

Part payé à Québec

Vol. XLI — No 51 — Montréal, 18 mars 1970



**Elections
le
29 avril**

page 5

Politique laitière

Tout espoir n'est pas perdu

page 5

**Budget
anti-inflationniste**

page 5



Lettre à Mon Curé...

Bravo! Monsieur le Curé pour vos écrits parus dans les journaux depuis quelques années. Vous avez des opinions et vous n'avez pas peur de les affirmer. Vous avez le cran de le faire. Et dans quel style le faites-vous! Style direct, précis, chaud et imagé à la fois; tout ce qu'il faut pour tenir vos lecteurs en haleine.

Nous vous félicitons, Monsieur le Curé, et nous vous encourageons fortement à continuer. Des gens comme vous, il n'y en a pas assez, croyez-nous! Bravo!

Nus lisons régulièrement vos écrits et nous les commentons. Contentons-nous de nous arrêter sur l'article paru l'automne dernier, parlant des religieuses d'aujourd'hui. Nous l'avions lu sans trop le commenter; nos compagnes religieuses institutrices portant dans le temps le traditionnel habit religieux. Mais, aujourd'hui à un an d'intervalle, nous pouvons vous dire: "Monsieur le Curé, vous aviez vu juste, vous aviez raison!" Nous avons vécu pour ainsi dire dans la transition entre le costume religieux et le costume moderne. Ca s'est fait à gros prix. Habituees, nous, institutrices laïques, de partager les jours et les soirées avec des Révérendes Mères si calmes, si réservées, si étrangères aux fantaisies et aux vanités du siècle; nous les avons vues devenir énervées à la pensée d'aller magasiner.

Monsieur le Curé, le monde serait-il cruel à ce point, qu'en si peu de temps les admirables filles de la pauvreté deviennent esclaves de la fierté, jusqu'à risquer parfois un luxe que nous, gens mariés, refusons, pour satisfaire aux charges familiales? Que penser, sinon que nous n'avons plus les Soeurs que nous avions.

Assez! Passons à un autre sujet. Avez-vous pris position déjà sur la nouvelle catéchèse enseignée au primaire? Si oui, pourquoi ne pas faire paraître de nouveau votre écrit? Sinon, nous vous conseillons fortement de vous pencher sur ce problème; car nous, institutrices âgées de 40 à 50 ans, nous en trouvons un problème. Lequel? Nous ne relevons que quelques points. Autrefois, il fallait mémoriser des centaines de réponses; certes, nous ne les comprenions pas, du moins clairement lors de la mémorisation, mais en vieillissant nous en

compréhensions le sens et nous les passions dans notre vie chrétienne. Exemple: Avant de faire un serment, la réponse de notre catéchisme nous est revenue à notre mémoire pour nous dire, que nous allions prendre Dieu à témoin de ce que nous allions dire. Aujourd'hui, l'enfant n'a à peu près rien à mémoriser, on lui enseigne la "charité". D'accord: c'est l'amour de Dieu et du prochain, amour vécu dans chacune de nos vies. Est-ce que cela suffit?... Dans le concret, si on comprenait vraiment l'amour on serait heureux; on n'aurait plus à déplorer la mésentente entre compagnons et pourtant - on enseigne la charité et nous voyons encore (sinon plus) de chicanes (et des sacres à la dizaine) dans la cour de récréation. Nous direz-vous: "Vous êtes de

piètres professeurs" Possible! Nous avons suivi les cours destinés à l'enseignement religieux et nous nous guidons sur nos fiches de travail. Que pouvons-nous faire de plus? Vivre notre vie chrétienne, être un exemple vivant pour nos élèves, là encore, nous y sommes. Mais, que voulez-vous? Quand on nous dit: "Laissez les élèves composer eux-mêmes leurs prières; ne leur montrez pas de formules toutes faites". Nous sommes d'accord pour le dialogue, même avec le Seigneur, mais, quoi penser quand nous voyons nos enfants bouche bée, yeux hagards pendant le temps destiné à parler à Dieu?...

Nous les sentons si loin de Dieu... loin de nous aussi... partis sur la lune avec Apollo X. Que reste-t-il de ces prières? Nous nous le demandons. Finiront-ils par prendre l'habitude de dialoguer avec Dieu, ou finiront-ils par ne plus prier du tout? Certes, c'est bien différent de notre "temps". Nous avons appris des formules toutes faites, mais devenus adultes, que de soirs, harassés de fatigue, nous nous serions couchés comme un animal, si nous avions dû composer notre prière, nous-mêmes, nous avons dit un bon acte de contrition pour demander pardon à Dieu, ou nous

nous sommes rappelé nos manquements de la journée en redisant les commandements de Dieu. (Avez-vous déjà vécu cette situation?) Aujourd'hui l'enfant ne peut dire ces prières, nous ne lui apprenons pas, si, nous lui apprenons c'est très tard dans son primaire.

Institutrices, nous avons notre part de responsabilité, mais les parents ont aussi la leur. Dans la nouvelle catéchèse les parents ont une page qui leur est consacrée chaque semaine, en prennent-ils connaissance? Si on juge de leur intérêt par leur présence aux réunions d'information, il est bien mince.

Nous tablons beaucoup sur la charité, nous ne parlons presque pas de péché. Quoi dire quand on nous conseille de laisser l'enfant libre, s'il ne veut pas aller à la messe le dimanche? C'est au primaire, c'est-à-dire entre 0 et 12 ans que l'enfant se forme. Nous parents et maîtres, si nous ne lui montrons pas le chemin de l'église, qui va lui montrer? Parfois, nous nous demandons si nous ne retournons pas à la théorie de Jean-Jacques Rousseau: "Si l'enfant casse un carreau, laissez-le faire, de lui-même il comprendra" etc - liberté pour former sa liberté.

Autrefois, nous parlions de la divine Providence, présente dans les bons et mauvais jours de notre vie. Aujourd'hui, on parle des forces techniques de la nature. Un enfant infirme n'est plus une épreuve de Dieu pour connaître notre générosité, mais une difficulté de la "manufacture". Comment expliquer l'histoire de Job qui avait tout reçu et que Dieu a éprouvé en lui enlevant tout. C'est du moins ce qu'on nous a appris, jadis. Aujourd'hui, nous ne parlons plus d'Histoire Sainte et de tous ces personnages, mais si nous devons en parler... faudrait-il dire que Job, le saint homme Job s'est retrouvé sur un tas de fumier, par les forces techniques de la nature? Pauvre Job!

Que résultera-t-il de ce nouvel enseignement? Des chrétiens pratiquants et convaincus? Nous le souhaitons et le demandons à Dieu. Nous avons l'impression qu'il ne reste rien aux enfants; que même la charité ne passe que filtrée dans leur vie. Quel cauchemar pour une institutrice chrétienne! Elle a le droit et le devoir de s'interroger. Et c'est cette interrogation-là, qu'humblement nous vous posons ce soir.

Un groupe d'institutrices de la Rive Sud.

NUTRITE le nom de confiance pour d'excellents programmes de fertilisation

POUR TROUVER VOS SERVICES NUTRITE, VOUS DEVEZ CONSULTER LES SERVICES NUTRITE, QUI SONT DISPONIBLES DANS TOUTES LES PROVINCES ET LE QUÉBEC.

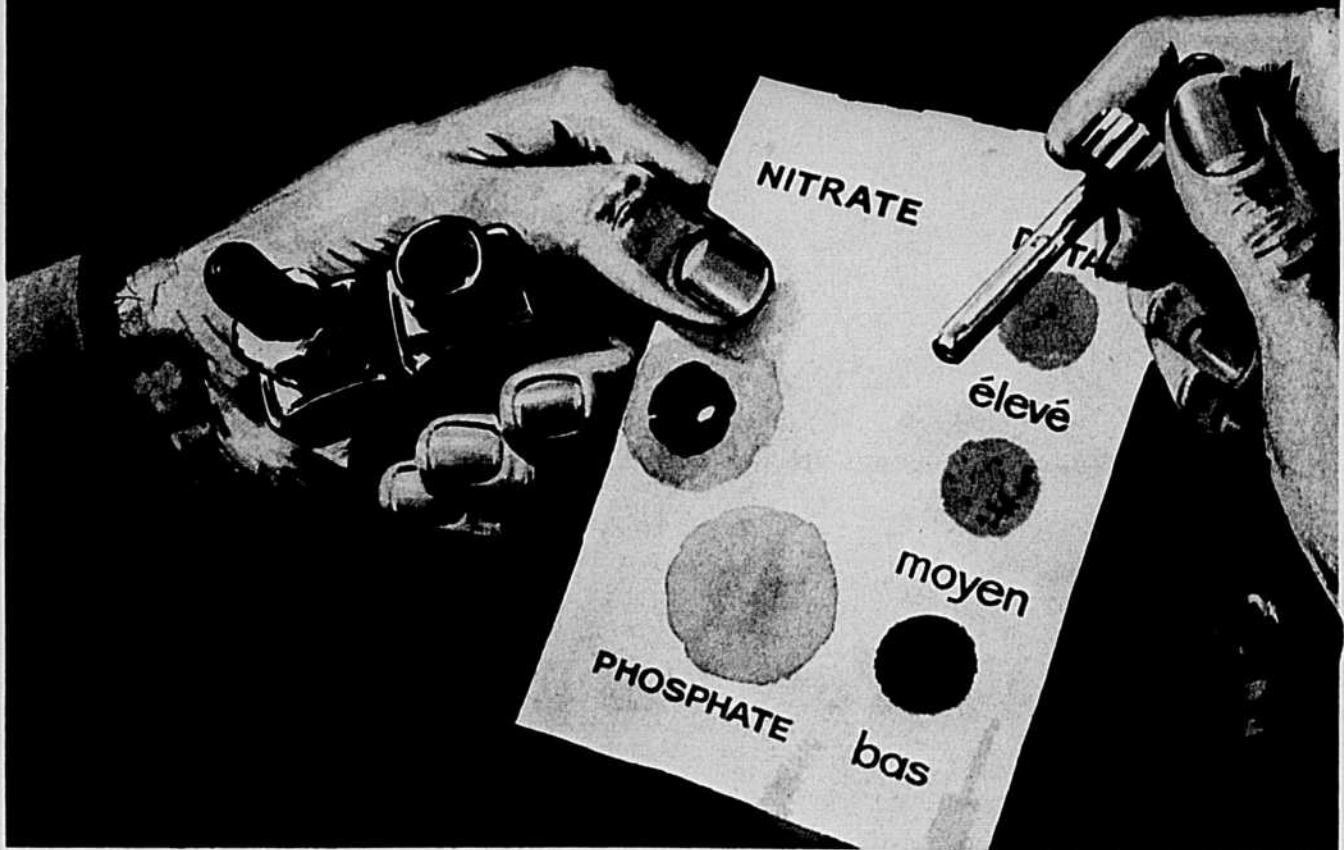
LE SERVICE NUTRITE REPOSE SUR SES SPECIALISTES EN SOL ET EN RECOLTE.

LE SERVICE NUTRITE REPOSE SUR SES ANALYSES DE TISSUS.

LE SERVICE NUTRITE REPOSE SUR SES ANALYSES DE SOL.



la main de confiance... **NUTRITE**



la Terre

Propriété de L'UCC-Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132

Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

DIRECTEUR:
Henri-Paul PROULX

REDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE:
Mme Rosaline D.-LEDOUX

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass.,
32, rue Front ouest, Toronto, Ont.
Tél.: 356-2497-8

Composition/Montage
LITHOGRAPHIE RIVE SUD



Imprime par
Les Presses
Lithographiques
1965 Inc.

Publié le mercredi
de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2;
3 ans, \$5; 5 ans, \$6

Enregistrement No. 1051
Courier de la deuxième classe

Conséquences d'une politique conçue d'abord en fonction des intérêts de l'Ouest

Rares sont les agriculteurs de l'Est qui n'ont pas été tentés un jour ou l'autre de croire que la politique agricole du gouvernement fédéral est d'abord conçue en fonction des intérêts de l'Ouest. Dans leur analyse de la situation, les producteurs des provinces centrales et des Maritimes inscrivent automatiquement à leur débit une politique laitière inéquitable. Principaux producteurs de lait du pays, ils ne peuvent qu'envier leurs confrères producteurs de blé de l'Ouest à qui on consent régulièrement des mesures spéciales pour les dépanner. Une autre orientation majeure semble se dessiner aux dépens de l'agriculture de l'Est avec la récente annonce d'une coupure substantielle au budget 1970-71 du programme d'aide au transport des grains de provendes.

À plusieurs reprises, au cours des dernières semaines, la politique laitière a été étudiée sous tous ses aspects. Nous y reviendrons en temps opportun. Examinons la question des provendes qui n'est guère plus reluisante. On ne peut passer sous silence une mesure aussi déloyale qui se traduira une fois de plus par un favoritisme notoire à l'endroit des engraisseurs de bétail de l'Ouest.

Il y aura, d'après le budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1971, une coupure de l'ordre de \$5 millions par rapport à celui établi pour l'année financière qui s'achève. Or, le budget de \$22.5 millions de 1969-70 est déjà de \$2 millions inférieur aux dépenses prévues un écart accru de \$6 millions en rapport avec les \$24 millions prévisibles au poste des dépenses.

Doit-on en déduire que les ministres fédéraux de l'Est ne sont pas conscients des conséquences désastreuses qu'une telle mesure pourra avoir sur l'agriculture de leurs provinces? Il est permis de poser la question car, à moins d'un changement radical d'attitude qui équivaudrait à prendre la défense des agriculteurs de l'Est avec la même énergie que déploient leurs collègues de l'Ouest à l'intérieur du Cabinet et au Parlement, on s'achemine à coup sûr vers l'effondrement des productions animales. Est-il nécessaire d'ajouter que cet important secteur économique représente, d'après des études scientifiques récentes, une valeur de plus de \$250 millions.

soit près de 15 fois le montant consenti au chapitre de l'aide au transport des Provendes vers l'Est. Quoi qu'on dise aussi, la production animale est créatrice d'emplois et ceci constitue une denrée plutôt rare, au Québec en particulier.

La politique d'aide au transport des provendes de l'Ouest à la tête des Grands Lacs a subi un accroc en 1969-70 à cause d'une augmentation sensible de la demande (2,9 millions de tonnes à date, c'est-à-dire pour 11 mois environ, par rapport à 2,2 millions en 1968-69). Il aurait normalement fallu majorer le subside pour assurer le maintien au même niveau du prix de soutien mais on a plutôt été mis en présence d'une coupure du budget requis afin de maintenir la péréquation au même niveau que l'année précédente. L'office des Grains de Provendes qui administre la politique a dû procéder à un ajustement pour corriger certaines situations soi-disant inéquitables d'une zone tarifaire à l'autre, avec le résultat que les régions du Québec ont en bonne partie acquitté les frais de cette mesure parce que l'Ontario aurait auparavant été traité injustement.

L'importance d'un subside adéquat au transport des provendes est certaine puisqu'en définitive l'absence ou l'insuffisance d'un tel subside entraînera à coup sûr une situation difficile voire intenable pour les productions du porc, de la volaille, des oeufs, pour ne nommer que celles-là.

Face à cela, et en prenant pour acquis que nous vivons toujours à l'intérieur d'une Confédération composée de 10 provinces, on peut se demander où se situe l'équité. Bien sûr, il faut admettre que la Commission de Planification a prétendu qu'il n'était pas nécessaire de maintenir un tel subside, mais on n'est pas sans savoir aussi que les conclusions de cet organisme composé de savants penseurs ne cadrent guère avec la réalité et ont été sérieusement mises en doute par plusieurs experts.

L'actuel régime de la Commission canadienne du Blé, on le sait, est un régime protectionniste qui vise à protéger les intérêts de l'Ouest en traitant notamment les intérêts de l'Est, comme si on faisait affaire à des acheteurs étrangers. A l'heure actuelle, il y a to-

lérance du commerce libre des grains dans les Prairies (ventes à l'extérieur de la Commission). Ceci crée une situation privilégiée aux éleveurs de l'Ouest alors que les producteurs de l'Est et de la Colombie-britannique doivent se soumettre aux prix fixés par l'organisme gouvernemental. Si on met en parallèle deux éleveurs, l'un situé par exemple près de Winnipeg et l'autre à proximité de Montréal, il en résulte une différence de \$6 pour finir un porc. En poussant le raisonnement plus loin, un producteur de porcs travaillant à plein temps et qui met en marché quelque 2,000 têtes par année, touche un revenu inférieur de \$12,000 s'il exploite une ferme dans l'Est. On peut aussi se poser de sérieux points d'interrogation lorsqu'on constate dans le même ordre d'idée que l'orge exporté hors du Canada se vend meilleur marché que le prix payé par les producteurs de l'Est. Et on pourrait multiplier les exemples.

À la lumière de la présente situation, examinons enfin trois hypothèses de solutions. La première, c'est-à-dire la politique qui prévaut actuellement, ne peut être satisfaisante pour les raisons déjà énoncées. En second lieu, et c'est là une situation proposée par l'U.C.C. à son dernier congrès général et entérinée en tous points par la F.C.A. au plan national, il faudrait réglementer le commerce libre des grains dans l'Ouest. De plus en plus, toutefois, on s'interroge si les Prairies accepteraient de se prêter de bonne foi à pareille réglementation car plusieurs indications tendent à démontrer que l'Ouest voudra d'abord se protéger. En conséquence, ne faut-il pas se demander en dernier lieu si l'accès au commerce libre des grains de l'Ouest ne devrait pas être permis à l'Est, tout en maintenant le subside au transport, puisqu'il a été démontré que ces derniers producteurs sont défavorisés même en touchant un subside.

Admettons que cette troisième solution équivaudrait à semer une plus grande pagaille dans un secteur où le désordre est déjà aigu. Pourtant, à moins d'une prise de conscience rapide de la gravité du problème par les autorités politiques, il faut se demander si la généralisation du libre accès au commerce des grains ne servirait pas davantage l'équité car celle-ci est plutôt battue en brèche dans le contexte actuel.

Pierre COURTEAU

la des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

AGRICULTURE ET TOURISME

En Italie, un nouvel organisme vient de voir le jour "Agriturist", — tel est son nom — s'est donné comme tâche de rendre service à l'agriculture grâce au tourisme.

Les promoteurs n'ont pas été sans remarquer combien les touristes sont férus des charmes de la campagne et des "spécialités" locales autant, si non plus, que des beaux monuments et des musées.

Le tourisme est devenu un fait social, et plutôt que de l'ignorer, l'agriculture a tout intérêt à en retirer les profits qu'il peut lui apporter. C'est ce qu'Agriturist a fort bien compris, ainsi qu'on peut s'en rendre compte à la lecture du tract diffusé par cet organisme. Voici quelques extraits de ce prospectus.

Un monde nouveau

La campagne est un monde nouveau à la disposition du tourisme. Ce monde nouveau de la campagne a d'ailleurs besoin d'être découvert, préparé offert sous son meilleur jour aux courants touristiques.

À côté du développement progressif du tourisme international, on assiste à une énorme "dilatation" du tourisme intérieur; résidentiel et de fin de semaine.

La vie moderne, cependant, est dominée par le surpeuplement, par le bruit, par la confusion. Tout cela ne peut que mener

à une réévaluation d'un grand patrimoine que — jusqu'à présent — le tourisme a peu envisagé; la campagne.

La campagne, avec ses paysages divers et pittoresques, avec l'attraction particulière de son milieu, représente aujourd'hui une nouvelle et grande ressource pour le tourisme national, étranger et intérieur.

Valorisation

L'agriculture italienne abonde, non seulement en panoramas typiques, mais aussi en produits qui — à travers une histoire millénaire — se sont conservés avec des qualités et des mérites particuliers. Ces produits de l'agriculture attendent encore leur valorisation.

"Agriturist" se donne une triple tâche: — recherche et valorisation des produits typiques;

— découvertes et valorisation des zones agricoles à travers le tourisme;

— organisation de voyages et visites technotouristiques à l'agriculture nationale et étrangère.

Dans la vie moderne, caractérisée par la hâte, par la vitesse, par le bruit, par le manque d'intérêt de l'individu isolé vers son prochain, par l'aliénation qui nous fait nous sentir seuls au milieu de millions d'hommes, il faut rendre le goût des choses

simples, le retour à la nature et à ses phénomènes. Voilà pourquoi l'Agriturist se propose de développer de nouveaux centres d'attraction, pour les touristes citadins et étrangers.

Un point de rencontre

Agriturist veut être un point de rencontre entre agriculture et tourisme, ville et campagne, industrie et agriculture.

Pour que ce grand patrimoine représenté par la campagne puisse être — dans l'intérêt de tous — inséré dans la société moderne, il fallait la possibilité de réunir tous les intéressés et d'en discuter ensemble les problèmes, pour en tirer les meilleures solutions.

L'association Agriculture et Tourisme est organisée sur des bases nationales et régionales; elle a un comité national et divers comités régionaux auxquels sont rattachés des représentants du monde agricole et du monde touristique.

Exemples d'activités

La vie moderne exige toujours plus d'organismes spécialisés en mesure de fournir des services précis, ponctuels et peu coûteux. En ce sens, Agriturist offre un nouveau service pour les agriculteurs, italiens

et étrangers, isolés et associés, qui désiraient effectuer des visites techniques à l'agriculture d'autres pays et d'autres régions. Nouveau service également aux industries alimentaires qui entendraient organiser des manifestations de mise en valeur de leurs produits, aux sociétés et groupements qui voudraient constituer des installations touristiques dans des zones nouvelles à caractère agricole prédominant, aux organisations d'agriculteurs qui voudraient valoriser leurs productions. Par exemple:

— itinéraires pour visites techniques et touristiques à l'agriculture;

— visites touristiques à des zones viticoles d'intérêt particulier par rapport au paysage, comme "Les visites aux fermes toscanes du Chianti";

— visites techniques d'agriculteurs italiens à l'étranger;

— la recherche de nouvelles possibilités touristiques à travers l'inventaire des habitations paysannes abandonnées, à offrir au tourisme étranger ou citadin.

Voilà certes une heureuse initiative italienne. Certaines rentrées financières en marge de l'exploitation classique de leur ferme, feraient bien l'affaire de nombreux fermiers. Les Italiens nous donnent un exemple: il dépend de nous de le suivre.

J.B.

On refuse d'acheter 100,000 cordes de bois des producteurs

A propos du litige qui oppose la Consolidated-Bathurst et les Syndicats et Offices de Producteurs de Bois, il semble bien que le problème reste encore entier. Le 2 mars dernier, M. Jérémie Savard, représentant de la Consolidated a répondu au secrétaire des mandataires étant donné les augmentations imposées par l'arbitrage (\$1,30 la corde de 4' x 4' x 8'), la Compagnie n'était plus intéressée à acheter le bois des producteurs et elle a retourné par la même occasion les conventions de mise en marché, sans les signer.

On se souvient que le 20 février dernier, le Comité Provincial des Offices et Syndicats de producteurs de bois avait fait tenir un télégramme au Ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosse-

lin, a propos du refus de la Consolidated, division de Port-Alfred-Trois-Rivières, de signer la convention.

Les propriétaires de boisés en Mauricie

Objectifs et pouvoirs du plan conjoint

Nous avons vu dans un précédent communiqué les principaux problèmes qui se posent dans la mise en marché du bois dans la région. En résumé ils sont les suivants: prix inférieurs payés par les compagnies, variation de prix injustifiée au niveau des producteurs, coût du transport, mesurage et qualité du produit.

Pour corriger cette situation que peut faire le plan conjoint:

En premier lieu, le Syndicat qui administrera le plan conjoint négociera le prix et les conditions d'achat avec les compagnies de pâtes et papiers qui achètent du bois (résineux et feuillu) dans la région. S'il n'y a pas d'entente en négociation et en conciliation le différend sera soumis à l'arbitrage de la Régie des Marchés Agricoles du Québec. Les décisions rendues par la Régie sont exécutoires et lient les deux parties (Syndicat et Compagnie). Grâce aux pouvoirs du plan conjoint les producteurs pourront bénéficier d'un meilleur prix.

En second lieu le Syndicat négociera avec tous les acheteurs de la région. Sur la convention qui interviendra seront déterminés les prix minimum à être payés à tous les producteurs, la commission à laquelle l'acheteur aura droit en retour de l'exécution du travail d'achat, les taux de transport, les conditions d'achat et de paiement etc. En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés le plan conjoint négociera donc avec toutes les personnes intéressées des conditions minimum s'ap-

Le dossier complet du litige a été remis au Ministre des Terres et Forêts le 5 mars dernier et celui-ci a accepté d'étudier le problème. Le 13 mars une réunion a groupé des représentants du S.P.O.B. et un représentant de la Consolidated, M. Jim MacLeod.

Cette stagnation paralyse la vente de 100,000 cordes de bois provenant en grande partie de producteurs pour qui le bois est la source principale de revenus, dans les régions de Gaspé, Rimouski, Lévis-Bellechasse, Lot-

binère, Mégantic, Nicolet, Portneuf, Québec-Sud, Saguenay-Charlebois et Côte-Nord.

Des pressions plus intenses sont prévues, si le différend ne se règle pas rapidement. L'inventaire élevé de bois à pâte à l'usine de Port-Alfred a été causé en grande partie par des bois en provenance de terrains de la Couronne, autres que les concessions de la Cie. Le Ministre des Terres et Forêts est donc directement impliqué par ce problème.

D'après les dirigeants du S.P.O.B., il se pourrait bien que la Consolidated-Bathurst soit une sorte de bouc émissaire pour les autres papeteries du Québec, afin de freiner la marche ascendante du prix d'achat du bois.

producteurs d'être présents à ces réunions.

Nous invitons tous ceux qui n'ont pas encore voté à le faire immédiatement et à retourner leurs bulletins de vote à la Régie des Marchés Agricoles du Québec.

Le Syndicat des Producteurs de bois de la Mauricie.

FISONS

la chimie au service de l'agriculture

Projetez dès maintenant une récolte profitable... grâce au programme Fisons pour le maïs



Depuis la présentation de l'Atrazine, Fisons est en tête pour ce qui est de rendre la culture du maïs plus profitable. Maintenant, quatre produits Fisons préservent vos cultures contre les dommages causés par les mauvaises herbes et les insectes.

ATRAZINE 80W, l'herbicide du maïs qui a fait ses preuves, réprime les mauvaises herbes et les parasites dans vos champs de maïs sans pour cela nuire au maïs. C'est l'herbicide qui offre la plus grande souplesse d'emploi qui soit, car on peut l'utiliser sur tous les genres de sols depuis le moment qui précède la plantation jusque bien après l'apparition des jeunes pousses. Il assure une destruction pendant toute la saison, élimine ou réduit la nécessité de passer le cultivateur et rend la récolte plus rapide et plus facile. Atrazine 80W a fait l'objet de recherches poussées et a fait ses preuves: c'est la pierre angulaire des profits sur le maïs.

TRONIC* est un nouvel adjuvant pour pulvérisation créé spécifiquement pour l'emploi avec Atrazine pour application après l'apparition des jeunes pousses. Tronic ne produit pas de mousse et possède des propriétés supérieures de mouillage. Il améliore considérablement la distribution du jet pulvérisé et la pénétration des cuticules cireuses des feuilles des mauvaises herbes.

DIAZINON-LINDANE est un traitement qui s'applique à la semence dans le semoir. Il met fin aux dommages causés par les vers des semis et les vers fil de fer. Il ne coûte que quelques sous par acre. Le Diazinon-Lindane Fisons est teinté d'une couleur rouge vif, ce qui fait qu'il est facile de voir quand la semence est bien enduite. *Marque déposée

Pour obtenir des renseignements complets concernant le programme Fisons pour le maïs, adressez-vous au marchand autorisé Fisons, ou écrivez-nous directement.



Fisons (Canada) Limited
26 Prince Andrew Place, Don Mills, Ontario

FISONS

La chimie au service de l'agriculture

Connaissez ces autres produits Fisons... pour plus de profit

DIAZINON—insecticide efficace, d'une grande souplesse d'emploi. Réprime une très grande variété d'insectes destructeurs sur les fruits et les légumes, les plantes ornementales et les cultures de serre.

GESAGARD* 50W—Réprime les herbes annuelles et les mauvaises herbes à larges feuilles dans les pommes de terre, les carottes, le céleri et les pois.

ROGOR* 40—Insecticide au diméthoate qui donne une protection durable contre les insectes parasites des fruits et des légumes. Six semaines ou plus d'action résiduelle contre les mouches avec un seul traitement.

SIMAZINE 50W—assure une répression des mauvaises herbes pendant toute la saison dans les asperges, les framboises, les fraises et les pommiers.

SEQUESTRENE, chélateurs métalliques —la solution aux problèmes des carences d'oligoéléments dans les cultures de fruits et de serre.

IMPOSIL* 200—Une injection de 2 cc d'Imposil* 200 fournit 200 mg. de fer —c'est-à-dire tout le fer dont un porcelet a besoin pour une protection complète contre l'anémie des porcelets. Cette méthode offre également d'autres avantages: une croissance plus rapide au cours des premiers jours qui suivent la naissance, qui sont d'importance capitale, et une plus grande résistance aux maladies débilitantes qui peuvent se produire par la suite.

Demandez de plus amples renseignements à votre marchand, ou écrivez-nous directement.

*Marque déposée



Fisons (Canada) Limited,
26 Prince Andrew Place,
Don Mills, Ontario.

Munro fustige les allégations des Fermiers Unis à l'endroit de la FCA

Au cours d'une entrevue diffusée par le réseau anglais de Radio-Canada, M. Charles Munro, Président de la Fédération Canadienne de l'Agriculture a tenu à fustiger les propos "malicieux, intentionnellement destructeurs et inexacts" tenus à l'endroit de son organisme par le Secrétaire des Fermiers Unis du Canada, M. Stuart Thiessen.

La grande majorité des agriculteurs canadiens sont membres des organisations que M. Thiessen condamne, a ajouté M. Munro, qui estime par ailleurs qu'il y a des choses beaucoup plus importantes et urgentes à faire que de semer et d'entretenir la dissension au sein de la classe agricole.

Il est facile de perdre de vue que la FCA doit toujours adopter des politiques et une attitude à l'égard de ses membres, qui tiennent compte de son caractère national. On ne doit pas oublier non plus que la FCA groupe de loin le nombre le plus important de cultivateurs, qui paient directement une contribution à leur organisation, au plan provincial.

M. Munro a ensuite énuméré les diverses organisations membres de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, citant entre autre l'UCC qu'il a qualifiée de plus importante et influente de toutes. Il a aussi passé en revue les principales actions menées par la FCA depuis quelques années, pour conclure que seule l'action coordonnée des diverses organisations de producteurs, à travers le Canada, pourra résoudre efficacement les nombreux problèmes qui confrontent le milieu agricole.

Il n'y a pas de réponses toutes faites, pas plus qu'il n'y a place pour de l'optimisme exagéré, a dit M. Munro. Cependant, avec l'action concertée des agriculteurs par l'entremise des diverses organisations représentées à l'intérieur de la FCA, l'espoir d'une action efficace et constructive est décuplé. Nous devons donc aller de l'avant et accomplir sans délai la tâche immense qui commande toutes nos énergies", a ajouté en terminant le président de la FCA.

SEMENCES de CHOIX

<p>TOMATES Hâtives et de Haute Qualité HYBRIDE NEW FANTASTIC la plus savoureuse de toutes les tomates rouges; ferme, chair épaisse et succulente gros rendement. Pqt. 60 graines 50¢.</p>	<p>de légumes et de fleurs</p>	<p>BOULE DE FEU Hâtive, rouge, ferme, très productive, Pqt. 20¢ QUEBEC 314 Variété rouge, extra-hâtive, forme globe, excellente. Pqt. 15¢ CATALOGUE GRATUIT</p>
--	--------------------------------	--

L'UNION DES JARDINIERS Inc.
5, Rue Victoria, Lévis, P.Q.

ACHÉTEZ BIEN

ACHÉTEZ CHEZ VOUS

ACHÉTEZ DURANTE

ACHÉTEZ FÉDÉRÉE

LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

1055, rue du Marché Central, Montréal

Legrade

RÉDACTEUR: Louis-Philippe POULIN

A l'assemblée annuelle

La loi des Sociétés Coopératives Agricoles sera modifiée

(L'Honorable Armand Maltais)

Conférencier d'honneur à la récente assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée, l'Honorable Armand Maltais, ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, a annoncé que conformément aux recommandations de la Fédération des coopératives agricoles, un projet de loi modifiant la Loi des sociétés coopératives agricoles sera soumis à l'Assemblée Nationale au cours de la présente session. Plus loin dans son discours, le ministre a signalé que dans la révision des lois ressortissant à l'autorité de son ministère, celui-ci avait accordé la priorité aux législations coopératives, afin de favoriser l'essor du mouvement coopératif au Québec.

La présence de l'honorable Maltais à l'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée constituait pour le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives son premier contact officiel avec la coopération agricole québécoise. C'est dans les termes suivants qu'il a rendu hommage aux coopérateurs agricoles:

"Vous formez, sans aucun doute, le groupe représentatif de la coopération agricole dans le Québec. Je suis conscient de m'adresser à l'élite de cette vaillante classe agricole qui possède un titre spécial à la considération de tous les citoyens et aux hommages des hommes publics.

"J'ai en effet le sentiment que vous tous, cultivateurs-coopérateurs, vous appartenez à cette catégorie d'hommes qui, avec d'autres éléments du secteur industriel de l'ensemble de notre économie, en voie de transformations rapides, oeuvrent au milieu de grandes difficultés pour relever les plus durs défis de notre époque.

"Je sais que vous le faites en mettant en valeur toutes les ressources de votre courage, de vos énergies et de vos forces collectives, sans que vos efforts ne soient couronnés de tous les succès qu'ils méritent.

"Si l'importance des cultivateurs diminue sur le plan démographique, il faut reconnaître qu'elle prend beaucoup d'ampleur sous le rapport des

valeurs professionnelles et sociales.

"Le dynamisme communicatif, avec lequel la majeure partie de la population agricole fait face aux exigences économiques de l'ère moderne, a trouvé sa voie naturelle dans la formule coopérative. "Il s'est donné libre cours dans ce puissant courant de solidarité et de progrès que constitue le mouvement coopératif.

"Je suis d'autant plus heureux de me trouver au milieu de vous, aujourd'hui, que je constate la présence non seulement des délégués des coopératives agricoles, mais aussi des représentants et des principaux dirigeants de la plupart des grands secteurs coopératifs du Québec.

"Dans cet élan commun de coopération, les cultivateurs ont édifié une oeuvre qui s'impose par ses vastes proportions.

"Ils se sont forgés des instruments précieux de relèvement, d'organisation communautaire et de développement économique."

Plus loin, le Ministre indiquait ses intentions relativement aux législations coopératives telles que rapportées plus haut. Il a tenu à préciser de nouveau les objectifs du ministère qu'il dirige et à définir les principales tâches qui sont de son ressort. Il s'exprima en ces termes:

"Ces objectifs sont les suivants:

- 1— La protection du public dans le domaine des transactions financières;
- 2— L'établissement d'un cadre corporatif sain en vue de favoriser le progrès des institu-



L'hon. A. MALTAIS

tions financières, compagnies et coopératives;

- 3— L'accessibilité aux renseignements portant sur les entreprises et les transactions financières. L'amélioration de la cueillette des renseignements et l'assurance de leur disponibilité;
- 4— Le progrès économique de la province conjointement avec d'autres organismes et ministères,

"Il va de soi que ces objectifs impliquent l'obligation d'assumer les tâches suivantes:

- 1— Rôle de surveillance et d'inspection pour la protection du public;
- 2— Rôle d'assistance pour favoriser le progrès économique des institutions financières, compagnies et coopératives;

- 3— Le devoir d'obtenir, d'analyser et d'interpréter les renseignements et statistiques recueillis, décrivant les transactions financières, tout ceci pour renseigner le gouvernement et les entreprises;
- 4— Contribution à la planification nécessaire à tout progrès économique.

"Les préoccupations fondamentales du ministère sont donc d'ordre économique. Elles insistent sur la rentabilité des entreprises et l'élargissement des domaines économiques susceptibles d'être développés."

Le ministre Maltais a reconnu le rôle joué historiquement par le

ministère de l'Agriculture dans le développement de la coopération agricole. Il a signalé que subsiste une juridiction mixte et qu'il est certain que la collaboration entre les deux ministères sera étroite et positive, afin que l'action de l'un et de l'autre se complète le mieux possible. Commentant le mode d'action de l'Etat vis-à-vis des coopératives, le ministre a ajouté:

"Cependant, l'Etat doit modeler son action sur des normes rationnelles. Les normes de vérification et d'inspection auxquelles sont astreintes les corporations, et, par conséquent, les coopératives, ne doivent pas être interprétées comme des obligations supplémentaires, tracassières et difficiles à satisfaire, mais bien comme des nécessités inspirées de la plus élémentaire

"L'Etat fait confiance aux institutions coopératives. Ce qui ne l'empêche pas de jouer pleinement son rôle, tel que défini par la Loi de 1967 qui est à l'origine de l'appareil administratif mis à la disposition d'un personnel hautement spécialisé au ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives.

"Le Service des Coopératives collabore à l'organisation de systèmes d'inspection et fournit à cette fin, notamment, une assistance technique spéciale. Cette aide, qui peut aussi prendre d'autres formes, va jusqu'à déterminer ou proposer les modes de contrôles les plus adaptés à votre sphère d'action.

"Le Service des Recherches se penche aussi sur vos problè-

Amendement de la loi des associations coopératives

Tel qu'annoncé par le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, l'Honorable Maltais a présenté un projet de loi modifiant la Loi des associations coopératives. Il s'agit du bill 2. Ce projet intéresse un certain nombre de coopératives agricoles incorporées en vertu de cette législation. Dans l'ensemble, le bill 2 donne suite à plusieurs suggestions déjà exprimées par le Conseil de la Coopération au nom des fédérations coopératives.

Certaines suggestions du Conseil n'ont pas été retenues. Par ailleurs, il est certain que certaines questions doivent être étudiées davantage avant de faire l'objet d'amendement. Nos informations sont à l'effet que ces études continueront au sein du C.C.Q. Nous comprenons aussi que la collaboration du ministère des Institutions financières est acquise dans la poursuite de ces études. Etant donné que le bill 2 a franchi seulement la première lecture, nous ne croyons pas devoir donner des indications précises sur les principales modifications qu'il apporte à la Loi des associations. Nous exprimons simplement l'opinion que dans l'ensemble, le bill 2 constitue une amélioration.

Le ministre Maltais a également déposé un projet de loi modifiant la Loi des caisses d'épargne et de crédit.

re prudence administrative, visant à favoriser le développement économique des entreprises et la protection des investissements du public, de quelque nature qu'ils soient.

"L'intervention de l'Etat ne saurait être que complémentaire. Il est bon qu'il en soit ainsi, car l'omniprésence de l'Etat dans vos opérations pourrait entraîner un asservissement systématique et provoquer même la perte de votre identité.

"Nous voulons, comme vous tous, un mouvement coopératif fort, dynamique, créateur, capable de s'administrer par lui-même et de présider pleinement à ses destinées.

D'autres services sont encore à votre disposition. Les principaux responsables de l'administration de la Loi des Sociétés coopératives agricoles, nos économistes et autres spécialistes sont conscients des difficultés que vous éprouvez dans le domaine de l'agriculture où vous êtes tributaires de la conjoncture nord-américaine et même mondiale.

"J'estime que pour les surmonter, vous êtes appelés à mettre davantage l'accent sur le développement technique, de sorte que par l'intégration poussée de vos entreprises coopératives vous puissiez en arriver à une meilleure rentabilité."

Leadership alerte et clairvoyant

"Bien sûr, comme je l'ai affirmé il y a quelques instants, les objectifs sociaux et l'humanisme salutaire que porte la doctrine coopérative introduisent dans l'économie une dimension nouvelle, qui nous apparaît nécessaire pour combler les lacunes d'un monde industriel et technologique auquel échappent souvent des valeurs comme celles que vous représentez.

"Tout cela est vrai, à la condition, et je le répète, que l'entreprise coopérative, quelle qu'elle soit, agricole ou autre, maintienne une administration saine et efficace, affichant un leadership alerte et clairvoyant."

L'Honorable Armand Maltais

Pour obtenir une politique laitière adéquate

L'UCC doit pouvoir compter sur une opinion publique éclairée

N.D.L.R.: Le Directeur du Comité d'Éducation de l'U.C.C. de Rimouski, M. Hugues Belzile, nous fait parvenir une copie d'un éditorial de CJBR - TV & Radio sur la politique laitière. L'auteur, M. Sandy Burgess, démontre comment cette politique touche également les autres classes de la société.

L'U.C.C. mène une guerre vigoureuse à la nouvelle politique laitière fédérale pour 1970-71. Si l'U.C.C. a décidé de passer à l'attaque, c'est que le ministre Olson a soulevé la possibilité de réduire de 10 millions de dollars les subventions accordées aux producteurs de lait industriel. Or 47% de ce lait est produit au Québec, ce qui signifierait que les revenus de nos producteurs baisseraient de 10%.

Les citoyens du territoire-pilote qui sont le moins informés savent déjà qu'au terme du Plan en voie de réalisation, en agriculture, c'est l'option production laitière qui a été retenue par les planificateurs. C'est donc un point vital qui est discuté publiquement avec la décision prochaine du ministre fédéral de l'Agriculture. Il faut ajouter à cette inquiétude justifiée de l'U.C.C. le fait que sans avertissement aucun, déjà, Ottawa a fixé des quotas aux producteurs de lait, prévoyant même des pénalités. Le tableau est donc clair: d'une part, les producteurs de lait de l'Est du Québec ont été amenés à investir pour répondre aux nouvelles normes de qualité du lait, d'autre part, ils ont été plafonnés sans avoir été prévenus. Du côté des spécialistes québécois au Plan, on soutient que sur une longue période leur décision est la bonne. Ce qui n'empêche, qu'entre-temps, ce sont les producteurs de lait qui doivent rencontrer les termes et

se débattre avec les fins de mois difficiles.

Sur un plan plus général, retenons que les revenus provenant de la production du lait industriel constituent une partie vitale de l'équilibre économique de la classe agricole chez nous. Et comme les profits de la ferme étaient déjà marginaux, il y a de quoi mener une guerre. Pour la gagner, l'U.C.C. doit pouvoir compter sur une opinion publique consciente et éclairée. Ce qui veut dire, en termes clairs et nets, que le salarié

de Québec-Téléphone à Rimouski, de l'Hydro-Matapédia à Trois-Pistoles, des Tricots Excel à Mont-Joli, de la CIP à Matane, de la Québec North Shore à Sainte-Comeau, de la Consolidated ailleurs, comme l'enseignant au local ou au régional et comme toutes les autres catégories de citoyens, tous ils doivent savoir le danger que court le producteur de lait et l'appuyer. Pourquoi? Parce qu'en dernière analyse, c'est le dénominateur commun dans notre société qui paie la note. Et ce dénominateur commun, c'est le travailleur, contribuable et payeur de taxes, où qu'il soit, quoi qu'il fasse.

Sandy Burgess

Les Offices et Syndicats de Producteurs de bois

Anglo-Pulp aurait besoin d'être mise au pas

Les Offices et Syndicats de Producteurs de bois qui approvisionnent l'usine de l'Anglo Canadian Pulp & Paper tiennent à apporter certains faits à la connaissance du grand public.

M. Victor Morin, secrétaire du S.P.O.B., affirme que la compagnie ci-haut mentionnée aurait besoin d'être mise au pas. Elle a toujours refusé en négociation de fournir un rapport mensuel des quantités livrées par ses fournisseurs pour les bois sous la juridiction des Offices et Syndicats. Elle aurait acheté des bois en surplus, jusqu'à 10% des quantités négociées avec les plans conjoints, sans négocier pour ces quantités supplémentaires.

Ce geste marque une indifférence totale pour la conservation des boisés privés et démontre bien qu'il n'existe pour certaines compagnies aucun lien entre les dirigeants qui prônent publiquement la conservation et les gérants des usines de ces mêmes compagnies qui s'en balancent éperdument.

La solution de ce problème ne semble pas facile à trouver. Les plans conjoints peuvent toujours poursuivre les compagnies fautives devant les tribunaux civils, mais combien de mois passeront avant que la sentence soit rendue et quelles amendes les Compagnies devront-elles payer?

Le Comité Provincial des Offices et Syndicats de Producteurs de bois, dont M. Henri-Paul Gagnon est président a donc demandé à la Régie des Marchés Agricoles du Québec d'imposer à la Compagnie de produire un rapport mensuel à tous les Offices et Syndicats qui livrent du bois à l'Anglo-Pulp. Les Offices et Syndicats espèrent par ce moyen parvenir à contrôler exactement les livraisons de bois des fournisseurs.

L'assurance-récolte, une bonne affaire?

Oui monsieur!
Et je l'ai
à moitié prix!



déclare M. Léo Ricard, St-Alexis, Co. Montcalm

Comment cela? Parce que le gouvernement paie l'autre moitié de votre prime quand vous assurez vos récoltes auprès de la Régie de l'Assurance-récolte du Québec.

Une bonne affaire pour nos cultivateurs.

L'Assurance-récolte, en effet, vous permet de protéger le travail et les capitaux que vous investissez chaque année dans votre ferme et, par le fait même, votre revenu annuel, votre sécurité financière.

La Régie de l'Assurance-récolte du Québec vous garantit cette protection en vous offrant d'assurer à très bon compte vos récoltes de plantes fourragères, de céréales, de maïs, de tabac jaune, de betterave sucrière et de blé d'hiver. Fait à noter: pour la seule année de récolte 1968, la Régie a versé près de \$5,000,000 en indemnités à des milliers d'assurés qui autrement auraient perdu une partie importante de leurs revenus, du fruit de leur travail.

Cette année encore, assurez vos récoltes auprès de la Régie de l'Assurance-récolte du Québec.

Vous agirez en bon homme d'affaire.

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

Hôtel du Gouvernement, Québec.

En bon homme d'affaire, je veux assurer mes récoltes de l'année 1970. Veuillez communiquer avec moi.

Nom _____

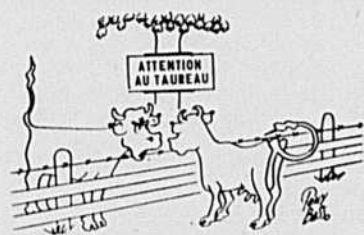
Adresse _____



TC-6



Cette photo représente Monsieur Paulo Bernier, directeur du Service d'Éducation des Fédérations de l'U.C.C. de Québec à la salle de l'Erablière de St-Pierre Baptiste, mardi le 10 mars, alors qu'il décrivait l'organigramme de l'Union, dans le cadre de la vaste campagne d'information entreprise par les Fédérations de Québec, depuis quelques semaines. A noter que la journée d'information précédemment cédulée pour le 24 mars à La Malbaie, à l'intention des agriculteurs de Charlevoix et de la Côte Nord, a été remise à une date encore indéterminée.



"C'est un honteux mensonge! calomnieux, malicieux et sans fondement!"

AU SERVICE DE
LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
Chef de la rédaction: **BENOIT ROY**
Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs



Dr Benoit LAVIGNE



Dr Camille JULIEN



M. Gaétan LUSSIER



M. Léon SYLVESTRE



M. Gérard TURBIDE

Importantes nominations au ministère et à la Régie des marchés agricoles

QUEBEC — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent, vient d'annoncer d'importantes nominations à la direction du ministère et de la Régie des marchés agricoles du Québec.

Le Dr Benoit Lavigne, auparavant sous-ministre associé et directeur de l'Office de planification du Québec, accède au poste de président de la Régie des marchés agricoles du Québec. Il remplacera M. Maurice Hallé.

— Le Dr Camille Julien, médecin vétérinaire, jusqu'ici directeur général adjoint de la Production et de l'Aménagement, et M. Gaétan Lussier, actuellement coordonnateur du ministère dans la région agricole de St-Hyacinthe, sont nommés aux postes de sous-ministres adjoints.

— M. Léon Sylvestre, également directeur général adjoint à la Production et à l'Aménagement, devient directeur général des bureaux et des laboratoires agricoles régionaux.

— M. Gérard Turbide, auparavant directeur du personnel, accède au poste de directeur général des services administratifs.

Dr Benoit Lavigne

Né à Gentilly, comté de Nicolet, en 1926, le Dr Benoit Lavigne a fait ses études primaires à Gentilly et ses études secondaires à l'École normale de Granby, avant de se diriger vers l'université de Montréal où il fréquente les cours du baccalauréat ès arts et du baccalauréat en pédagogie.

Inscrit ensuite à l'université Laval, il y obtient un baccalauréat en sciences agricoles en 1950, avant de poursuivre des études post-universitaires à l'université de Wisconsin où il reçoit une maîtrise en sciences (1952) et un doctorat en philosophie (1954).

Successivement instituteur à Granby (1943-1946), stagiaire sur diverses entreprises agricoles (1944-1948), gérant de route des exhibits du ministère fédéral de l'Agriculture aux expositions canadiennes (1948-1950), M. Lavigne est nommé associé en recherches à l'université de Wisconsin en 1952. De 1954 à 1957, il occupe le poste d'économiste, chargé des enquêtes et de l'étude des marchés au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, puis, de 1957 à 1962, celui d'avisier économique, conciliateur, secrétaire adjoint et directeur des recherches à la Régie des marchés agricoles du Québec.

Nommé professeur titulaire d'économie agricole et directeur

du département d'Economie rurale à l'université Laval en 1962, il accède, en 1964, aux fonctions d'administrateur général des programmes d'aide aux grains de Provenches au ministère fédéral des Forêts et du Développement rural.

En 1966, enfin, il est nommé sous-ministre associé au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, poste qu'il occupait encore au moment de sa nomination à la présidence de la Régie.

M. Lavigne est un ancien boursier du gouvernement provincial (1950-1954) et du gouvernement américain (1951-1954). Ancien président de sa promotion agronomique (1950), ancien président général des étudiants en agronomie et en pêche, M. Lavigne a également occupé le poste de vice-président des sections de Québec et de Montréal de la Corporation des agronomes.

Il est membre de la Corporation des agronomes du Québec, de l'Institut agricole du Canada, de la Canadian Agricultural Economics Society, de l'American Farm Economics Society et de l'Association internationale des économistes agricoles.

Dr Camille Julien

Né à St-Hugue, comté de Bagot, le Dr Camille Julien a fait ses

études primaires dans cette municipalité, avant de poursuivre ses études secondaires au Séminaire de St-Hyacinthe, où il a obtenu un baccalauréat ès lettres en 1940.

Diplômé en médecine vétérinaire de l'Institut d'Oka en 1945, le Dr Julien s'installe dans la région du Lac St-Jean où il se consacre à la pratique privée.

Nommé en 1948 inspecteur vétérinaire à temps partiel pour le compte du ministère de la Santé du Québec, il cumule cette fonction avec sa pratique jusqu'en 1949, alors que le gouvernement le confirme dans son poste d'inspecteur qu'il occupera jusqu'en 1964.

Engagé la même année au ministère de l'Agriculture du Québec comme médecin vétérinaire attaché au service de la Salubrité, le Dr Julien est nommé, en 1967, au poste de directeur général adjoint, responsable des laboratoires agricoles régionaux, au service de la Production et de l'Aménagement.

M. Gaétan Lussier

Né à Marieville, comté de Rouville, en 1941, M. Lussier a fait ses études primaires à l'Académie Crevier de Rouville. Après son cours secondaire effectué au Mont St-Louis, à Montréal, il entre à l'Institut d'Oka où, en 1962, il obtient son baccalauréat en sciences

agricoles et reçoit la Médaille d'Or du Lieutenant-Gouverneur.

Titulaire d'une maîtrise en sciences agricoles du Collège Macdonald en 1964, M. Lussier poursuit en 1965 des études sur l'Education aux adultes à l'université Laval.

Professeur à l'Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe de 1964 à 1966, M. Lussier est nommé, en 1965, en charge de l'Extension et de la Recherche de cette institution.

En 1966 il entre au service de l'American Potash Institute à titre de conseiller technique et de chargé de promotion pour l'Est du Canada.

En 1968, enfin, il est nommé coordonnateur du ministère de l'Agriculture du Québec dans la région agricole de St-Hyacinthe, poste qu'il occupait encore au moment de sa récente nomination.

M. Lussier s'est particulièrement intéressé aux cours télévisés sur la gestion agricole en 1967 et en 1968.

Il est membre de la Corporation des agronomes du Québec et directeur de la section de cet organisme à St-Hyacinthe, membre de l'Institut agricole du Canada et directeur de la section de cet organisme à Montréal. Il fait également partie de l'Association canadienne des rédacteurs agricoles.

M. Lussier est marié à Nicole Fréchette, de Marieville et père de trois enfants: deux garçons, une fille.

M. Léon Sylvestre

Né à St-Simon, comté de Bagot, où il a fait ses études primaires, M. Léon Sylvestre a poursuivi ses études secondaires au Séminaire de St-Hyacinthe, où il obtint son baccalauréat ès arts en 1939.

Inscrit ensuite aux cours agronomiques de Ste-Anne-de-la-Po-

catièrre, M. Sylvestre y reçoit un baccalauréat en sciences agricoles en 1942.

Entré au ministère de la Colonisation du Québec la même année, M. Sylvestre y occupe successivement les fonctions d'inspecteur, de chef-adjoint de district et finalement de chef de district avec affectation à Rouyn. Nommé agronome propagandiste au service de l'Agronomie du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation en 1957, il occupe ce poste jusqu'en 1962, alors qu'il devient agronome de comté, avec bureaux à Rouyn.

Promu conseiller spécial au ministère en 1966, il accède en 1967 au poste de directeur général adjoint, responsable des bureaux agricoles régionaux, au service de la Production et de l'Aménagement.

M. Gérard Turbide

Né à Lac au Saumon, en 1927, M. Gérard Turbide a fait ses études primaires dans cette municipalité et ses études secondaires au Séminaire de Rimouski.

Bachelier ès arts de l'université St-Joseph du Nouveau-Brunswick en 1951, M. Turbide poursuit ensuite ses études à l'université Laval.

Engagé à sa sortie de Laval comme préposé au placement au bureau de l'Assurance-chômage de Sept-Iles, il est nommé gérant de ce bureau en 1955.

Promu peu après gérant du personnel et directeur des relations industrielles à la Compagnie Québec Cartier Mining à Port-Cartier et Gagnon, M. Turbide occupe ensuite les mêmes fonctions à la Compagnie Atlas Steels, à Tracy, et à la compagnie Standard Paper Box, à Montréal, avant sa nomination au poste de directeur du service du Personnel du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, l'an dernier.

Marié à Helen Cumming, M. Turbide est père de cinq enfants.

"Feu vert" aux pomiculteurs québécois pour la vente et la fabrication du cidre

N.D.L.R. — Le Lecteur notera que cette nouvelle a été rédigée avant l'annonce des élections par le premier ministre du Québec.

QUEBEC — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, vient de déposer devant l'Assemblée nationale le projet de loi autorisant la fabrication et la vente du cidre au Québec.

La nouvelle législation, qui devrait définitivement servir de tremplin à l'industrie du cidre et favoriser les pomiculteurs de la province, libéralise et, partant, rend applicables les lois qui régissaient jusqu'ici cette industrie.

En vertu de cette loi, le cidre fort et le cidre léger pourront désormais être vendus ailleurs qu'à la Régie des Alcools du Québec.

Fabrication

La nouvelle législation assurera un débouché pour les pomicul-

teurs du Québec en permettant d'utiliser les stocks de pomme à usage industriel qui, certaines années, sont considérables.

Elle démontre, de plus, le souci du législateur de protéger les pomiculteurs du Québec en obligeant le fabricant des cidres forts ou légers à utiliser les pommes de la province.

Elle désigne aussi clairement les personnes qui pourront obtenir des permis de fabrication du cidre.

Il devra s'agir, stipule le projet, de pomiculteurs ou de personnes agissant pour le compte de:

a- Une association groupant au moins vingt-cinq pomiculteurs domiciliés au Québec (un pomiculteur ne doit pas avoir moins de 100 pommiers productifs);

b- Une association ou société groupant exclusivement des pomiculteurs domiciliés au Québec;

c- Une corporation ou une société à laquelle au moins vingt-cinq pomiculteurs domiciliés au Québec se sont engagés, par contrat, à livrer la majeure partie de leur récolte de pommes au cours de l'année pour laquelle le permis est délivré.

Composition

Le projet de loi définit les normes de composition de chacun des deux cidres.

Le cidre léger aura un pourcentage d'alcool en volume de 2,5% à 7% et sera assimilé, pour les circuits de vente, à la bière. Il pourra donc se vendre dans les épiceries, tout comme la bière canadienne qui a, elle, un pourcentage d'alcool de 4%.

Le cidre fort aura un pourcentage de 7% à 13%, soit le pourcentage en volume d'un vin normal.

Seul le cidre léger pourra être mis en vente dans les tavernes ou dans les établissements qui ne possèdent qu'un permis de vente de bière.

Autres règlements

Par ailleurs, la législation rend inapplicable à la fabrication ou à la vente de cidre l'obligation imposée à la Régie de refuser tout permis, à moins que le conseil municipal ne l'ait demandé, conformément à la loi, dans une municipalité dont la population ne dépasse pas 5,000 habitants.

Elle supprime la défense faite aux détenteurs de permis d'admettre une personne âgée de moins de 20 ans dans une épicerie où se vend de la bière et supprime également l'interdiction qui est présentement faite à un détenteur de permis de garder des bouteilles de cidre fort sur lesquelles le timbre de la Régie n'est pas apposé.

La loi permet au gouvernement d'adopter des règlements portant sur les conditions qu'une personne doit remplir pour qu'un permis de vendeur de cidre puisse lui être délivré, sur les droits qu'elle doit payer ainsi que sur les registres

qu'elle doit tenir et les renseignements qu'elle doit fournir à la Régie.

Au chapitre du transport, la loi rend applicables au cidre fort les dispositions de la loi ayant trait au transport de la bière et du cidre

léger par chemins de fer, par bateaux ou par services publics de transport par camions.

Elle rend enfin applicables au cidre léger les dispositions actuelles de la loi ayant trait à la vente à crédit de la bière dans les tavernes.

Succès de la réunion plénière du Conseil de productions végétales

QUEBEC — Réunis en assemblée générale récemment à Québec, les membres du Conseil de Productions végétales du Québec ont convenu du succès de leur première réunion plénière, tenue au cours des deux jours précédents, qui, selon les présidents des commissions et comités de l'organisme, ont permis des discussions et des échanges d'idées fort profitables entre spécialistes de disciplines agricoles différentes.

Ces assises, tenues les 24 et 25 février, groupaient quelque 160 spécialistes de l'industrie et de l'administration publique, choisis pour leurs connaissances dans différentes disciplines agricoles et para-agricoles. Tous les participants avaient, au cours des mois précédents, collaboré à la réalisation des "Recommandations 1970", une série de guides conçus pour l'amélioration des productions végétales au Québec. Les premiers exemplaires de ces recommandations avaient été remis à M. Clément Vincent, à l'occasion d'une réception.

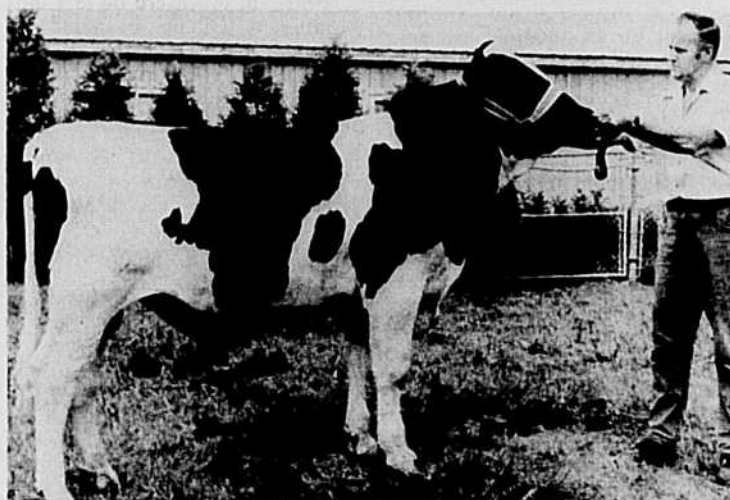
L'assemblée générale qui a suivi ces assises a surtout été consacrée à la revue du travail accompli durant les sept premiers mois d'activités du Conseil des

Productions végétales du Québec. Dans les rapports soumis à cette occasion, les présidents des différents comités de productions formulent des suggestions pour l'amélioration des productions dans les domaines des céréales, herbages, légumes, petits fruits, plantes industrielles, pommes de terre et pomiculture. Certains ont insisté sur les priorités à prévoir dans les domaines de la recherche et de l'expérimentation.

Plusieurs comités ont aussi suggéré la nomination d'un responsable chargé, au sein du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, de coordonner les efforts des spécialistes au cours des phases de certaines productions.

Au terme d'un débat serré sur une question de principe relative à la structure interne des comités et sous-comités, l'assemblée a décidé de reporter à une réunion ultérieure les discussions sur l'acceptation de nouveaux membres au sein de l'organisme. Elle a également retardé l'étude du projet de formation d'un comité pour les plantes ornementales ainsi que pour la création d'un éventuel guide sur les mauvaises herbes.

Au Centre d'insémination artificielle



H 113 CAY TRIUNE "PROMIS"
Né le 28 août 1968

Son père: DON AUGUR MOTHERMARTHAS PROMIS 1404788A

Excellent et Médaille d'Or
Poids: 3090 livres

Classification:

14 filles: 86% Bonnes Plus et Mieux

Production:

18 filles E.M. 2X305 jours:

Lait	Gras	%
19,320	728	3.76

Comparaison des contemporaines:

Lait + 685 livres; Gras + 34 livres

Sa mère: CAY BONHEUR B. SPARKPLUG FABIOLA 1552653

Très Bonne

Age	Lait	Gras	%	Jours	M.C.R.
2	14,153	517	3.65	2x337	(137)(135)
3	14,173	518	3.65	2x319	(132)(131)
4	19,320	730	3.78	2x364	(158)(161)
6	19,997	771	3.86	2x365	(154)(162)
7	18,303	668	3.65	2x305	(154)(153)
8	14,699	572	3.89	2x290	(125)(132)

6 lactations:

Lait 102,428 Gras 3,849 % 3.76 (143)(146)

Fabiola fait partie d'une suite de 4 générations de vaches classifiées "Très Bonnes".

De plus elle est la mère de 1 fils Excellent et de 1 fille Très Bonne à l'âge de 2 ans.

H 113 PROMIS est à la disposition des éleveurs par l'entremise du Centre d'Insémination Artificielle du Québec.

CONTRÔLE D'APTITUDES DES PORCS DE RACE

Les sujets de ces portées seront soumis au sondage du gras dorsal et à la classification au poids vif de 180 à 220 livres.

Nom et adresse de l'éleveur	Identification des parents	Race	Date de naissance	Mâles	Femelles
RR.SS. PERPETUEL SECOURS, St-Damien, Bellechasse.	Verrat: Gauthier R H AMGV-375Y Truie: Brousseau ABTW-10Y	Y	21/11/69	5	5
RR.SS. PERPETUEL SECOURS, St-Damien, Bellechasse.	Verrat: Gauthier R H AMGV-375Y Truie: Brousseau ABTW-105X	Y	22/11/69	6	5
DIONNE, Gilles, St-Charles, Bellechasse.	Verrat: Cloverview Duke AXUM-258Z Truie: St-Thomas BYE-261X	L	23/11/69	3	4
MARTIN, Isidore, Granby, Shefford.	Verrat: Hillstead Sterling AWZS-276W Truie: La Martinière Rosette CUGU-26V	Y	24/11/69	5	4
GAUTHIER, Roger, St-Irénée, Charlevoix.	Verrat: Royal Oak Chief OKV-12A Truie: Gauthier R AMGV-231Y	Y	25/11/69	8	4
PORCHERIE IDEALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	Verrat: Proulx Recorder ANVJ-797Y-3-4 Truie: Jill ANLR-90X-15-5	H	25/11/69	4	2
PORCHERIE IDEALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	Verrat: Proulx Recorder ANVJ-797Y-3-4 Truie: Jill ANLR-117X-18-5	H	25/11/69	4	2
GAUTHIER, Lucien & Fils, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe.	Verrat: Knoxford Prince AHTV-20Z Truie: St-Thomas BYE-7Z	L	27/11/69	4	2
BOURQUE, Grégoire, St-Georges, Beauce.	Verrat: Roy-AI AMHC-98Z Truie: Bourque S AMHE-220X	Y	28/11/69	4	4
NADEAU, Jean-Marie, Ste-Hénédiène, Dorchester.	Verrat: Mastio N K ABLF-596X Truie: Nadeau ALGC-95U	Y	29/11/69	4	4
LAHAYE, Henri-Paul, Batisacan, Champlain.	Verrat: Polora AMRB-115Y Truie: Ferme Lahaye AGKJ-21Y	Y	30/11/69	3	5
DALPE, Gilles, Ste-Marie-Salomé, Montcalm.	Verrat: Mastio T ABLF-562X Truie: Dalpé G VYM-66X	Y	30/11/69	6	3
VILLA ST-ALPHONSE, St-Léonard d'Aston, Nicolet.	Verrat: Bargeddie Chieftain DKPN-40Y Truie: Mastio Stanfold ABLF-285T	Y	14/11/69	6	3
HOULE, Gaston, Yamachiche, St-Maurice.	Verrat: Sylvestre ZIB-68Z Truie: Houle G WLI-6X	L	14/11/69	2	7
CORBEIL, Paul, St-Ignace-de-Stanbridge, Missisquoi.	Verrat: Porkolator Dr Jack HHAC-463Z Truie: La Martinière Frivolise CUGU-165Z	Y	15/11/69	3	3
HOULE, Gaston, Yamachiche, St-Maurice.	Verrat: Mastio ABLF-380Y Truie: Houle G WLI-320Z	Y	16/11/69	8	4
ROY, Alexandre, St-Georges, Beauce.	Verrat: Montminy PGY-7Z Truie: Roy-AI AMHC-177Y	Y	17/11/69	3	3
LEBLANC, Philippe, St-Léonard d'Aston, Nicolet.	Verrat: Mastio G ABLF-435Z Truie: Blanche Island Duchesse LTN-125Y	Y	17/11/69	4	3
LEBLANC, Philippe, St-Léonard d'Aston, Nicolet.	Verrat: Mastio G ABLF-435Z Truie: Blanche Island Duchesse LTN-109Z	Y	18/11/69	5	5
PORCHERIE IDEALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	Verrat: Proulx Cairnhill ANVJ-491X Truie: Proulx Dolly ANVJ-999X	Y	18/11/69	4	2
PORCHERIE IDEALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	Verrat: Proulx Recorder ANVJ-797Y-3-4 Truie: Proulx Jill ANVJ-28Z-8-7	H	19/11/69	5	4
PORCHERIE IDEALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	Verrat: Proulx Recorder ANVJ-797Y-3-4 Truie: Proulx Miss Bingo ANVJ-100Z-18-5	H	19/11/69	4	3
ROY, Alexandre, St-Georges, Beauce.	Verrat: Montminy PGY-7Z Truie: Roy-AI AMHC-4Z	Y	19/11/69	5	4
ROY, Alexandre, St-Georges, Beauce.	Verrat: Montminy PGY-7Z Truie: Roy-AI AMHC-172Y	Y	20/11/69	6	4

La pauvreté en milieu rural

ND.L.R. Nous avons vu dans un précédent article quel était l'état de la pauvreté en milieu rural au Canada, d'après un Mémoire soumis par le Conseil canadien de l'aménagement rural au Comité spécial du Sénat sur la pauvreté. Nous verrons quelles sont les suggestions précises émises par le Conseil de l'aménagement.

L'ARDA, primitivement assurée par le ministère de l'Agriculture, a été subséquemment confiée au nouveau ministère duquel elle a été reconnue comme étant le moyen principal que le gouvernement fédéral pouvait utiliser pour promouvoir le développement rural.

L'ARDA a beaucoup fait pour le développement du Canada rural. Le programme primitif, cependant, comportait trois défauts. Les oeuvres financées au titre de la loi étaient dispersées et se trouvaient souvent sans lien fonctionnel. Ensuite, l'accent mis sur le développement physique semblait impliquer une certaine négligence du développement des ressources humaines. C'est ainsi que les pauvres ne bénéficiaient qu'indirectement du programme. Enfin, les fonds ARDA étaient réservés aux oeuvres de développement intervenant uniquement en milieu rural.

La Loi sur le Fonds de développement économique rural (1966-67) — FODER, a beaucoup fait pour corriger ces défauts. Sous le régime FODER, l'unité de développement n'était pas "l'oeuvre particulière", mais la "région spéciale de développement rural" qui n'était pas "exclusivement" mais "surtout" rurale.

La méthode FODER représentait une grande amélioration sur l'ARDA et comportait même certaines vues extrêmement raffinées sur le développement.

En 1968, le ministère des Forêts et du Développement rural a fait place au nouveau ministère de l'Expansion économique régionale.

La nouvelle loi ne renferme certainement rien qui indique un oubli des ruraux. Les porte-parole du ministère ont souvent officiellement déclaré qu'il n'était pas question d'oublier les ruraux.

Il n'en reste pas moins que jusqu'ici, en tout cas, le nouveau ministère a donné la primauté à son programme d'incitations industrielles. Elles se destinent surtout aux industries secondaires qui s'établissent en zone de région urbaine où la croissance est lente. S'ils veulent passer à la ville et s'ils possèdent les compétences et métiers nécessaires, les ruraux peuvent, bien sûr, bénéficier de l'emploi accru ainsi créé tout autant que n'importe quelle autre personne de la région.

Le but du nouveau ministère, cependant, réside littéralement dans l'"expansion économique régionale". Dans la mesure où il réalisera ses objectifs, le ministère pourrait bien concourir à atténuer le problème de la pauvreté rurale, mais l'atténuation du problème, dans l'optique actuelle, ne s'inscrit pas parmi ses premières préoccupations.

Quelques défauts

Qui donc alors, pourraient bien se demander les ruraux pauvres en jetant le regard vers Ottawa, doit s'occuper en premier lieu du problème de la pauvreté rurale?

Depuis que l'ARDA est passée au ministère des Forêts et du Développement rural, le ministère de l'Agriculture s'occupe surtout des produits.

Le nouveau ministère de l'Expansion économique régionale, on l'a vu, n'est qu'accessoirement intéressé par la pauvreté rurale.

Qui donc alors doit y voir?

La réponse, il est triste de le dire, c'est qu'aucun ministère ou

organisme à Ottawa ne compte les problèmes des ruraux pauvres parmi ses grandes responsabilités.

Cela ne signifie pas, bien sûr, que le gouvernement n'a pas pourvu dans ses lois aux populations désavantagées des régions rurales. Plusieurs ministères y ont quelque chose à faire, mais aucun n'y est principalement intéressé. Le problème est rendu plus complexe par le fait qu'au Canada la responsabilité pour la planification du développement est partagée entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Et, il y a tendance, à ces deux niveaux, à agir en présumant que l'autre acceptera la responsabilité des ruraux. Ce qui apporte comme résultat que les deux niveaux de gouvernement placent les problèmes ruraux très bas sur leurs listes de priorités.

Ce n'est pas un fait qui passe inaperçu par les ruraux.



Les remèdes à apporter

Le ministère de l'Expansion économique régionale possède des pouvoirs aussi vastes que souples. L'accent qu'il met actuellement sur les incitations industrielles comme instrument central du développement est vu par plusieurs comme signifiant que le ministère se soucie moins des affaires du Canada rural. Le malentendu s'en trouverait fort dissipé si le ministre devait déclarer ouvertement que le ministère continue de se préoccuper du développement social et économique du Canada rural tout autant que de la croissance urbaine. Une telle déclaration aurait beaucoup de résonance si elle s'accompagnait de l'établissement au sein du ministère d'une section, ou division, chargée uniquement d'assurer que les intérêts des ruraux en général, et des ruraux pauvres en particulier, ne soient pas oubliés dans les plans de développement général dressés par le ministère.

Quelles sont les actions à envisager comme les plus susceptibles de faire échec à la pauvreté qui, comme on l'a vu dans la section précédente, règne à un tel point parmi les Canadiens qui vivent soit de l'agriculture ou de l'industrie de la pêche.

Le présent mémoire ne convient pas pour définir dans le détail des programmes particuliers. A notre avis, cependant, il faut s'en tenir à certaines lignes directrices si l'on veut que les mesures de lutte contre la pauvreté soient efficaces.

Tout d'abord, il faut bien distinguer entre programmes de bien-être social et programmes de développement.

Il existe manifestement de grands groupes de gens qui ne peuvent tout simplement pas fournir un apport réel à l'économie: vieillards, malades, femmes seules chargées de jeunes enfants et le reste. On ne saurait contester leur droit au bien-être social.

Quelles doivent être les caractéristiques des programmes ainsi envisagés?

De l'avis du Conseil, il est essentiel que ces programmes soient planifiés. Cela ne veut pas dire que le gouvernement doive jouer un rôle directif pour ce qui est de l'ensemble de l'économie, mais seulement que les diverses oeuvres du programme doivent se rattacher les unes aux autres de façon rationnelle et fonctionnelle et que le programme établi pour une région doive, de même, s'intégrer à ceux d'autres régions.

L'idée de "région" est importante puisqu'elle embrasse les secteurs urbain et rural. Dans un pays comme le Canada, le développement doit être équilibré, c'est-à-dire bien tenir compte des intérêts urbains et ruraux, et cela pour des raisons non pas d'équité mais d'ordre fonctionnel.

La clef du développement dynamique d'une économie, c'est la souplesse.

Les programmes doivent viser l'homme

La question essentielle à laquelle il faut répondre est de savoir comment, et dans quelle mesure, le plan a influé sur la vie des gens.

De l'avis du CCAR, parce qu'un plan de développement doit s'envisager en fonction de ses répercussions humaines, il est essentiel que les gens dont la vie se ressentira intimement du plan participent activement à sa formulation et à sa réalisation.

Le gouvernement a peut-être eu pour pratique à l'époque coloniale de dresser les plans de développement du pays sans consulter la population, mais cela n'est ni moralement acceptable, ni fonctionnelle, dans une démocratie cultivée comme le Canada d'aujourd'hui.

En fait, bien sûr, la conception des plans de développement ne s'opère pas sans force consultation du monde des affaires et d'autres secteurs organisés. Il va de soi, cependant, que la consultation des gens organisés est presque nulle. C'est ainsi que le pauvre, qui est avant tout un isolé, est presque complètement exclu, pour toutes fins utiles, de la formulation des plans. Pourtant, de tous les secteurs de la population, c'est lui qui est le plus susceptible de s'en

ressentir, parce qu'il est le plus vulnérable.

De l'avis du Conseil, notre effort de développement national réussira s'il est "axé sur les gens". L'objectif ne doit pas consister simplement à maximiser la production de biens matériels, mais aussi à améliorer les conditions de vie des gens et surtout, en toute équité, des pauvres.

Certes, ces objectifs, en termes très généraux vont de pair. L'augmentation de la production accroît

l'emploi et les revenus, ce qui, dans l'ensemble, ne peut qu'exercer un effet bénéfique sur les conditions de vie des gens. L'important, cependant, c'est de retenir que l'augmentation de la production industrielle n'est que la fin d'un moyen et non une fin en soi.

Il faut souligner, cependant, que de l'avis du Conseil, une politique de communication fondée sur l'idée de l'information à sens

(Suite à la page 11)

Ne gaspillez plus d'argent sur l'engrais!

Augmentez vos profits de 2 façons avec un **LELY** ÉPANDÉUR de PRÉCISION

Maintenant! 8 modèles au choix avec capacités variant de 650 à 8000 lb.

Si vous employez un épandeur ordinaire, vous gaspillez probablement l'argent investi dans l'engrais.

Par exemple, si vous réglez votre machine pour épandre 300 lb à l'arpent, des essais au champ ont démontré que l'épandage peut varier de 100 lb à l'arpent au bord du rang jusqu'à 700 lb au centre (en arrière du tracteur).

Vous obtenez donc une culture inégale que vous devrez peut-être récolter plus tôt pour épargner les sillons trop fertilisés au détriment des sillons trop peu fertilisés.

L'emploi d'un épandeur de précision Lely met fin à ce gaspillage coûteux. En effet, grâce aux deux avantages uniques suivants: le mesurage précis et la distribution d'une précision inégalée, le Lely épand la quantité exacte d'engrais dont votre sol a besoin.

Cette machine fait un épandage tellement uniforme que sa précision, mesurée lors de plusieurs expériences au champ, s'est maintenue à plus ou moins 5% à travers un rang de 40 pi.

Un épandeur Lely vous rapporte de deux façons. D'abord en vous permettant de retirer le plus possible de l'argent que vous avez investi dans l'engrais, et ensuite en augmentant le rendement de votre récolte.

Quelle que soit la méthode employée pour faire votre épandage d'engrais, il se fera plus vite et de façon plus économique avec un épandeur Lely. Voyez votre marchand local Lely et constatez par vous-même le coût modique d'un épandeur d'engrais Lely. La plupart des fermiers déclarent que leur épandeur d'engrais leur a rapporté lors de la première année d'utilisation.



LL 2282 A F

LELY LTD.

5900, rue Ferrier,
Montréal 9, P.Q.

Messieurs, Veuillez m'envoyer tous les renseignements et votre documentation sur les ÉPANDÉURS DE PRÉCISION LELY POUR ENGRAIS.

Nom

Adresse

Prov.



COUP D'OEIL SUR...

le monde agricole

L'agriculture allemande sans illusion

Un puissant pessimisme se fait sentir chez les paysans allemands. Ils s'opposent à une augmentation des rémunérations des autres catégories professionnelles tandis que les revenus agricoles continuent de fléchir. La fréquentation-des écoles d'agriculture est très faible en ce pays, les jeunes préfèrent trouver emploi dans l'industrie. De nombreux agriculteurs s'efforcent de poursuivre l'exploitation de leurs terres, tout en exerçant un autre métier. Jusqu'ici 17,000 vaches ont été inscrites en vue de leur abattage, conformément à la décision de la Communauté économique européenne. Au total, cela devrait diminuer la production laitière allemande de 1 ou 2%. C'est le début d'une année difficile pour l'agriculture en Allemagne.

En URSS: nouveaux statuts des kolkhozes

Le dernier congrès a adopté de nouveaux modèles de statuts pour les fermes collectives, les kolkhozes en URSS. Ils étendent sensiblement l'indépendance économique et l'initiative de ceux-ci. Le système de planification est modifié. Les anciens statuts rendaient obligatoires les plans de semailles, de récoltes et d'autres travaux établis d'en haut par les organismes d'Etat. Désormais, les fermes collectives établissent et approuvent elles-mêmes le plan de leur activité économique. L'exploitation privée est également jugée nécessaire. Les statuts maintiennent le droit d'avoir une exploitation privée, source supplémentaire de revenus.

Le marché commun du vin

C'est peut-être le 1er septembre 1970 que le Marché commun du vin prendra effet. Si tout se passe bien à Bruxelles, il serait possible d'autoriser dès le 1er avril, la "libre circulation" des produits de la vigne dans les six pays de la CEE. En France, 1,300,000 personnes font une déclaration de récolte. Le vin représente l'un des meilleurs éléments de la balance du commerce extérieur français, puisque on exporte pour plus de 200 milliards de francs

contre une importation de 36 milliards.

Drôles de choses... un peu partout

● Les Montagnards!... D'après un spécialiste soviétique, les montagnards ont quatre fois plus de chances de dépasser les 90 ans que les habitants des vallées. Dans les régions montagneuses de Russie, on compte les centaines par centaines; la paysanne Achou-ra Omarova, de Kadar, a 159 ans et le montagnard Ramasanof a fêté ses 135 ans. Un couple de veufs s'est remarié; ils ont 127 et 125 ans...

● Famille nombreuse. — A Lagos, au Nigeria, ravagé par la guerre, le Roi Oba Aladegbulé Arolové Arubiési III Rianré est mort à 144 ans. Il a laissé 50 épouses, 200 enfants... et plus de 2000 petits et arrière-petits-enfants...

● Heureux...poids. — Israël Shulman, détenu de 360 livres de Baltimore au Maryland a été libéré contre toute attente par le juge qui l'avait condamné. Deux lits s'étaient écroulés sous son poids, et la prison n'en possède pas de plus solide; elle n'avait pas, non plus, de costume à sa taille.

Les programmes... (Suite de la page 10)

unique, du gouvernement à la population, est démodée et risque fort d'échouer. Une telle politique ne peut que se limiter à dire aux gens ce que le gouvernement a décidé et quel est leur rôle dans la réalisation de ces décisions.

De l'avis du Conseil, cela ne suffit pas. Une politique d'information vraiment adéquate doit envisager la communication comme un courant à double sens entre la population et le gouvernement, courant qui permet au processus de décision du gouvernement de bien répondre constamment aux besoins et aux aspirations des gens. Certes, des restrictions matérielles et autres d'ordre pratique imposeront des limitations à cette réponse. La justification de ces inévitables carences devrait constituer une autre fonction de la politique d'information du gouvernement. Voilà à coup sûr ce que signifie le "dialogue entre le gouvernement et la population".

Le coût des programmes de bien-être qui, pour bien des pauvres ruraux sont les seuls moyens de subsister, plus le coût occasionné à la société par la perte de contribution que ces pauvres auraient pu apporter au trésor national si leur énergie et leur capacité avaient été employées, sont probablement plus élevés que le coût de la politique de développement rural que nous proposons.

Ottawa, au cours de la dernière décennie, a abordé le problème de la pauvreté de plusieurs façons différentes.

Pourtant, la pauvreté persiste toujours.

Nous soutenons donc que la façon d'aborder le problème du développement rural que préconise le CCAR, soit, par la participation des gens, devrait être adoptée, non seulement parce qu'elle est bonne, mais aussi parce qu'elle est beaucoup plus assurée de fonctionner et certaine d'être plus

économique que les approches utilisées, jusqu'à présent et qui laissent beaucoup à désirer.

Les programmes de développement doivent être façonnés pour convenir aux besoins humains actuels. Sont compris parmi ces der-

niers, les besoins d'air pur, d'eau propre, d'un sens de la dignité et des valeurs et un sens de la participation.

Ignorer ces besoins dans nos programmes de développement pourrait signifier une faillite et la faillite est un luxe que les pauvres ne peuvent pas se permettre.

LOI DES PRODUITS LAITIERS ET DE LEURS SUCCÉDANÉS DEMANDE DE PERMIS

Avis est par les présentes donné que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu de Placements des Bois-Francs Inc. une demande de permis pour la fabrication de margarine dans son usine située à Victoriaville et qu'une audience publique sera tenue conformément à la loi le 25 mars 1970, à 10 heures du matin, au numéro 201 est, boulevard Crémazie à Montréal afin d'entendre ladite demande.

Toute personne intéressée devra là et alors faire valoir son opposition, s'il y a lieu.

Montréal, ce 11 mars 1970.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC,

par: Me Gilles Le Blanc, secrétaire.

LOI DES PRODUITS LAITIERS ET DE LEURS SUCCÉDANÉS DEMANDE DE PERMIS

Avis est par les présentes donné que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu de J.E. Bergeron & Fils Limitée une demande de permis pour la fabrication de margarine à son usine de Bromptonville et qu'une audience publique sera tenue conformément à la loi le 25 mars 1970 à 10 heures du matin, au numéro 201 est boulevard Crémazie à Montréal, afin d'entendre ladite demande.

Toute personne intéressée devra là et alors faire valoir son opposition, s'il y a lieu.

Montréal, ce 6 mars 1970.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc, secrétaire.

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152

Moi, JE L'ENVOIE MON \$2

AVEC CE COUPON



PAYABLE À
PAYABLE TO



loto-québec

C.P. BOX 9999, MONTRÉAL 101,
Qué., Canada

POUR GAGNER
\$125,000

SIGNATURE _____

NOM NAME _____
NO /RUE NO. STREET _____ APP. APT. _____
VILLE CITY _____ ZONE POSTALE POSTAL CODE _____
PROVINCE STATE _____ PAYS COUNTRY _____ TEL _____

CHEQUE

MANDAT MONEY ORDER

C 276-8

\$2.00 OU MULTIPLE DE \$2.00
OR OF

VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS VIS À VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX.
PLEASE FILL IN THE AMOUNTS OPPOSITE THE MONTHS OF YOUR CHOICE.

JAN. JAN.	<input type="text"/>	JUIL. JULY	<input type="text"/>
FEB. FEB.	<input type="text"/>	AOÛT. AUG.	<input type="text"/>
MARS MARCH	<input type="text"/>	SEPT. SEPT.	<input type="text"/>
AVRIL APRIL	<input type="text"/>	OCT. OCT.	<input type="text"/>
MAI MAY	<input type="text"/>	NOV. NOV.	<input type="text"/>
JUIN JUNE	<input type="text"/>	DEC. DEC.	<input type="text"/>

NOMBRE DE MOIS _____ MONTANT TOTAL _____
NUMBER OF MONTHS TOTAL AMOUNT

PAYABLE À PAYABLE TO **loto-québec**



Il n'y a pas de mot qui suscite plus d'angoisse profonde chez les parents que celui-ci: "drogue". Nous ressentons une peur diffuse devant ce mal nouveau qui nous laisse impuissants. Nous ne connaissons souvent ni les drogues elles-mêmes, ni comment en dépister l'usage chez les jeunes, ni surtout comment faire face à la réalité quand elle se présente.

MARIJUANA

La consommation de la drogue a monté en flèche dans la plupart des milieux urbains. Pour combien de temps nos campagnes en seront-elles exemptes? Les campus de collèges et les grandes écoles sont malheureusement des endroits privilégiés pour la propagation de ce mal. Il importe de garder une attitude de sérénité intelligente vis-à-vis les jeunes, il importe aussi de se renseigner au mieux et surtout de chercher par tous les moyens à créer des liens de confiance avec eux. Rares sont ceux qui se laisseront aller à prendre les drogues terribles que sont l'opium, l'héroïne ou encore le L.S.D. Par contre la marijuana offre plus d'attraits et moins de dangers. Faire équivaloir ses dangers à ceux attachés à l'usage des forts stupéfiants équivaut à défendre une idée sans fondement, une opinion qui n'a pas de base scientifique. Il est facile de comprendre que la force publique se préoccupe de l'abus de la marijuana. Les médecins, les éducateurs, les savants et les parents s'inquiètent. Mais ce degré de préoccupation doit se rapporter au degré de risque réel au plan psychologique et physique.

compagne inquiétante

Voici donc quelques idées farfelues concernant cette drogue et la réalité qui doit plutôt s'imposer.

R.D.L.

FICTION

RÉALITÉ

La marijuana est un stupéfiant.

La marijuana n'est pas un stupéfiant, si ce n'est aux yeux de la loi. Les stupéfiants sont l'opium et ses dérivés (comme l'héroïne et la morphine) ainsi que certaines substances chimiques de synthèse qui ont des propriétés voisines de celles de l'opium.

La marijuana produit la toxicomanie.

La marijuana ne produit pas de toxicomanie physiologique, car il n'y a pas de phénomène de tolérance de ses effets et le sevrage précipité n'est suivi d'aucun symptôme. Elle peut produire l'accoutumance (dépendance psychologique).

La marijuana pousse à la violence et au crime.

Les individus sous l'influence de la marijuana ont tendance à se montrer passifs. Il est vrai qu'une personne ayant pris de la marijuana peut parfois commettre un délit. Or, n'importe quelle drogue qui affaiblit la maîtrise de soi, a des chances de produire le même effet; cela dépend de la personnalité de celui qui la prend.

La marijuana entraîne une augmentation de l'activité sexuelle.

La marijuana n'a aucune propriété aphrodisiaque.

La marijuana est inoffensive.

Mêmes s'ils sont plutôt rares, nous connaissons des cas de terreur panique, de dépression et d'états psychotiques. Certains types d'individus peuvent aussi trop prendre de marijuana et finir par perdre tout désir d'agir. Nous ne connaissons pas ses effets à long terme.

Utiliser de la marijuana à l'occasion, est moins nocif que de prendre de l'alcool à l'occasion.

Nous n'en savons rien. Des recherches sur les effets de ces deux produits, en quantités variées, pendant des périodes de temps différentes, sont en cours.

L'usage de la marijuana conduit à l'héroïne.

Nous ne voyons rien dans les caractéristiques de la marijuana qui prédispose à l'abus de l'héroïne. Nous croyons que moins de 5% de ceux qui prennent de la marijuana de façon chronique, sont entraînés vers l'héroïne.

La marijuana stimule la créativité.

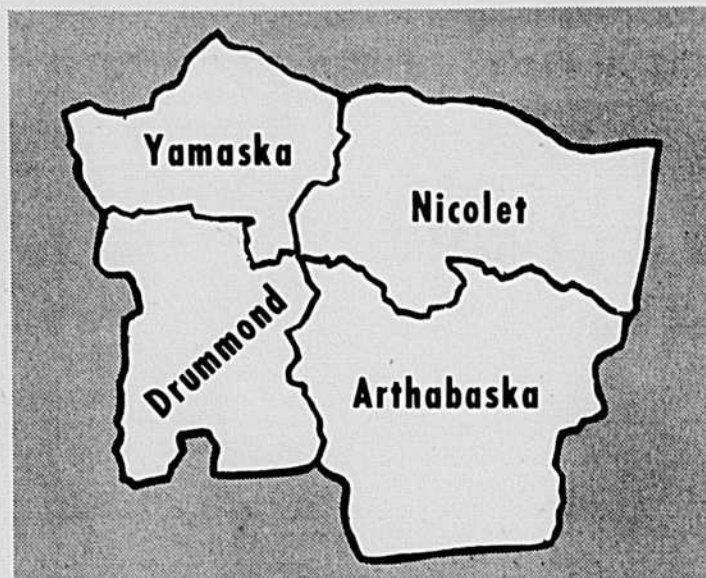
La marijuana peut faire surgir des fantasmes d'accroissement de la créativité, mais ce sont là des illusions, comme c'est le cas des illuminations dont parlent les habitués.

Des peines plus sévères vont résoudre le problème de la marijuana.

L'usage de la marijuana s'est répandu énormément, en dépit des plus sévères lois.

Il n'est pas dangereux de conduire sa voiture quand on est sous l'influence de la marijuana.

Le fait de conduire sous l'influence de n'importe quel agent enivrant constitue un risque.



N.D.L.R.: Nous continuons cette semaine de voir les résultats de la grande enquête sur la famille, menée dans le diocèse de Nicolet. Les lecteurs des autres régions rurales de la Province peuvent aussi en tirer profit.

LA FAMILLE dans le diocèse de Nicolet

Les enfants à la maison

Selon les données précédentes, le nombre moyen d'enfants à la maison se chiffre à 2.8. Cette moyenne est supérieure à la moyenne du Canada (1961), 1.9 enfant; à la moyenne de l'Ontario (1961), 1.6 enfant; à la moyenne de la province de Québec (1961), 2.2 enfants.

C'est dire que dans le diocèse, il y a plusieurs enfants d'âge pré-scolaire et scolaire.

Cela se conçoit aisément puisque d'après le Recensement de 1966, 28.63% des familles du diocèse comptaient, à la maison, 6 personnes ou plus alors que pour l'ensemble du Québec ce pourcentage se chiffrait à 21.49%.

Les enfants qui demeurent à la maison représentent 72% du total des enfants du diocèse.

Parmi eux,

21% sont âgés de moins de 5 ans;

64% vont à l'école;

15% travaillent tout en demeurant à la maison.

La large proportion d'enfants (21%) de moins de 5 ans explique la vogue croissante des classes maternelles.

Quant aux enfants qui ont quitté le foyer, on remarque une différence d'âge entre les filles et les garçons:

Age au départ	Garçons	Filles
15 à 19 ans	24%	37%
20 à 24 ans	51%	45%
25 ans et plus	25%	18%

Les garçons semblent donc moins pressés que les filles de quitter la maison paternelle. Il faut dire qu'ils se marient deux ans plus vieux que les filles et d'autre part, les filles trouvent plus facilement du travail à l'extérieur, soit dans des bureaux, soit dans des restaurants, etc.

Autres personnes à la maison

13% des familles gardent d'autres personnes que les enfants à la maison. Ce sont, en premier lieu, les parents de l'époux (5%), puis les parents de l'épouse (3%), et enfin de la parenté ou des pensionnaires (5%).

Travail de l'épouse

La population étudiée étant de condition financière relativement modeste, on n'est pas surpris de constater que 17% des femmes mariées travaillent à l'extérieur du foyer.

De ce nombre, il y en a:

31% de 20 à 24 ans,

21% de 25 à 35 ans,

20% de 35 à 55 ans.

Pour 77% de ces femmes, il s'agit de travail à plein temps, toute l'année. L'âge moyen de ces travailleuses est 38 ans et la majorité d'entre elles ont des enfants:

16% ont un enfant,

19% ont deux enfants,

34% ont trois enfants,

14% ont plus de trois enfants,

17% n'ont pas d'enfants.

Puisque 48% des femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer ont trois enfants ou plus et que 83% en ont au moins un, il ne semble pas téméraire d'affirmer que cette situation pose des problèmes d'éducation, surtout pour les tout jeunes enfants; l'on peut se demander aussi jusqu'à quel point et dans quel sens ce travail et l'épouse modifie la vie familiale.

Ces travailleuses, quelles sortes d'emplois exercent-elles?

Catégories occupationnelles	%
2— Gérants et administrateurs	1.0
3— Semi-professionnels	24.6
4— Petits administrateurs	6.4
5— Collets blancs	24.5
6— Spécialisés	3.4
8— Non spécialisés	18.6

Plusieurs femmes travaillent dans les catégories occupationnelles 3 et 5. On s'y attendait, puisque ces secteurs comprennent divers emplois féminins: institutrices, infirmières, vendeuses, etc. Mais on remarque également un fort pourcentage de la main-d'oeuvre féminine dans les emplois manufacturiers et industriels. 25% des épouses travaillent comme spécialisées ou semi-spécialisées, alors que la moyenne provinciale ne compte que 18% de la main-d'oeuvre féminine dans ce secteur. Si, dans la région, on ajoutait la main-d'oeuvre manufacturière non mariée, l'écart entre les deux moyennes serait encore plus considérable.

Avec les années, c'est surtout le nombre des femmes plus âgées au travail qui s'accroît. L'augmentation la plus frappante est venue des femmes entre 35 et 54 ans; en 1951, celles-ci représentaient seulement un peu plus de 20% de la main-d'oeuvre féminine (au Canada) alors qu'en 1961, elles représentaient plus de 30%.

Et l'on sait que dans les trois quarts des cas, le travail de la femme est exigé par un déficit grave au niveau du budget général.

A la question: *Qui garde les enfants pendant votre travail?* les réponses des épouses se répartissent de la façon suivante:

20%, le mari,

30%, les parents des époux,

30%, une gardienne à la maison,

20%, une gardienne à l'extérieur.

L'attitude de ces femmes face à une éventuelle garderie publique d'enfants est la suivante: 14% d'entre elles s'y opposent, 32% aimeraient beaucoup une telle institution, et les autres (54%) se déclarent indifférentes, peut-être parce qu'une telle possibilité ne leur a jamais été présentée. Notons enfin que 71% de l'ensemble des épouses travaillaient avant leur mariage.

D'autre part, il y aurait des problèmes à solutionner concernant le travail des femmes: salaires, sécurité d'emploi, promotion, etc.

Puisque le nombre des femmes mariées au travail croît constamment, améliorer ces situations aurait d'heureux effets sur les familles concernées. Toutefois, il faut bien admettre que le travail des femmes dans la région constitue pour les types d'industrie implantés déjà (textile, filatures, etc.) un bassin de main-d'oeuvre à bon marché. L'augmentation des salaires ou des bénéfices reçus par les femmes suppose une remise en question de toute une partie de notre économie régionale, de sa raison d'être, pour ainsi dire.

Le fait qu'un père sur trois veut changer d'emploi, qu'un sur cinq doit travailler hors du lieu de sa résidence et surtout qu'un sur trois a connu un chômage occasionnel, influence toute la vie de la famille en y créant un climat d'inquiétude et d'insécurité. La mobilité de la main-d'oeuvre, le recyclage, le reclassement répondent donc à des aspirations et à des besoins réels.

Conclusions générales

Cela nous permet de situer les familles du diocèse dans leur contexte socio-économique global: on a pu constater, en effet:

1— **L'importance du milieu rural qui demeure très grande.** Premièrement, parce que 70% des époux sont d'origine rurale: leur éducation, leur mentalité et, en somme, leur façon de concevoir les problèmes, demeure donc influencées par cette provenance. Deuxièmement, parce que la moitié du territoire du diocèse (comtés de Nicolet et d'Yamaska) possède une économie qui demeure essentiellement axée sur l'agriculture. Près de 25% de la main-d'oeuvre du diocèse est encore engagée directement dans l'agriculture.

2— **La faiblesse du revenu familial.** Une famille sur trois totalise comme revenu moins de \$4,000. par année. 32% des chefs de famille désireraient changer d'emploi. Le chômage

(Suite à la page 14)



L'ART des oeufs

Pâques approche... une nouvelle table digne des jours de fête se dresse à l'horizon... Que le décor de cette table soit raffiné, romantique ou d'avant-garde, inattendu, extraordinaire ou d'une perfection toute classique, il reste toujours à découvrir et à déguster les éléments cachés ou secrets d'une cuisine exercée et délicieuse.

OMELETTE SOUFFLÉE AU JAMBON

- 6 oeufs battus
- 1 tasse de crème sure commerciale
- 1/4 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- 1 tasse de jambon cuit, haché
- 6 blancs d'oeufs battus en pics fermes
- 1 c. à table de beurre

Anneaux de pommes

- 2 c. à table de beurre fondu
- 1 c. à table de cassonade
- 1/8 c. à thé de cannelle

- 3 pommes rouges évidées, coupées en anneaux.

Battre jaunes d'oeufs, crème sure, sel et poivre; y ajouter le jambon. Incorporer les blancs d'oeufs. Fondre le beurre dans une poêle à frire; y verser la préparation et étendre uniformément. Cuire lentement jusqu'à ce que le dessous soit doré, 3 à 4 minutes. Continuer la cuisson au four à 350°F, 10 à 15 minutes. Faire une coche au centre, garnir de crème sure et plier l'omelette. Servir immédiatement avec des anneaux de pommes sautées.

Anneaux de pommes

Mélanger beurre, cassonade et cannelle; y ajouter les pommes et dorer jusqu'à tendreté, 3 à 4 minutes de chaque côté.

QUICHE AUX CHAMPIGNONS

- 1/2 livre de champignons tranchés
- 2 c. à table de beurre
- 1 tasse (4 onces) de fromage cheddar râpé
- 1 c. à table de farine
- 1/2 c. à thé de moutarde sèche
- 1 croûte de tarte de 9 pouces
- 3 oeufs battus
- 3/4 tasse de crème de table
- 2 c. à table de persil haché
- 1/4 c. à thé de sel
- Pincée de poivre
- 2 tranches (2 onces) de fromage type fondu, coupé en lanières
- 1/4 tasse de bacon émietté

Dorer les champignons au beurre, environ 5 minutes. Mélanger fromage cheddar, farine et moutarde; en parsemer la croûte de tarte et ajouter les champignons. Garnir le dessus des lanières de fromage. Cuire à 350°F, 30 à 35 minutes (jusqu'à ce que la préparation soit prise). Avant de servir, ajouter le bacon émietté. 6 portions.

OMELETTES MINIATURES À LA CHINOISE

- 1 tasse d'oignon tranché
- 1/2 tasse de céleri en dés
- 3 c. à table de beurre
- 1/2 livre de champignons tranchés
- 1 tasse de poulet cuit, en lanières
- 1 tasse de fèves germées, égouttées

- 6 oeufs
- 1 c. à thé de sel
- Pincée de poivre
- 2 c. à table de beurre

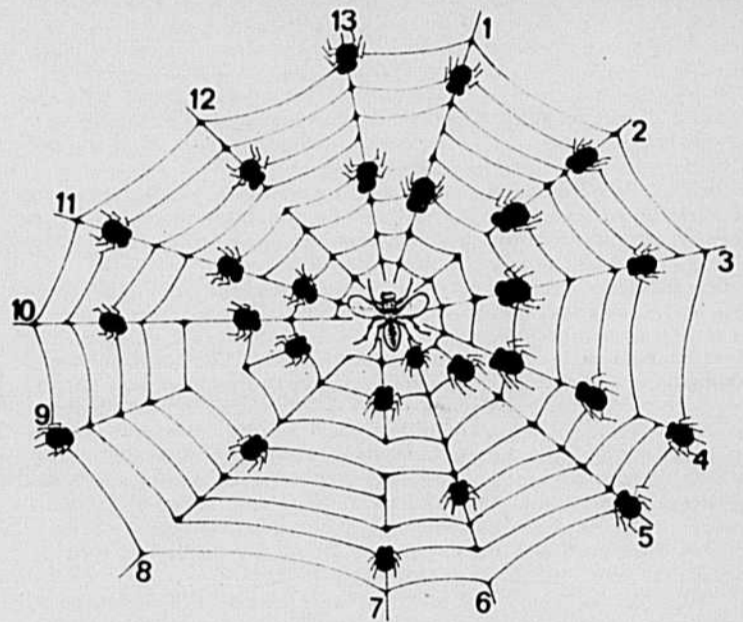
Sauter au beurre oignon et céleri, environ 4 minutes. Ajouter les champignons et cuire 4 minutes de plus (les légumes doivent rester croustillants). Refroidir et mêler au poulet et aux fèves germées. Battre oeufs, sel et poivre; incorporer aux légumes. Fondre le beurre dans la poêle. Verser 2 cuillerées à table de préparation, cuire à feu moyen environ 1 minute de chaque côté.



La grille de l'araignée

Une mouche est prisonnière au centre de la toile. Elle cherche à sortir en suivant les fils, mais 26 araignées la guettent. Aidez-la à s'échapper en sachant qu'elle ne peut en aucun cas reculer vers le centre.

Solution page 14



Tricotons, c'est l'heure...

Jeu de crochet

par Angèle

"Le tricot, un moyen de détente pour les femmes nerveuses". *Le Devoir*, 24 février 1970). Nous voilà donc sur la bonne voie! Continuons de la suivre, nos nerfs en bénéficieront.

Une mise au point

Les patrons offerts par le Service des Patrons de *La Terre de Chez-Nous* sont expliqués en anglais. Ces derniers viennent de Toronto et ne sont pas publiés en français. Ce que nous déplorons avec vous, chères crocheteuses. Ne pas confondre avec les Patrons à dix sous; car, ceux-ci sont présentés en français. Maintenant, dans les cadres de cette chronique, nous donnerons quelques renseignements qui vous aideront dans la traduction et la compréhension de ces guides. Un bon maniement du langage technique, l'emploi du lexique français et quelques explications devraient suffire pour les patrons simples.

Il sera question des augmentations et des diminutions dans le tricot au crochet.

Augmentations

Augmentation d'une maille

L'augmentation d'une maille au cours d'un rang se fait simplement en répétant (deux fois) la maille du point dans une même maille de base. On procède de même pour l'augmentation d'une maille au début ou à la fin d'un rang.

Augmentation de plusieurs mailles

Au début d'un rang

L'augmentation de plusieurs mailles au début d'un rang se

réalise facilement. Il s'agit de monter un nombre de mailles en l'air égal à celui des augmentations désirées. On doit, bien sûr, ajouter le nombre de mailles en l'air nécessaire pour monter de rang, dépendamment du point utilisé. Par exemple, vous tricotez en brides simples et vous devez augmenter de cinq mailles. Donc, vous montez 7 mailles en l'air et vous reprenez la bride simple en piquant le crochet dans la 3e maille comptée à partir du crochet.

A la fin d'un rang

L'augmentation de plusieurs mailles en fin de rang se fait également sur une chaînette. Afin d'éviter un décalage de hauteur entre les deux côtés du morceau, il faut monter la chaînette au

début du rang précédent. On procède d'abord comme on l'a fait pour les augmentations du début de rang. On monte le nombre de mailles en l'air égal à celui des augmentations, plus les mailles nécessaires pour monter de rang. Reprenons l'exemple ci-dessus: augmentation de 5 mailles dans un travail en brides simples; mais, cette fois-ci en fin de rang. Au début du rang précédent, faire une chaînette de 7 mailles en l'air, revenir sur les 5 premières mailles par des mailles coulées. Les deux dernières mailles sont laissées libres, étant nécessaires pour le point. Au rang suivant, (celui qui demande les augmentations) le point utilisé se fera sur les mailles coulées.

Diminutions

Diminution d'une maille

La diminution d'une maille se fait de deux façons selon le point utilisé.

a) - **Travail en mailles serrées:** il s'agit tout simplement de sauter une maille de base. Ceci s'applique aux diminutions du début et du milieu du rang. En fin de rang sauter l'avant-dernière maille.

b) - **Travail en brides:** on fait deux brides à moitié fermées dans deux mailles qui se suivent et on coule ensuite les trois dernières boucles ensemble. **Brides à moitié fermées:** * 1 jeté, piquer le crochet dans une maille de base, 1 jeté, tirer une boucle, 1 jeté, ** ramener le fil à travers deux boucles *. Notez qu'il vous reste deux boucles sur le crochet, laissez-les en attente et recommencez les indications entre * et *

pour la 2e bride à moitié fermée. Procédez.

Diminution de plusieurs mailles

Au début d'un rang

En début de rang, la diminution de plusieurs mailles se fait par mailles coulées. Sur les mailles de base du rang précédent, on fait un nombre de mailles coulées égal à celui des diminutions demandées. On procède ensuite comme en début de rang ordinaire. Ne pas oublier les m. en l'air nécessaires pour monter de rang selon le point choisi.

A la fin d'un rang

En fin de rang, la diminution de plusieurs mailles ne demande aucun effort. Il suffit de laisser, sans les travailler, un nombre correspondant de mailles à celui des diminutions désirées. On reprend alors le travail dans l'autre sens et ça continue.

Nous vous engageons à pratiquer ces quelques notions afin d'en acquérir une bonne maîtrise. Ainsi, vous vous lancerez sans hésitation dans l'aventure des plus et des moins, le moment venu.

Pantoufles "Grand-Maman"

Moment de détente: pantoufles "Grand-Maman" pour nos mini. Fournitures: laine synthétique (Phentex) 1 pelote, crochet no 9 (Canada) Tension: 4 b.s.: 1 po. 2 rgs; 1 po.

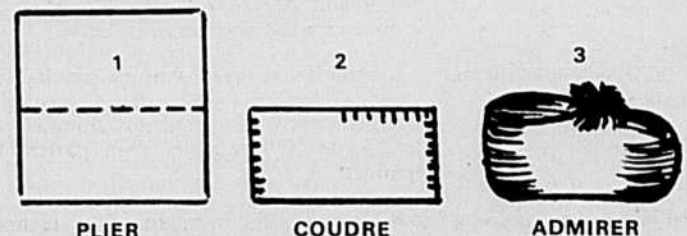
Pour enfant, longueur du pied: environ 6 po.

Faites une chaînette de 24 m.

1er rang: 2 m. en l'air en début de rg, tricoter en b.s. jusqu'à la fin. Continuer ainsi jusqu'à obtention d'un morceau carré (environ 12 rgs).

Plier en deux. Coudre à l'arrière (talon), à l'avant et sur le dessus, la moitié environ. Tourner à l'endroit. Ajouter le petit pompon qui réjouira le mini ou même le maxi.

Procéder de même pour l'autre pantoufle.



A noter: la façon de réaliser cette pantoufle pour tous les membres de votre famille. (Vignettes 1, 2 et 3). Mesurez le pied de votre enfant. Ceci vous donne la longueur exigée. Ensuite, connaissant votre tension, vous pouvez faire le calcul du nombre de mailles à monter et du nombre de rangs à faire pour réussir cette pantoufle toute simple et si pratique. Même papa en voudra.

Le courrier de

Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - âge, sexe, situation - Lettre courte précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 3 pages - Pseudonyme court et original - pas de service d'échange - Si on écrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave VIGER, MONTREAL 132

"Nous ne comprenons pas toujours pourquoi telle route difficile nous est indiquée..."

Je veux moi aussi répondre à celle qui signait "Moi je pense ainsi" dans le numéro du 11 février. Tout d'abord, je me demande si ce n'est pas la fatigue qui la fait parler ainsi. Mariée à 19 ans, était-elle prête à assumer les responsabilités du mariage? Personnellement, j'ai 11 enfants, dont 10 d'âge scolaire. Nous ne sommes pas riches et comme bien d'autres avons eu à supporter de grandes épreuves, dont la maladie ne fut pas la moindre.

Au lieu d'accuser l'Eglise de ce qui m'arrive, je tiens à la remercier pour m'avoir aidée à accéder au grand bonheur profond qui est nôtre, même à travers les épreuves. Comme vous madame, nous avons connu des périodes de continence et de luttes. Jamais je n'ai entendu dire que nous devions avoir un enfant tous les ans. Mais on nous a demandé de ne pas détruire ce germe de vie que le Créateur a déposé en nous. Nos prêtres sont d'accord pour nous recommander la méthode symptothermique, aujourd'hui reconnue comme sûre si elle est bien comprise.

Nous ne comprenons pas toujours dans le moment pourquoi telle route difficile nous est indiquée au lieu d'une autre plus facile. Mais avec le temps, les événements donnent raison à l'Eglise. Ainsi vous souvenez-vous du temps des fréquentations où tout ne nous était pas permis, si nous voulions arriver au mariage intacts. Je crois qu'ensuite, au moment où après le mariage, on se donne l'un à l'autre pour la première fois, le bonheur est tellement grand et surpasse tout, au point de faire oublier très vite les sacrifices acceptés pour rester vierges.

Que les voisins aient moins d'enfants, qui nous prouve qu'ils sont plus heureux? Vous auriez dû voir la joie de toute la famille, lorsque après la naissance de l'avant-dernière, je croyais ma famille finie et qu'au bout de quelques années, je me suis vue enceinte pour la 11e fois. Cet enfant, même s'il ne parle pas encore nous dit merci de l'avoir accepté par ses caresses et son gazouilli. Prenez-vous assez le temps de regarder tous ces petits bonheurs qui passent chez vous, au lieu de regarder ce qui semble le bonheur des autres. C'est tellement passionnant d'étudier et de suivre des conférences pour ensuite à deux, faire de ces enfants des hommes et des femmes sains, honnêtes et de bons chrétiens. Lorsque tous ces bulletins scolaires arrivent, vous avez la preuve que même si vous en avez plusieurs, ils ne sont pas pour cela dépourvus d'intelligence. Peut-être tiennent-ils de leur père...

Je ne dis pas, ayons 2, 5 ou 10 enfants, mais s'il est nécessaire de planifier la famille, employons une méthode qui élève au lieu d'avilir. Faisons notre part, Dieu se chargera du reste.

Maman heureuse avec ses petits et grands

AUTRES REPONSES A "MOI, JE PENSE AINSI"

"Aujourd'hui, je ne me reconnais plus". Je suis un peu de l'avis de celle qui signait "Moi, je pense ainsi". J'ai eu 13 enfants. Un seul est marié, 3 au travail et les autres aux études. Il m'arrive de temps à autre de réfléchir sur le passé. Franchement, j'envie les jeunes d'aujourd'hui. A les entendre, ils ne feront pas ce que l'on a fait et je les approuve. Moi, lorsque j'ai été bien renseignée sur le contrôle des naissances, il était trop tard. S'il m'était permis de retourner en arrière, je n'en aurais pas treize. Je me revois encore lorsque j'en avais 3 aux couches, me lever jusqu'à 4 ou 5 fois la nuit. Etre des six mois sans sortir. Ne voir que les murs de la cuisine et de la salle de bain. Et tous ces marmots à élever, consoler, éduquer. Laver, repasser, ranger la maison, je vous assure que la mère n'était pas toujours sereine. Aujourd'hui, je ne me reconnais plus, je suis une toute autre femme. Pourquoi? C'est qu'enfin, je suis moi-même. Après avoir vécu des années dans la brume... je me demande où j'ai pris ce courage.

Je ne vivrais plus ainsi aujourd'hui et mes enfants ne vivront pas cette vie. Mais seront-ils plus heureux que nous? S'ils arrangent leur vie trop à leur goût, ils connaîtront quand même des difficultés. Serons-nous récompensés dans nos enfants? J'en doute beaucoup.

Fatiguée d'être mère.

"LES MERES ACTUELLES VIVENT DANS LA PEUR D'AVOIR DES ENFANTS"

Je vous félicite madame d'avoir eu le courage de dire franchement votre idée. Je vous amène quelques points qui vous feront encore réfléchir. J'espère que cela vous aidera à ne plus mettre sur le dos de l'Eglise, nos pauvres faiblesses humaines.

Je crois que le mal vient de la société et non de l'Eglise. Est-ce la faute de l'Eglise si les propriétaires refusent un logement aux familles nombreuses? Est-ce la faute de l'Eglise si la femme veut avoir plus de liberté pour sortir? Dieu sait si nos mères n'auraient pas désiré plus, si elles avaient eu le confort que nous avons. Est-ce la faute de l'Eglise si avec le rythme de vie actuel avec ses exigences d'argent et la publicité qui nous crée toujours de nouveaux besoins, cela nous fait oublier le sacrifice? De là sont nées toutes ces idées qu'il fallait planifier la famille. A force de l'entendre dire, les mères actuelles vivent dans la peur d'avoir des enfants. C'est l'origine de la moitié de leurs malaises. Elles n'acceptent plus leur rôle de mère, d'éducatrice. Pourtant que de richesses à mettre en valeur de la part des parents et des enfants, quand on comprend son rôle et qu'on en accepte les sacrifices. Quelle joie on récolte!

Loin de moi l'idée d'encourager les mères à avoir le plus d'enfants possible. La santé de la mère demande parfois l'abstinence et ça se pratique, même quand deux êtres s'aiment. Quand on se sert de sa tête pour comprendre

le bien de l'autre et quand on sait demander à Dieu sa force.

Je suis la onzième d'une famille de douze et je n'aurais pas voulu que mes parents arrêtent leur famille à 4 ou 5. Je remercie Dieu tous les jours du don de la vie, même si j'ai connu bien des souffrances physiques et morales. Vous allez sourire, si je vous dis que je suis une célibataire et que j'ai refusé une belle carrière pour élever les dix enfants d'une soeur malade. Avec Dieu, on peut tout. Chaque matin, je disais: "avec votre grâce Seigneur, je recommence." Je vous souhaite tout le bonheur possible. Sur tout d'accepter votre part dans la grande famille humaine. La partie sera gagnée de moitié.

Fleur des champs.

"J'AURAI BIEN VOULU ME REPOSER DANS LEUR PRESBYTERE PLEIN DE SILENCE"

Vous avez parfaitement raison de penser ainsi, chère madame. Moi aussi j'ai connu de trop nombreuses maternités et mon mari était aussi chagriné que moi. C'était dur dans ce temps-là. Mais maintenant que c'est passé, je suis heureuse de me voir la conscience en paix, malgré que la religion catholique était sévère. En confession, quand on avait refusé son mari, on n'avait pas l'absolution. Je vous assure qu'on ne revenait pas souvent avec ce péché-là! Je veux bien admettre qu'ils aient du raison, mais ce n'était pas eux nos bons curés qui élevaient nos trop nombreux enfants. J'aurais bien voulu parfois aller me reposer dans leur presbytère plein de silence.

Au-delà de l'Eglise, il y a Dieu. Quand on fait ce qui n'est pas permis, il en reste des taches dures à effacer. Sur notre lit de mort, on sera content d'avoir fait son devoir. J'ai douze enfants mariés. J'en entends de toutes sortes sur la régulation des naissances. Ils n'ont pas de grosses familles, mais à quel prix... Ils n'ont jamais la paix. Ce n'est pas drôle pour les jeunes de vivre dans ce renouveau de l'Eglise et de la famille. Ils trouvent cela dur d'élever des enfants, leur moi, leurs plaisirs, leurs satisfactions sont dérangées. Ils ont peur des sacrifices, ça se voit maintenant que tout est devenu gratuit, que les foyers sont confortables. Pourquoi ne pas avoir davantage confiance en Dieu et en sa bonté. J'ai une belle famille et j'en suis fière. Des joies et du bonheur j'en ai beaucoup. J'espère ne pas m'être trompée dans mes convictions religieuses.

Femme aimante de 1930.

"QUAND CHACUN FAIT SA PART, CELA N'EST PAS SI MAL"

Je ne suis pas de l'avis de cette dame. Si les prêtres ne se mélaient pas de cette question, ça serait un désastre. Si les gens avaient plus confiance en Dieu, ça irait mieux. J'ai moi-même douze enfants, le plus vieux a quinze ans. Nous sommes très heureux tous ensemble. Mon mari et moi participons à des jeux d'équipes avec les enfants. Je comprends que le coût de la vie est élevé, mais quand chacun fait sa part, on finit par arriver. Les aînées vont garder en fin de semaine, elles se font de \$3 à \$4 chacune. Celles qui n'ont que peu ou pas d'enfant sont souvent celles qui font les dépressions nerveuses, ou encore ça va mal dans leur ménage. Elles n'ont pas la conscience tranquille et se bourrent de pilules pour les nerfs. Dieu envoie à chacun ce qu'il peut supporter. L'enfant vient au monde avec son pain. Pour l'instant, je ne regrette rien.

Maman de 36 printemps

La famille...

(Suite de la page 12)

occasionnel touche également un père de famille sur trois. L'insuffisance du revenu familial pousse 17% des épouses à prendre un emploi.

3— L'âge élevé de la population et des chefs de famille. L'âge moyen des époux de 45 ans. En moyenne également, ils totalisent 19.4 ans d'expérience conjugale. Cette vieillesse relative des chefs de famille les rend moins souples face aux changements rapides exigés par notre société. Cette constatation constitue une des contraintes principales auxquelles ont à faire face tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, tentent d'apporter le changement.



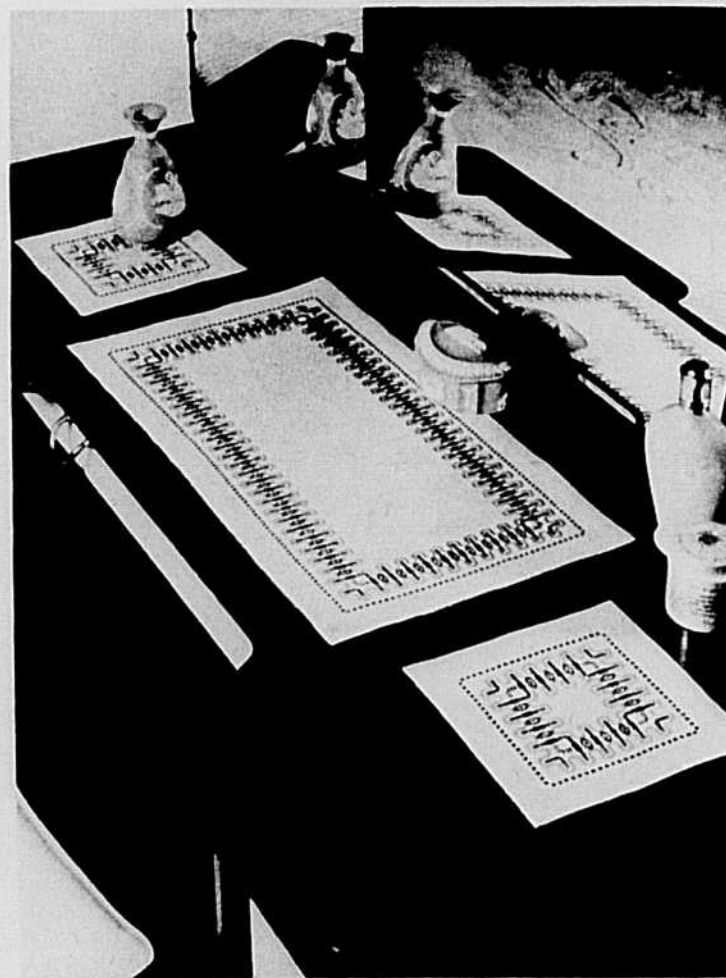
L'élégance à votre portée

4982- L'indispensable ensemble robe et manteau pour toutes les belles sorties. Cousu de même tissu ou en imprimé contrastant avec l'uni. NOUVELLES DEMI-TAILLES: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2. La taille 14 1/2, buste 37 prend 2 vgs 3/8 dans le 39 po., pour la robe et 3 vgs pour le manteau. Prix: 85 cts.

7105- Le tricot si à la mode dans ce motif fantaisiste, parfait pour le voyage. Tailles 32 à 46 inclusivement. Prix: 60 cts. Patron en anglais, avec lexique français.

4707- Robe-manteau classique favorite pour le printemps. NOUVELLES TAILLES DE DEMOISELLES: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La taille 12, buste 34 prend 3 vgs 3/8 dans le 39 po. Prix: 85 cts.

PATRON A DIX SOUS



PARURES DE COIFFEUSE — Si le décor où vous vivez paraît manquer de chaleur, n'hésitez pas à réaliser cette parure de coiffeuse. Elle ajoutera à la pièce à laquelle vous la destinez une ambiance de confort. Modèle no. E. 8635 F. Adressez vos commandes à PATRON A DIX SOUS, LA TERRE, 515 ave Viger, MONTREAL 132. N'oubliez pas le numéro du patron et dix sous pour couvrir les frais de poste.

CAMPS D'INFORMATION

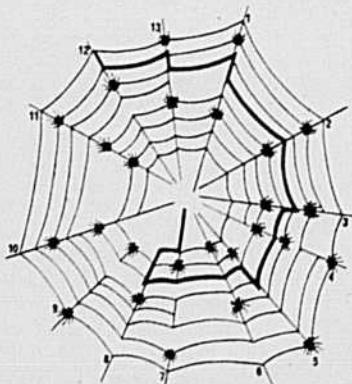
L'INCONNUE, LA VIE RELIGIEUSE

- pour jeunes filles de 20 ans et plus
- désirant mieux situer leur engagement
- dans les Laurentides, les 26 juin - 29 juin, 24 juillet - 27 juillet, 21 août - 24 août.

Pour informations:

Soeurs des Saints-Apôtres
a/s l'inconnue
14,800 est, boul. Gouin, Montréal 479.
Céline Martin s.s.s.a.
(514) 665-6821

SOLUTION de page 13





RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits



UNE AFFAIRE DE MARMELADE

Vous prenez oranges, citrons, mandarines et citrouilles, vous brassez le tout avec une vadrouille et vous avez la recette aigre-douce qui plaît à tous les amis des artistes, en ce milieu de mars. Les vainqueurs des prix Orange et Cie ont été proclamés lundi dernier, voici donc pour votre plaisir ou votre amertume la liste des élus.

Danielle Ouimet, celle qui ne vous cache rien, a décroché son citron, pour n'avoir point été aussi chaleureuse avec les journalistes. Réal Giguère, parfait citron, juveux et mûri à point a reçu le sien; quand on est illimité, on peut tout se permettre! Les plus gentils qui se sont fait "oranger": Yvon Deschamps et Renée Claude.

Le prix Citrouille (la plus mauvaise émission radio ou télévision de langue française) a été décerné à "Vaudeville" qui a battu de justesse les "2D" alors que c'est "Format 60", la nouvelle émission d'affaires publiques de Radio-Canada qui a remporté le prix Mandarine, pour la meilleure émission.

Au chapitre des commerciaux les plus mauvais, c'est encore Ma-

dame Déry des Tois-Rivières qui déclassa tout le monde, le pouvoir de l'Arctique ça conserve! Suivent d'assez près ceux de Certs, de

l'Eau Montclair et d'O'Keefe. Alors que c'est la réclame des Caisses Populaires Desjardins qui s'est vue remettre le prix Eclair pour le meilleur commercial. Ces publicités sont jeunes, originales et agréables. Doit-on en attribuer surtout le mérite à la petite Marie-Josée Taillefer ou à ceux qui ont conçu les réclames, l'Agence BCP? Ce qui compte c'est que le résultat soit aussi excellent.

Mais comme la bêtise paie, la publicité est aussi rentable pour ceux qui reçoivent les vadrouilles et les citrouilles que les mandarines et les éclairs. Drôle de monde.

Marie-Stéphane

En bref...

Les prix du lait

C'est aux deux extrémités du pays que le prix du lait nature au producteur était le plus élevé en décembre dernier: \$7.22 les cent livres à Vancouver et \$7.20 à Halifax, selon le rapport fédéral sur le marché des produits laitiers. Il s'agit du lait vendu exclusivement pour embouteillage d'un teneur en matières grasses de 3.5%. Edmonton était encore la seule ville où les laiteries payaient seulement \$6 les cent livres au producteur. Winnipeg et Regina: \$6.30; Toronto, \$6.65; Montréal, \$6.56; Saint-Jean (N.-B.), \$6.25 mais, dans ce dernier cas, il y a eu certainement hausse depuis.

Mars, mois du miel

Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, vient de proclamer mars mois National du miel. On sait que mars sera aussi le mois des bonnes semences.

Dans l'opinion du Ministre, il est approprié de signaler la valeur de ces deux produits en même temps. Les abeilles sont nécessaires à la production de plusieurs semences génétiquement tandis que certains miels de la plus haute qualité sont le fruit de la pollinisation de ces cultures.

Le beurre en Europe

Les excédents de produits laitiers diminuent dans les

pays de la communauté européenne: France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas. La production beurrière a baissé jusqu'à 8% au Pays-Bas, cependant que la consommation est à la hausse.

Le Japon et la France

Une délégation de 35 constructeurs et importateurs japonais de matériels agricoles a rencontré récemment à Paris un groupe de constructeurs en vue de s'informer des possibilités d'importation de matériel français. Il faut dire que la France reçoit déjà massivement du Japon des motoculteurs et des pulvérisateurs.

Boeuf cancéreux et hamburger

L'an dernier, les Américains ont mangé des millions de livres de viande provenant de boeufs atteints d'un cancer de l'oeil ou de quelque tumeur similaire, selon les statistiques du secrétariat de l'Agriculture des E.U. Cette mesure ne présente aucun danger puisqu'on a pu établir scientifiquement qu'une fois la tumeur prélevée, le reste de la viande de bovin demeure sain et propre à la consommation. La situation est bien différente dans le cas du cancer du poulet qui peut se communiquer à tout l'organisme. C'est pourquoi on doit abattre toute volaille qui présente des symptômes de cette maladie.

LES MOTS CROISÉS DE "LA TERRE"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1—Ensemble de petites feuilles à l'extrémité de la tige ou à l'aiselle des feuilles. - Partie de la charrue.
- 2—Courroie fixée au mors du cheval. - Dans la montagne, versant à l'ombre. - Iridium.
- 3—Petit de l'oie. - Partie aval d'une vallée envahie par la mer. - Mesure chinoise.
- 4—Lui. - Célèbre tour.
- 5—Action d'élever les animaux. - Jeter en l'air, avec force, les pieds de derrière.
- 6—Pique avec l'éperon.
- 7—Fera cuire dans une poêle. - Large cuvette où se font des ablutions à grande eau.
- 8—Qui n'agit pas avec promptitude. - Tresse.
- 9—Papillon. - Symbole chimique.

- 10—Au billard effet de recul. - Enveloppe coriace de quelques fruits. (plur)
- 11—Sans ailes. - Construit.
- 12—La plus vile populace. - Personne qui amasse.

VERTICALEMENT

- 1—Instrument servant à briser la tige du chanvre ou du lin. - Relatif à la fleur.
- 2—Partie de la bride qui garantit l'oeil du cheval et l'empêche de voir de côté. - Tête d'une tige de blé.
- 3—Avec les autres. - Cage pour engraisser les poulets.
- 4—Action de rouvrir.
- 5—Gros perroquet. - Recouvert d'une mince couche d'or.
- 6—Obtenu. - Petite scie à lame rigide, munie d'une poignée à l'une de ses extrémités. - Eminence.
- 7—Homme politique irlandais (1803-1864). - Conscience.
- 8—Ingénu. - Exposé succinct sur un sujet particulier (plur).
- 9—Noir d'Afrique australe. - Empereurs de Russie.
- 10—Obtenu. - Tellure. - La plus vile populace.
- 11—Potage d'origine espagnole. - Se dit d'un cheval dont les incisives conservent le cornet dentaire, qui disparaît en général vers huit ans.
- 12—Eclat de voix. - Planter de nouveau en bois un terrain qui avait été déboisé.



IMPORTANT

La cuisson sera un plaisir pour vous avec "ENGEDURA" La LEVURE - sèche - à effet rapide QUI SE CONSERVE INDÉFINIMENT

Si votre épicer ne la vend pas, COMMANDEZ PAR LA POSTE

Boîte de 1 1/4 once..... 0.35
Boîte de 4 onces..... 0.70
Les 2 ci-dessus pour seulement..... 1.00
Boîte de 8 onces..... 1.30
Frais de poste payés
S.V.P. nous donner le nom de votre épicer. Ecrire vos nom et adresse en lettres mouliées.
EDWARD AGENCIES LTD.
P.O. BOX 1558,
Winnipeg 1, Manitoba.

LES FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 22 AU 28 MARS 1970

Explications
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.
Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

MONTREAL

Canal 7 (CBF)

DIMANCHE, 22 MARS
2 h.—JO LEMONDADE (3)—Parodie de western. Un redresseur de torts défend deux belles contre les entreprises d'un sombre individu.
LUNDI, 23 MARS
11h.15 a.m.—CALYPSO (4)—Documentaire romancé. La vie d'une famille de race noire sur une île des Antilles.
1h.—TROIS HEURES POUR TUER (5)—Western. Accusé à tort d'un crime, un homme tente de découvrir le vrai coupable.

MONTREAL

Canal 10 (CFM-TV)

MARDI, 24 MARS
1h.—UN REVENANT (5)—Drame psychologique. Chassé par la famille de sa fiancée, un homme revient vingt ans plus tard pour se venger.
7h.30—UN HOMME CHANGE SON DESTIN (4)—Film biographique. Un joueur de baseball voit sa carrière brisée par un accident de chasse.
MERCREDI, 25 MARS
11h.15 a.m.—LA CHUTE D'UN CAUD (4)—E.U. 1960. Drame policier. La carrière d'un gangster des années 20.
1h.—RIEN QUE NOUS DEUX (4)—Comédie dramatique. Les joies et les difficultés d'un mariage entre deux étudiants d'Université.
JEUDI, 26 MARS
11h.—SON FIDELE COMPAGNON (6)—Film d'aventures. Un gauchiste solitaire devient le protecteur et l'ami d'un orphelin.

1h.—LA COURONNE DE FER (5)—Drame historique. Histoire légendaire d'une couronne jadis offerte au Pape.
7h.30—LE CIEL SUR LA TÊTE (4)—Film d'anticipation. Un satellite mystérieux met en alerte l'équipage d'un porte-avions. - Aspects documentaires intéressants. Construction dramatique faible. Technique sûre. Interprétation satisfaisante. - Courage. Amitié virile. (a)
VENDREDI, 27 MARS
11h.15 a.m.—IL HABITA PARMIL NOUS (5)—Documentaire religieux. Dans la Palestine actuelle, évocation de la vie du Christ à l'aide des textes de l'Evangile.
1h.—L'ENFANCE NUE (3)—Fr. 1967. Drame social. Un enfant abandonné par sa mère est confié à un vieux ménage.

SAMEDI, 28 MARS
11h.30—UN DIMANCHE A NEW-YORK (5)—Comédie. Surprise par son fiancé avec un autre homme, une jeune fille lui fait croire qu'il s'agit de son frère.
1h.15 a.m.—IL FAISAIT NUIT A ROME—Drame de guerre. Une jeune résistante italienne abrite trois officiers alliés.

MONTREAL

Canal 13 (CKM-TV)

DIMANCHE, 22 MARS
1h.30—ORAGE AU PARADIS (5)—Drame d'aventures. Sur une île quasi déserte, deux hommes s'éprennent de la même femme.
12h.—VILLA SANS SOUCI (6)—Comédie. Un jeune chanteur rencontre sa future épouse dans une auberge de neurasthéniques.
LUNDI, 23 MARS
12h.15—QUI ETAIT DONC CETTE DAME? (4)—Comédie. Un mari, surpris par sa femme à embrasser une jeune fille, est entraîné dans de nombreuses complications.
2h.—L'ACROBATE (5)—Fr. 1940. Comédie. Un maître d'hôtel est poursuivi par son patron à qui il doit de l'argent.

MARDI, 24 MARS
2h.—TROIS FILLES SUR UNE ÎLE (5)—Dan. Comédie. Deux des îles de l'archipel danois sont en état de guerre froide.
MERCREDI, 25 MARS
12h.15—NOUVELLE AUREOLE (4)—Drame psychologique. La rééducation d'un soldat rendu aveugle par une blessure de guerre.
2h.—ANTOINETTE ET ANTOINETTE (3)—Comédie. Un jeune couple égare un billet gagnant de loterie.
7h.30—CELUI QUI DOIT MOURIR (3)—Fr. 1957. Dans un village grec occupé par les Turcs, les habitants s'apprennent à jouer la Passion du Christ.

JEUDI, 26 MARS
12h.15—IL EST MINUIT, DOCTEUR SCHWEITZER (5)—Fr. 1952. Drame. La guerre de 1914 empêche le docteur Schweitzer de poursuivre son oeuvre humanitaire au Gabon.
2h.—LES HEURES BREVES (5)—Drame. Une femme atteinte d'un tumeur au cerveau, épouse le médecin qui la soigne.
7h.30—GOLGOTHA (4)—Drame religieux. Illustration de la passion du Christ.
VENDREDI, 27 MARS
12h.15—LE SECRET MAGNIFIQUE (4)—E.U. 1954. Drame sentimental. Un jeune homme tente de réparer le mal qu'il a involontairement causé à une femme.
2h.—CATHERINE DE SIENNE (6)—Biographie religieuse. La vie de Catherine de Sienne, la grande mystique du XIVe siècle.
7h.30—LE DIALOGUE DES CARMELITES (4)—Fr. 1960. Drame. Durant la Révolution française, des religieuses font le vœu du martyre.

SAMEDI, 28 MARS
8h.—LA REVANCHE DU MUSTANG (6)—Mex. Une fillette tente de sauver un cheval accusé d'avoir piétiné son maître.
1h.—DEUX NIGAUDS MARINS (5)—Comédie. Deux matelots aident une vedette de la radio à échapper à une journaliste.
MARDI, 24 MARS
8h.—CHERIE, JE ME SENS RAJEU-NIR—Comédie. Un savant et sa femme absorbent un élixir rajeunissant et retournent bientôt en enfance.
MERCREDI, 25 MARS
7h.—SAINT JEANNE (4)—Drame. La vie de Jeanne d'Arc.
MERCREDI, 25 MARS
11h.30—AU SEUIL DE L'INCONNU (4)—Drame. Un médecin militaire tente de dangereuses expériences pour diminuer les risques du parachutage.
VENDREDI, 27 MARS
8h.—LUTTE SANS MERCI (5)—Drame psychologique. Un ingénieur entreprend une enquête sur un attentat dont il a été victime.
SAMEDI, 28 MARS
11h.30—AVRIL A PARIS (5)—Comédie musicale. A la suite d'une erreur, une jeune danseuse est envoyée à Paris pour représenter les Etats-Unis à un festival artistique.

SHERBROOKE
Canal 7 (CHL-TV)

MARDI, 24 MARS
7h.—SAINT JEANNE (4)—Drame. La vie de Jeanne d'Arc.
MERCREDI, 25 MARS
11h.30—AU SEUIL DE L'INCONNU (4)—Drame. Un médecin militaire tente de dangereuses expériences pour diminuer les risques du parachutage.
VENDREDI, 27 MARS
8h.—LUTTE SANS MERCI (5)—Drame psychologique. Un ingénieur entreprend une enquête sur un attentat dont il a été victime.
SAMEDI, 28 MARS
11h.30—AVRIL A PARIS (5)—Comédie musicale. A la suite d'une erreur, une jeune danseuse est envoyée à Paris pour représenter les Etats-Unis à un festival artistique.

TROIS-RIVIERES

Canal 13 (CKM-TV)

LUNDI, 23 MARS
9h.30 a.m.—UNE FILLE A BAGARES—Film d'aventures. Une entraîneuse recueille un bébé et adopte l'identité de sa mère, déçédée.
MARDI, 24 MARS
12h.15—LE PAYS D'OU JE VIENS (4)—Fantaisie musicale. Un jeune homme riche profite du fait qu'il est le sosie d'un pianiste, amoureux timide d'une gentille serveuse.
5h.—LE CRAN D'ARRRET (4)—Film policier. Une commission spéciale est chargée de mettre fin aux activités de gangsters.
MERCREDI, 25 MARS
9h.30 a.m.—LES SOUCOUPES VO-

LANTES ATTAQUENT (5)—Film de science-fiction. Les habitants d'une planète inconnue attaquent la terre.
5h.—MONTAGNE ROUGE (5)—Western. Un jeune Sudiste, accusé à tort d'un meurtre, est délivré par un officier au moment où il va être pendu.
JEUDI, 26 MARS
5h.—LE PETIT GARCON PERDU (4)—Drame psychologique. Après la guerre, un journaliste américain retrouve son fils dans un orphelinat français.
VENDREDI, 27 MARS
12h.15—ONZE FIORETTI DE ST-FRANCOIS (2)—It. 1950. Esquisse. Quelques épisodes de la vie de saint François d'Assise.
9h.—L'ENQUETE DE L'INSPECTEUR MORGAN (3)—Drame policier. Un jeune peintre est faussement accusé de meurtre.

QUEBEC
Canal 4 (CFM-TV)

DIMANCHE, 22 MARS
10h.45 a.m.—LE CHEVALIER DE LA REVOLTE (6)—It. 1953. Film de cape et d'épée. Un jeune homme prend la tête de partisans siciliens révoltés contre leur prince.
9h.30—MABUSE ATTAQUE SCOTLAND YARD (4)—Drame policier. Un médecin sinistre commet plusieurs crimes après s'être approprié un appareil contrôlant la volonté d'autrui.
LUNDI, 23 MARS
9h.30 a.m.—LES MOTORISEES (6)—Film à sketches. Le comportement de la femme au volant.
MARDI, 24 MARS
9h.30 a.m.—SOUS LE CIEL D'ANDALOUSIE (6)—Film musical. De retour chez les siens, un chanteur s'éprend d'une ancienne camarade.
MERCREDI, 25 MARS
9h.30 a.m.—LE PARADIS DE SATAN (5)—Fr. 1938. Drame. Deux femmes, propriétaires d'une plantation de

cacaoyers, sont en butte à la convoitise d'un riche financier.
7h.30—EN LETTRES DE FEU (5)—Drame. Les difficultés d'un homme pour parvenir au succès dans la carrière d'acteur.
JEUDI, 26 MARS
9h.30 a.m.—LA FILLE DES MARAIS (3)—Film biographique. La vie et la mort de Sainte Maria Goretti.
VENDREDI, 27 MARS
9h.30 a.m.—LES ANGES DU PECHE (2)—Fr. 1943. Drame spirituel. Le cheminement spirituel d'une religieuse, désireuse de convertir une jeune meurtrière.
2h.30—UN RAYON DE SOLEIL (5)—Mélodrame de L. Lucia. Une petite orpheline réconcilie son grand-père avec sa mère.
7h.30—LE MERCENAIRE DE MINUIT (4)—E.U. 1964. Western. Un tueur prend le parti de l'homme qu'il doit abattre pour toucher une prime.

SAMEDI, 28 MARS
10h. a.m.—THERESE MARTIN (5)—Drame religieux. La vie de Soeur Thérèse de l'enfant-Jésus et d'une de ses compagnes de pension, Elisabeth d'Estranges.
9h.—UNE POIGNEE DE NEIGE (3)—Drame. Devenu narcomane, un jeune homme compromet le bonheur de son ménage.
AUTRES CANAUX
Les films présentés aux canaux 4 (CKRN-TV), 3 (CJBR-TV Rimouski), 9 (CKBL-TV, Matane), 12 (CKRS-TV, Jonquière), 7 (CKRT-TV, Rivière-du-Loup) et 11 (CBVT, Québec), sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal). Ces mêmes films sont aussi proposés une heure plus tard aux téléspectateurs de Carleton (CHAU-TV) et Moncton (CHAFT). Dans le cas du canal 9 (CBFT, Ottawa) les films sont les mêmes que ceux présentés au canal 2, mais certains le sont avec un semaine de retard sur l'horaire du canal montréalais.

Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie

Règlement no 1

RÈGLEMENT DE LA DIVISION DES PRODUCTEURS EN GROUPES

ATTENDU QUE les plans-conjoints administrés par le Syndicat des Producteurs de Bois de la Gaspésie portent sur la mise en marché du bois provenant de plus d'un district électoral;

Il est proposé par Jos. M. St-Pierre appuyé par Roland Babin approuvé par l'Assemblée Générale, et résolu qu'un règlement du Syndicat des Producteurs de Bois portant le no. 2 est adopté et qu'il soit statué et décrété que:

1— Les producteurs assujettis aux deux plans-conjoints administrés par le Syndicat sont divisés en trois (3) groupes, auxquels s'étend la juridiction territoriale prévue aux plans conjoints, soit:

Groupe 1

Cap-Chat, Ste-Anne des Monts, St-Octave de l'Avenir, St-Bernard des Lacs, St-Joachim de Tourelle, Ste-Marthe, Marsouin, Rivière à Claude, Mont-St-Pierre, Mont-Louis, Ste-Madeleine, Gros-Morne, Grande-Vallée, Cloridorme, St-Maurice de l'Echourie, Rivière aux Renards, Anse au Griffon, Cap aux Os, Cap des Rosiers, St-Majorique, Gaspé.

Groupe 2

L'Alverne, St-Fidèle de Restigouche, St-Conrad, Ste-Anne de Restigouche, Pointe à la Garde, Escuminac, Nouvelle, St-Jean de Bréboeuf, St-Louis de Gonzague, St-Omer, Carleton, Maria, New-Richmond, St-Edgar, Caplan, St-Alphonse, St-Siméon, Bonaventure, St-Elzéar, New-Carlisle, St-Jogues, Paspébiac, St-Godefroi.

Groupe 3

Port-Daniel, Gascons, Newport, Pellegrin, Chandler, Ste-Adelaide de Pabos, Grande-Rivière, Ste-Thérèse, Ste-Gabriel de Rameau, Cap d'Espoir, Val d'Espoir, Percé, Barachois, Bridgeville, St-Georges de la Malbaie, Douglstown, Canne des Roches.

- 2— Aucun producteur ne peut faire partie de plus d'un groupe;
- 3— La situation du lot ou des lots boisés sur lesquels le producteur possède des droits, le domicile ou le choix du producteur déterminent le groupe auquel il appartient;
- 4— Le domicile du producteur quand il est à l'intérieur des limites des paroisses formant un groupe détermine le groupe auquel il appartient;
- 5— La situation du lot ou des lots boisés détermine le groupe auquel le producteur appartient lorsque le lot ou les lots boisés sur lesquels il possède des droits sont entièrement situés à l'intérieur des limites d'un seul groupe et que son domicile est situé en dehors des limites de la juridiction territoriale prévue par les plans conjoints;
- 6— Le choix du producteur détermine le groupe auquel il appartient lorsque le lot ou les lots boisés sur lesquels il possède des droits sont situés dans plus d'un des groupes énumérés à l'article (1) et que son domicile est situé en dehors des limites de la juridiction territoriale prévue par les plans conjoints;
- 7— Le producteur qui doit choisir ne peut s'inscrire que dans un groupe formé à l'intérieur des limites d'un groupe ou il possède des droits sur un ou plusieurs lots boisés;
- 8— Le producteur qui doit choisir le groupe auquel il appartient doit faire connaître son choix par écrit, dans les 10 jours de l'envoi d'un avis l'invitant à le faire... Le choix ne peut être modifié que si tel producteur cesse de posséder dans le territoire où est formé le groupe qu'il a choisi;
- 9— Chaque groupe se réunira au moins une fois l'an pour désigner ses délégués à l'assemblée générale des producteurs.
- 10— Les administrateurs du plan conjoint doivent arrêter le lieu et la date de la réunion de chaque groupe pas moins d'un mois avant la date fixée pour l'assemblée générale des producteurs;
- 11— La convocation est adressée par le secrétaire du Syndicat, par lettre affranchie, à chaque producteur, au moins 5 jours avant la date de la réunion. Elle indique le lieu, la date et l'heure de la réunion du groupe;
- 12— La réunion du groupe est présidée par un membre du conseil d'administration du Syndicat appartenant à un groupe autre que celui dont il préside la réunion;
- 13— Pour participer à la réunion, celui qui a la faculté de choisir le groupe auquel il appartient devra produire une attestation signée par le secrétaire du Syndicat à l'effet qu'il a opté pour le groupe qui tient la réunion à laquelle il veut participer. Cette attestation n'est valide que pour un an;
- 14— Le vote pour l'élection des délégués ne se tiendra au scrutin secret que si la majorité des producteurs présents le requiert;
- 15— La réunion du groupe est légalement constituée des producteurs présents;
- 16— Chaque groupe élira un délégué par 100 producteurs et toute fraction majoritaire de 100 producteurs dûment inscrits au fichier des producteurs tenu par le secrétaire du Syndicat;
- 17— Advenant la nécessité d'un vote pour l'élection des délégués, ceux qui auront obtenu le plus grand nombre de voix seront déclarés élus;
- 18— Le présent règlement entrera en vigueur le septième jour après sa publication dans le journal *La Terre de Chez Nous*.

New-Richmond, ce 4 mars 1970

En vrac

Projet de fusion dans Québec-sud

La Fédération de l'U.C.C. de Québec-sud étudie un projet de fusion de ses syndicats locaux. Depuis quelques années, les agriculteurs se regroupent surtout dans des syndicats régionaux de producteurs spécialisés. M. Jacques Labrie, directeur général de l'U.C.C. fait observer qu'avec les moyens de communications et les problèmes actuels, les cadres paroissiaux ont bel et bien éclaté.

Les rayons laser contre la scie

Les rayons laser pourraient bien un jour remplacer les scies pour éliminer les pertes occasionnées par le bran de scie dans les moulins à papier. Mais cela nécessitera une installation très coûteuse et des ressources électriques très grandes pour faire fonctionner les laser. Certains moulins perdent environ 25 pour cent de leur matériel brut en bran de scie, lequel est souvent brûlé.

La demande alimentaire

L'ébauche du premier plan indicatif mondial d'orientation de l'agriculture a été le principal sujet de discussion de la 15e conférence bisannuelle de la FAO, à Rome. La demande alimentaire dans les pays en voie de développement atteindra en 1985 deux fois et demie le niveau de 1962. L'augmentation de la population sera responsable des deux-tiers de cette augmentation de demande en aliments.

Lait en Hollande

La production totale annuelle de lait en Hollande est sensiblement la même que celle du Canada. On estime qu'en 1970 elle dépassera les 18 milliards de livres en ce pays alors que, chez nous, elle était de 18.6 milliards en 1969. Mais avec cette différence: en Hollande, le rendement moyen par vache oscille entre 9,200 et 9,400 livres par année alors qu'il est encore bien inférieur à ce chiffre au Canada.

Les accidents d'automobile "accidents" ou "calmités"?

Des médecins américains, ont calculé que les personnes impliquées dans un accident d'auto ayant entraîné mort d'homme étaient dans 80% des cas atteintes de troubles mentaux ou émotionnels tels qu'un diagnostic psychiatrique était clairement évocable. Un quart des personnes impliquées dans de tels accidents avaient des personnalités "antisociales"; 60% étaient alcooliques; trois conducteurs sur quatre étaient intoxiqués souvent sévèrement; un sur cinq présentait avant l'accident un comportement d'extrême soumission avant de présenter ce que les auteurs nomment l'explosion meurtrière. L'interrogatoire de la famille, des survivants ou d'autres témoins a montré que la condition la plus fréquemment présentée par ceux qui avaient ensuite un accident mortel — pour eux ou leur auto — était la dépression: un tiers d'entre les déprimés avaient exprimé des idées de suicide.

D'après les auteurs, un tiers des conducteurs ont eu un accident parce qu'ils ont transformé une angoisse incontrôlée en une conduite automobile agressive. De ce point de vue, il semblerait plus approprié de parler de calamité que d'accident.

LOI DES PRODUITS LAITIERS ET DE LEURS SUCCÉDANÉS

DEMANDE DE PERMIS

Avis est par les présentes donné que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu de Kraft Foods Limitée une demande de permis pour la fabrication de margarine et de poudre blanche à café à son usine située à Ville Mont-Royal et qu'une audience publique sera tenue conformément à la loi le 25 mars 1970 à 10 heures du matin, au numéro 201 est, boulevard Crémazie à Montréal afin d'entendre ladite demande.

Toute personne intéressée devra là et alors faire valoir son opposition, s'il y a lieu.

Montréal, ce 9 mars 1970.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

Par: Me Gilles Le Blanc,
secrétaire.

LOI DES PRODUITS LAITIERS ET DE LEURS SUCCÉDANÉS

DEMANDE DE PERMIS

Avis est par les présentes donné que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu de D.P.M. Thibault Inc. une demande de permis pour la fabrication de margarine à son usine située à Sainte-Anne-de-la-Pérade et qu'une audience publique sera tenue conformément à la loi le 25 mars 1970 à 10 heures du matin, au numéro 201 est boulevard Crémazie à Montréal afin d'entendre ladite demande.

Toute personne intéressée devra là et alors faire valoir son opposition, s'il y a lieu.

Montréal, ce 9 mars 1970.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc,
secrétaire.

LOI DES PRODUITS LAITIERS ET DE LEURS SUCCÉDANÉS

DEMANDE DE PERMIS

Avis est par les présentes donné que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu de Les Produits Blanchet Inc. une demande de permis pour la fabrication de margarine à son usine située à Rock Forest et qu'une audience publique sera tenue conformément à la loi le 25 mars 1970 à 10 heures du matin, au numéro 201 est boulevard Crémazie à Montréal, afin d'entendre ladite demande.

Toute personne intéressée devra là et alors faire valoir son opposition, s'il y a lieu.

Montréal, ce 9 mars 1970.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc,
secrétaire.

LOI DES PRODUITS LAITIERS ET DE LEURS SUCCÉDANÉS

DEMANDE DE PERMIS

Avis est par les présentes donné que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu de Léo Bernard Limitée une demande de permis pour la fabrication de margarine à son usine située à Shawinigan-Est et qu'une audience publique sera tenue conformément à la loi le 25 mars 1970 à 10 heures du matin, au numéro 201 est, boulevard Crémazie à Montréal afin d'entendre ladite demande.

Toute personne intéressée devra là et alors faire valoir son opposition, s'il y a lieu.

Montréal, ce 9 mars 1970.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc,
secrétaire.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 80 cents la ligne agate. CASE: 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h. a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

GAGNEZ de l'argent, vendez des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1935. Plein temps ou partiel. Vente assurée sur échantillons. Bas prix, commissions élevées, complets bonis gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillons CROSBY COMPANY, DEPT. T., CASIER 3012, MONTREAL.

CONSEILLERES en beauté, expérimentées, intéressées de s'établir une clientèle, produits de beauté nouveaux. M. LEBLANC, C.P. 41, STE-ROSE, VILLE LAVAL.

\$200 A TEMPS PLEIN ou \$90 A TEMPS PARTIEL

au moins par semaine. 45% de commission. Produits de consommation. Four-nissais stock. Écrivez sans obligations à: DEPT. 8, PAULA, 21 EST, ST-PAUL, MONTREAL.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! — A notre ATELIER faisons un aiguisage parfait, 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "Clip-master" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Épargne — faites comme nos centaines de clients bien satisfaits. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR., ELECTRICITY OFFICE 156, PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA, QUE.

AGRICULTEURS, aiguisons lames clippers à vaches, 0.75c set, frais de poste payés pour 2 sets et plus; réparons clippers Stewart, travail garanti. Adressez: MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS.

Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement — jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vièleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails: LOUIS PINSKY, 54, COTE SUD, STE-THERESE-DE-BLAINVILLE, TEL.: (514) 435-0230. LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES.

VACHES et taures Holstein vélant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRES, TEL.: 649-1169.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler bientôt. Prix raisonnable. Livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 10ème RANG, WINDSOR, CTÉ RICHMOND, TEL.: 845-2149 (frais d'appel acceptés).

A VENDRE - Truies et verrats HAMP-SHIRE et YORKSHIRE (Large White) enregistrés. Verrats garantis pour le service. Truies croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORCHERIE IDÉALE, INC., C.P. 3, ST-BARNABÉ NORD, CTÉ ST-MAURICE, QUE. TEL.: 819-264-2118 ou 264-5311.

VACHES LAITIÈRES TROUPEAUX laitiers complets avec quota de lait; aussi vaches d'Ontario pur-sang et croisées. Achat et Vente. GÉRARD LAFAILLÉ, C.P. 429, COAT-COOK, CTÉ STANSTEAD, TEL.: 819-849-2814 ou 849-3606.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRÉ, 820, GRANDE CÔTE, R.R. 2, BERTHIERVILLE, CTÉ BERTHIER, TEL.: 836-4809.

AVIS IMPORTANT AUX PRODUCTEURS DE LAIT!!

Vu la demande de plus en plus grandissante pour VACHES LAITIÈRES, mon fils se joint maintenant à moi pour continuer de bien servir mes nombreux clients, présents, nouveaux et anciens, que je reçois toujours avec plaisir. Encore à la même adresse pour le moment: OMER MAISONNEUVE & FILS, 521 BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTÉ L'ASSOMPTION, ROUTE 48. TEL.: Ferme 581-5670 de 7 a.m. à 6 p.m. - Résidence: 722-0956.

ABERDEEN-ANGUS

10 taureaux nés en 1969 - 2 taureaux nés en 1967 - Tous enregistrés et éprouvés au programme R.O.P. Fédéral-Provincial. Éligibles aux primes et aux expositions. Aussi quelques génisses enregistrées. ROBERT LABERGE, FERME MANASAN, DANVILLE, CTÉ RICHMOND, TEL.: 819-839-3096.

2 TROUPEAUX laitiers Holstein avec quota de lait industriel, à vendre. JEAN-GUY TRUDEAU, STE-JULIE, VERCHÈRES TEL.: 649-1110 ou 649-1122.

HEREFORD pur-sang enregistrés - Veaux mâles et femelles - CHAROLAIS 1/4, génisses - M. LAFOND, LONGUEUIL, TEL.: 674-7735 ou 679-0547.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant d'Ontario, vélant mars, avril, mai, aussi animaux à bœuf. Bonnes conditions. S'adresser: CHOUINARD & FRÈRES, STE-FLAVIE, CTÉ MATANE, TEL.: 775-7018.

JERSEYS - Pour plus d'animaux à l'acre - Pour un revenu familial plus élevé. Et aussi pour un achat moins coûteux, choisissez la Jersey. CLUB ÉLEVEURS JERSEYS, C.P. 1288, LENNOXVILLE, QUE.

HEREFORD - Bœuf 4 ans, génisses 6 à 10 mois, enregistrés, primables. Verrats Tamworth enregistrés, prêts pour le service. AIMÉ LABONTÉ, ST-GILLES, CTÉ LOTBINIÈRE, TEL.: 888-3395.

AYRSHIRE - Pour devenir membre de l'Association ou faire l'acquisition de bons sujets, écrivez à: LA SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC, a/s CLÉMENT BEAUCHEMIN, Propagandiste, 120, MARIE-VICTORIN, VERCHÈRES, TEL.: 583-6533.

HEREFORD pur-sang enregistrés, génisses de 12 à 24 mois; taureaux 1 et 2 ans; vaches avec veaux. CONRAD BERTHARD, ST-BARTHELEMY, CTÉ BERTHIER, TEL.: 885-3905.

HOLSTEIN

Excellent choix, 40 taures, vélant en mars et en avril; 25 sont enregistrés. S'adresser à: PAUL-REMI PAQUET, ST-COME, CTÉ BEAUCE, TEL.: 685-3737.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTÉ L'ASSOMPTION, ROUTE 48, TEL.: Ferme, de 7h. a.m. à 6h. p.m., 581-5670 - Résidence: 722-0956.

HOLSTEIN - 8 taures, 3 ans, vèlées ou vélant sous peu. Aussi chiens à vendre. M. BEDARD, STE-CROIX, LOTBINIÈRE, TEL.: 926-3664.

HOLSTEIN enregistrés - Taureau d'un an, prêt pour service; aussi 3 autres jeunes taureaux et quelques génisses. LESLIE ROBINSON, 545 RIVIERE SUD, STE-EUSTACHE, TEL.: 473-6633.

AYRSHIRE ENREGISTRÉS

A vendre privément, le troupeau de M. LAWRENCE ASHLINE, comprenant 38 Ayrshire enregistrés dont 28 vaches adultes. De ce nombre il y a 12 Betty's Commander, 2 Selwood Debonnair, 5 Meredith Prediction. Ces Ayrshire sont de bonne qualité et pesantes. Ce troupeau est sur la Ferme de Paul Bernard de St-Pie de Bagot. Vous pouvez obtenir du quota industriel avec ces vaches. Pour information, PAUL BERNARD, ST-PIE DE BAGOT, TEL.: 772-2259 ou 772-2492.

CHAROLAIS - 2 magnifiques taureaux Charolais, à vendre. FERME MAURICE GOHIER, ST-TELESOPHORE, CTÉ SOULANGES, TEL.: (Montréal) 747-0451 - (St-Télesphore) 269-2246.

HOLSTEIN - Génisses enregistrées, 2 à 15 mois, mètres qualifiées; petites-filles de Lucky Boy, "Ex." - Taureau, 8 mois, mère 154,828 lb lait, 10 lactations - Tous de père, "TB". ARMAND RONDEAU, FORTIERVILLE (LOTBINIÈRE), TEL.: 819-287-4640.

IMPORTATIONS remarquables, Du-rocs enregistrés, Chester White, Hampshire, American Yorkshire, English Large Black, aussi Landrace enregistrés, Canadian et English Yorkshire, Lacombe, Berkshire, Tamworth, Hybrides Tachetés Bleus. Tous âges, truies saillies, verrats prêts service. Catalogue. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE, TEL.: 792-3834.

A VENDRE DIVERS

ATTENTION CULTIVATEURS! NOUS avons en main le plus bel assortiment de Refroidisseurs à bidons et en vrac, neufs et usagés, à vendre. Gros et détail. EUGENE ROY (DIVISION DE LA FERME) L.T.E., (C.P. 234), 142 AVENUE DU PARC, L'ASSOMPTION, TEL.: 514-837-3356.

Béton Étanche Armé Unique Durable Remarqué Y...est un peu là!

Diam. - 16-18-20-24-30 vide-silo "PATZ" Nouvelles formes - 1969 - Joints invisibles et sûrs

SILOS BEAUDRY

Jean-Paul Beaudry St-Marc, Cté de Verchères 514-584-2348

TONNES à eau d'étable, à vendre. S'adresser à: HENRI THIERRIEN, ST-AMBROISE de KILDARE, CTÉ JOLLETTE, QUE. TEL.: 753-3032.

CULTIVATEURS ALLONS VERS LE PROGRÈS

Suivez la file des gens satisfaits en faisant construire des SILOS de BÉTON ARMÉ. Cime à l'air d'une coulée continue à l'aide d'une forme hydraulique coulissante ultra-moderne qui élimine les joints et laisse un fini lisse et exempt d'im-perfections. Diam. 16 à 30 pi.

SILOS MICHEL Enr.

Michel Dupuis St-François-du-Lac Cté Yamaska. TEL.: 514-568-3729

ÉLEVEURS de LAPINS

Désirez-vous savoir où vendre vos sujets, acheter votre matériel, être informés sur cet élevage, abonnez-vous à la seule Revue Française au Canada: LE LAPIN AU QUÉBEC, 9700 BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES, QUE. ABONNEMENT: dix numéros \$2.00.

POUR un meilleur rendement laitier, le cultivateur sage emploie le "Rotogroom", brosse électrique pour animaux. Pour renseignements, s'adresser à: JACQUES MONDOR, Encanteur, 613 PRINCIPALE, ST-THOMAS, CTÉ JOLLETTE, TEL.: 756-2354.

FEVES SOYA et Mais sur épis, à vendre. S'adresser à: RENE BRODEUR, ST-CESAIRE, CTÉ ROUVILLE, TEL.: 469-2009.

FOIN - 125 tonnes de beau foin mélangé à vendre. S'adresser à: FIRMIN DESJARDINS, 314 COTE SUD, STE-THERESE, TEL.: 435-4630.

ATTÉLAGES de travail, doubles et simples - Attélagés légers pour promenade - Balance, capacité 500 lb, à vendre. Téléphone: 684-3718 (PIERREFONDS).

FEMMES FILLES DEMANDEES

BONNE demandée, aimant les enfants, très propre et pouvant fournir références. Répondre à: CASIER POSTAL 152, ST-GERMAIN, CTÉ DRUMMOND.

AIDE-MENAGERE pour résidence luxueuse de médecin, à Ste-Adèle. Chambre privée, toilettes, TV, piscine extérieure. Enfants 8-5-3 ans. \$30 par semaine. DR JACQUES ROY, 449 LOUPGAROU, STE-ADELE, QUE.

BOIS USAGÉ BOIS DE CHAR

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS

PLANCHES emb. 1" x 6" x 8'1/2" à \$60.00 du mille. Madriers emb. 1 1/4" et 2 1/4" épaisseur, 5" à 9" largeur, 9' longueur, à \$60.00 du mille. Plywood neuf et usagé. Achetons bois de sciage, pin, épinette, bois franc - MAGNAN LUMBER CO. INC. 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 104. TEL.: 931-2561.

FILS TISSUS COUPONS

LAINE et POLY-ON

LAINE Viscose, coul. unies 0.69c lb - Tweed: 0.79c - 4 lb Poly-On ass. coul. à \$8.50 - 4 lb Laine Orlon ass. coul. \$8.50 - 50 lb bas nylon Dame pour tapis, plusieurs douzaines de paires peuvent se porter. Prix lb, 0.20c - 12 paires bas pour Homme, \$3.25 - 12 paires bas pour enfant ass. \$3.00 - Prix spéciaux pour marchands - CATALOGUE et ECHANTILLON de laine gratuits sur demande: L. THIERRIEN INC., DEPT. T.C.N., VICTORIAVILLE, P.Q.

LAINE SYNTHÉTIQUE

Laine synthétique 3 brins (ABTEX). Plus chaud que la laine, lavable à la machine. Ne se déforme pas ni ne rétrécit au lavage. Pour tous vos tricots à la broche ou au crochet: Chandails, vestes, robes, manteaux, mitaines, tuques, pantoufles, châles, tapis crochétés.

LISIÈRES en nylon fin 15 deniers. Tricotez pantoufles, sacs à main, chapeaux, supports.

TRICOLETTE et fil pour le tissage. Re-tailles et coupons à la livre.

Demandez liste de prix gratuite.

Ajoutez 10c pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE

172 Dalhousie, Montréal 101.

LISIÈRES À TISSER

A QUEL CHANCE? Lisieres blanches pour teindre. Ne se déchirent pas. 1" de largeur, \$6.00/100 lb. Les plus bas prix dans toutes sortes de lisieres à tisser. Demandez notre circulaire. BERTROY TEXTILES INC., 535 ST-PIERRE, DRUMMONDVILLE, QUE.

FIL À TISSER, Jersey pâle et foncé, en lisieres, Fil bouclé et de fantaisie, Polylon. G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

HOMMES DEMANDES

HOMME marié avec expérience, travail sur ferme laitière. Ouvrage à l'année. Maison fournie. NORMAND TREMBLANT, ST-PIE (BAGOT), TEL.: 772-2365.

JEUNES HOMMES DEMANDES

TRAVAUX parterres (gazon, plantes, fleurs), à Montréal, travaillant en bonne santé, fils cultivateurs, permis de conduire, avantage. Écrire immédiatement. ST-MICHEL PAYSAGISTE, 9210, 14ème AVENUE, MONTREAL, TEL.: 322-8990.

HOMME demandé avec expérience culture maraichère. Logé, nourri, bon salaire. HERVE LAVOIE, 5335 BOUL. LEVESQUE, CHOMEDEY, VILLE LAVAL.

JEUNE homme de 21 à 40 ans, aimant les animaux, demandé pour l'élevage des chiens, salaire de \$35 à \$60, par semaine selon les aptitudes et l'expérience. Position à l'année, logé, nourri sur les lieux - Pas d'impaticiens - Pas de saucris - Installation des plus modernes - 4505 RANG ST-ELZEAR, DUVERNAY, VILLE LAVAL, TEL.: 661-7974. Demandez ÉTIENNE PESANT.

HOMME marié demandé pour prendre soin du troupeau Ayrshire de la Ferme Burnside et pour s'occuper de travail général sur la ferme. Conditions idéales de travail. Très bonne maison disponible. R.R. NESS & SONS LTD., HOWICK, QUE. TEL.: 514-825-2268.

JEUNE homme ou homme marié demandé pour industrie laitière, avec expérience. Ouvrage à l'année. S'adresser à: FIRMIN DESJARDINS, 314 COTE SUD, STE-THERESE, CTÉ TERREBONNE, TEL.: 435-4630.

JEUNE homme, travail ferme laitière avec sucrerie. Logé, nourri. GASTON GODIN, 800 MONTEE GODIN, CTÉ DEUX-MONTAGNES, R.R.1, TEL.: 473-4391.

JEUNE homme, 17-22 ans, expérience travail ferme laitière et avicole. \$50 par semaine, logé, nourri. Fin semaine libre tous les 15 jours. CLAUDE FOURNIER, L'ANGE-GARDIEN (ROUVILLE), TEL.: 514-293-4993.

AIDE-FERMIER, expérience ferme laitière, culture fruitière. Bon salaire, logé, nourri. ADRIEN GIRARD, 248 RANG STE-GERMAINE, OKA (DEUX-MONTAGNES), TEL.: 258-4162.

JARDINAGE

FRAISIERS - Plants fraisiers Redcoat - Ces plants ont mérité un certificat d'Inspection Provinciale. JUSTIN BARRIBEAU, STE-GENEVIEVE de BATIS-CAN, CTÉ CHAMPLAIN, TEL.: 327-4475.

MACHINES - OUTILLAGE

CAMION avec citerne en acier inoxydable (stainless), 3000 gallons, idéal pour transport fumier liquide. Tranchée à patates. Patates de semence Kénebec fondation. ARTHUR VALOIS, NOTRE-DAME du BON-CONSEIL, DRUMMOND TEL.: 819-336-2746.

TRAYEUSE CO-OP avec 2 chaudières; Frigidaire à lait DeLaval, capacité 8 bidons; 10 bidons à lait. TEL.: 298-2423 (GENTILLY, NICOLET).

"BULK TANKS" usagés, en parfaite condition. 17 à 35 bidons. S'adresser à MARCEL LALIBERTE, ST-ISIDORE, CTÉ DORCHESTER. TEL.: 646-5267.

SEMOIR à patates John Deere, 2 rangs - Coupe-germes à patates - Coupe-cotons avec chaîne - Arracheuse à patates avec prise de force International - Empocheur avec classeur Pont-Rouge - Tracteur International, modèle 404, avec sarcler. Tous ces instruments sont en parfaite condition. JEAN-GUY NADON, VI-MONT-TÉL.: 667-9107.

SEMEUR à patates International, 2 rangs - Coupeuse automatique à patates - Arracheuse à patates, en vrac ou en poches. Téléphone: 454-2405 (St-Michel, Napierville).

CAMION International 1963, 10 roues, moteur V345, modèle 1800 - 2 boîtes de camion pouvant servir pour le ramassage de bidons et transport en général. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE ST-DENIS SUR RICHELIEU, CTÉ ST-HYACINTHE.

ON DEMANDE

ACHETEUR de troupeaux laitiers, pur-sang ou croisés et roulant de ferme. S'adresser à: JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVERE, CTÉ NICOLET, TEL.: 23-S-1.

DESIRE acheter cheval 1/4, de 800 à 1000 lb; pas de défauts, dompté pour voiture ou pour la selle. Écrire: D. RIOPEL, 1439 RUE DUFRESNE, MONTREAL.

TERRE à louer demandée, avec option d'acheter, 75 arpents ou plus, avec maison et bâtisses. HENRI DESJARDINS, 2135 MONTEE GAGNON, CTÉ TERREBONNE. TEL.: 435-3303 ou 767-0952.

PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants, pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables!! H. DUBOIS & FILS L.T.E., VILLE ST-REMI, P.Q. TEL.: 454-2442.

POUSSINS POULETTES

VOTRE choix parmi 17 races de poussins d'un jour et démarrés, parmi 3 races de canetons, 2 races de dindonneaux et 3 races de chapons de 4 semaines, faisans, oisons, poulettes plus âgées, tous âges. Catalogue. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

POUSSINS D'UN JOUR pour la ponte, à deux fins et aussi pour la chair. Demandez notre liste de prix. COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 BOUL. DES LAURENTIDES, VILLE DE LAVAL (PONT-VIAU), QUE. TEL.: 514-669-3656.

BONNIE'S PONDEUSES

BONNIE'S. Votre source de confiance, ce qu'il y a de plus profitable, ponduses d'œufs bruns, ponduses d'œufs blancs aussi. Nous avons les races dominantes. Rouges X Sussex. Commandez dès maintenant pour livraison hâtive cet hiver et au printemps. Écrivez pour liste de prix et détails. BONNIE'S CHICK HATCHERY & FARM LIMITED, ELMIRA, ONTARIO.

POUSSINS de qualité SUPÉRIEURE, poulettes, coquets mélangés, d'un jour. Livraison immédiate ou plus tard. Poulettes, coquets démarrés, races populaires, ponduses, à double fin. Catalogue, liste de prix gratuits. COUVOIR SUPÉRIEUR, LINWOOD, ONTARIO.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIES? Soulagement et confort. Pas de courtoise sangle. Pas d'élastique. Pas d'acier. Écrire à: SMITH MANUFACTURING CO. Dept. 200, B.P. Preston, Ontario.

FINIS LES ESSAIS COUTEURS POUR SOULAGER VOTRE FOIE BILIEUX!

pour seulement 69c vous pourriez vous convaincre personnellement des bienfaits de PHENOBILE. Écrivez à: LES LABORATOIRES VACHON INC., Dept. Lic. C.P. 275, LEVIS, QUE.

CRÈME nettoiyante, pour peau grasse, acnéique. \$4.55 - Crème cicatrisante, tous genres de boutons, \$2.75. Écrivez donnant votre cas à: M. LEBLANC, C.P. 41, STE-ROSE, VILLE LAVAL.

TERRES A VENDRE

Bon terrain, 320 acres, pour grain et pâturage; maison rénovee, eau courante, 2 bonnes granges; porcherie rapportant beaucoup d'argent; 4 milles d'un grand village français. Prix approximatif: \$35,000.00 - Écrire à: BOITE 274, ST-CLAUDE, MANITOBA.

TERRE, 70 arpents, tous cultivables, à St-Joachim, La Plaine, près du village, 17 milles de Montréal. Maison 6 pièces. Grange avec caveau pour légumes. S'adresser à 17,769 BOUL. GOUIN OUEST, PIERREFONDS TEL.: 626-5878.

TERRE, 246 acres, avec ou sans roulat, très bien bâtie. 62 têtes d'animaux. "Bulk Tank" 400 gallons. Étable comprenant 53 stalles. Nettoyeur d'étable. Machinerie complète dont 3 tracteurs. PHILIPPE LAMOREUX, RRF01, MALONE, N.Y. U.S.A.

TERRE à vendre, 112 arpents, avec roulat. Cause: Maladie. Téléphone: 246-3726.

FERME, 150 arpents, 2/3 argileux, mais, grain excellent; Montréal 45 milles, Ver-mont 12 milles; 400 étables. ROSE RO-CHELEAU, NOTRE-DAME DE STANBRIDGE, MISSISSQUI.

FERME, 225 arpents, 50 boisés, sucrerie, avec ou sans roulat. LUCIEN MAC-CLURE, ST-FRANCOIS-du-LAC, CTÉ YAMASKA. TEL.: 568-5140.

FERME de 150 arpents de terre en culture, très bien bâtie, maison brique, située dans village. Téléphone: à REGION 514-548-5733.

TERRE à vendre ou à louer, 220 acres; silo acier 22 X 45, avec déchargeur. Bien bâtie, peut garder 75 vaches. Près de la ville. MARCEL PERRAULT, WAR-WICK, R.R.2, CTÉ ARTHABASKA.

ST-PIE DEGUIRE, Cté Yamaska, terre 225 arpents avec érablières et très bonnes bâtisses. DONAT LEMONDRE, 237 ST-LAURENT, DRUMMOND. TEL.: 478-1035.

FERME à 7 milles de Joliette, 200 arpents, 145 en culture. Porcherie (100 X 30); avec ou sans roulat. Cause: autre emploi. MICHEL BEAUSEJOUR, ST-LIGUORI, CTÉ MONTCALM. TEL.: 756-2815.

FERME, 140 arpents en culture, bien bâtie, maison, grange-étable, silo, laiterie, eau douce; avec ou sans roulat. Refroidisseur à lait, 12 bidons neufs. ALPHONSE MAILHOT, GENTILLY, VILLE BECANCOUR, CTÉ NICOLET. TEL.: 298-2449.

FERME 80 arpents, maison et bâtisses, bord de l'eau, Village à Yamaska. MME EMILE ST-GERMAIN, 91 TRETREULT, SOREL, TEL.: 743-7527.

2 TERRES à vendre, ensemble ou séparément, 290 arpents, 225 en culture; sucrerie, maison moderne en brique, 10 pièces. Grange-étable rénovee. Sans roulat. Téléphone: 546-7124 ST-THÉODORE D'ACTON.

FERME de 168 acres dont 125 en culture. Bien bâtie. Chemin central. S'adresser à CASE 320, 515 VIGER, MONTREAL 132.

TERRE, 171 arpents, roulant complet, 75 bêtes à cornes pur-sang, Ayrshire, enregistrées, dont 39 vaches contrôlées par R.O.P. - Quota à Montréal. PHILIP-PAZ BECHARD, ST-VALENTIN, TEL.: 346-5926.

FERME, à 35 milles de Montréal; 272 arpents, 200 en culture; bien bâtie, sans roulat. S'adresser à: YVON CADIEUX, R.R. 2, RIGAUD, (VAU-DREUIL) TEL.: 238-4584.

NOUVELLES



OEUFs: marché irrégulier

Comportement plutôt irrégulier du marché aux oeufs la semaine dernière. En plusieurs régions, les prix au producteur des A gros sont restés soutenus ou ont augmenté de 1 à 3 cents la douzaine, sauf au Québec où ils ont fléchi quelque peu. Les prix des A moyens et petits étaient variables selon que les approvisionnements et la demande; en plusieurs cas, l'offre dépassait les besoins. On signale aussi quelques changements pour ce qui est des dernières catégories.

Prix moyen pondéré des A gros en cartons lors de la fermeture, du gros audetail: 52c à Montréal et 48.4c à Toronto, soit une baisse de .02c dans le premier cas et une hausse de .02c dans le second.

Les prix payés au producteur à Montréal pour les oeufs non classés, de catégorie A, ont fléchi dans l'ensemble de 1c: A extra gros, 41-43c; A gros, 39-41c; A moyens, 34-36c; A petits, 29-30c; les B et les C ont continué de s'écouler à 19-24c et 15-18c respectivement.

En Ontario, la demande locale variait de passable à bonne. Les provisions étaient assez bonnes et l'offre de certaines catégories, surtout des A moyens et petits, dépassait les besoins. A Montréal, demande rien que passable, ce qui provoqua un fléchissement des prix.

Provinces atlantiques: les prix sont demeurés soutenus ou ont augmenté de 2 à 4c pour toutes les catégories. Arrivages plutôt abondants, mais non supérieurs à une demande passablement bonne.

Exportations aux Etats-Unis au cours de la semaine dernière: 5,315 caisses (de 30 douzaines chacune); du début de l'année en cours au 7 mars 143,818 caisses au regard de 476 durant la période correspondante de l'an dernier. Sur la foi de renseignements fiables, on prévoit une hausse modérée de la production d'oeufs aux E.-U.; une hausse sensible du volume des poulets à griller.

VOLAILLE: ton soutenu

A peu près tous les principaux marchés de la volaille ont été soutenus la semaine dernière. Le seul changement survenu dans le cas de la volaille a été une avance de 1/2c la livre des prix des poulets à griller à Winnipeg; ils sont passés de 19 à 19 1/2 à la ferme.

Souignons en passant que, durant les deux premiers mois de cette année, le nombre de placements de poussins à griller dans les fermes canadiennes s'est élevé à 34 millions, soit au delà de 21.1% de plus que durant la période correspondante de l'an dernier.

PORCS: en baisse partout

Les porcs étaient à la baisse à tous les marchés canadiens la semaine dernière.

Le prix de base, correspondant à l'indice moyen (100), a baissé à \$36.50-\$38.85 sur le marché de Toronto; Montréal accusait un recul de 50c les cent livres à \$35.50-\$36.50; Winnipeg, baisse graduelle durant la semaine pour fermer à \$1.85 de moins (que la semaine antérieure) à \$34.60-\$36.20; tous les marchés de l'Alberta accusaient des baisses sensibles, soit \$33.70-\$34.80 à Calgary; \$33.50-\$35.05 à Edmonton, et \$33.40-\$34.75 à Lethbridge; Saskatoon, recul également à \$33.50-\$34.95.

Volume des classements dans les abattoirs assujettis à l'inspection fédérale durant la semaine terminée le 7 mars: 153,606 au total, soit environ 4,000 de moins que pendant la semaine correspondante de l'an dernier. L'Ontario, le Manitoba et la région atlantique ont été les seules à accroître leur nombre de classements--l'Ontario surtout.

Proportion des porcs admissibles à la prime de \$1.50 (fédérale) à la qualité: 13.5% dans l'ensemble du Canada; 22.3% dans les provinces atlantiques; 15.4% au Québec; 12.2% en Ontario; 10.6% au Manitoba; 14.8% en Saskatchewan; 11.9% en Alberta, et 17.6% en Colombie.

VEAUX: gains à Montréal

Les veaux classés Bons et De choix ont perdu un peu de leur fermeté sur le marché de Toronto la semaine dernière, mais s'y vendaient encore à \$39-\$47; pour sa part, Montréal a fait d'autres gains avec une cote de \$43.50-\$49; Winnipeg, aucun changement à \$45-\$50, tandis que Edmonton était en hausse de \$1-\$2 les 100 livres à \$45.52. Veaux de première qualité du type à boucherie; Winnipeg plutôt stable à \$30-\$35; Edmonton a réalisé des gains à \$30-\$45.

AGNEAUX: autres hausses

A Toronto, les agneaux de belle qualité et de poids voulu ont marqué de nouvelles hausses à \$38-\$40, avec quelques ventes occasionnelles à \$42; Winnipeg montrait aussi plus de fermeté à \$32-\$35. Les agneaux de printemps montraient une échelle de prix de \$50-\$73 les cent livres à Toronto.

BOVINS: marché instable

Arrivages accrus de bovins la semaine dernière; demande un peu meilleure, surtout vers la fermeture. Mais les bovins d'abattage n'en manifestaient pas beaucoup d'instabilité à la fois dans la demande et les prix, suivant les régions, les unes favorables, les autres soumises aux pressions des acheteurs. Les bouvillons de choix jouissent d'une stabilité remarquable à Toronto: \$33-\$34.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, fluctuations de 75c les 100 livres vers le haut à \$1.50 vers le bas; génisses, fluctuations de \$1 dans les deux sens; vaches, prix variant de soutenus à \$1 de plus--à Montréal, les bonnes s'écoulaient facilement à \$22-\$24.75; tout comme les vaches, les taureaux étaient en demande.

Bovins et veaux d'embouche étaient l'objet d'une demande active: prix ou soutenus ou supérieurs de \$1.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 460 têtes pour fins d'abattage immédiat.

Les distractions tranquilles détentent-elles mieux? Pas nécessairement. Pour une cure de repos prolongée, beaucoup de spécialistes conseillent d'ajouter aux passe-temps passifs (par exemple, regarder la télévision et écouter la radio) des distractions actives auxquelles participent à la fois l'esprit et le corps. Décorez votre intérieur, faites du jardinage, du sport.

Société Ayrshire du Québec



Lors de l'assemblée annuelle de la Société Ayrshire du Québec, tenue récemment à Granby, on reconnaît dans l'ordre habituel, M. T. Caron, gagnant d'un trophée pour le meilleur troupeau Ayrshire, Mlle Esther Dionne, Reine Ayrshire 1970 pour le Québec, MM. Roger Beaudry, gagnant d'un trophée pour le "plus haut BCA femelle" au Québec, Gérard Chagnon, classé 10 et plus pour la production mondiale et Ls. N. St-Pierre. Au deuxième rang, on reconnaît MM. A. Pettigrew, ex-président provincial de la Société Ayrshire, Gérard Beaudry, président du club de Bedford, Ulysse Bernier, président national et Clément Beauchemin, sec.-propagandiste de la Société Ayrshire du Québec.

DUO-RIBS DUCHESNE

DISPONIBLE

- Acier galvanisé
- Acier galvanisé emailé cuit
- Aluminium, brillant, diamant, embossé
- Aluminium emailé cuit
- Fibre de verre vert, blanc

DUO-RIBS DUCHESNE-7 COTES

R. DUCHESNE & Fils Ltée,
C.P. 100 Yamachiche, Québec

La plus belle performance au Canada

Yamachiche	296-3737	Louiseville	228-5454
Trois-Rivières	296-3737	Berthierville	836-2626
Shawinigan	536-2633	Montréal	861-7575

Veillez me documenter et me donner le nom du plus proche concessionnaire

Nom..... Ville..... Prov.....

Adresse.....

EXIGEZ DE VOTRE MARCHAND **DUO-RIBS DUCHESNE**

PETITES ANNONCES (Suite de la page 17)

ENCAN
SAMEDI, le 28 MARS, 1970,
à MIDI précis,
chez M. MARCIEN BASTIEN,
241, RANG DES BOIS BLANCS,
ST-JUSTIN, Cte Maskinonge.
Sera vendu: un troupeau d'animaux HOLSTEIN de 28 têtes, toutes claires de test fédéral, avec quota de lait.
Équipement laitier et tout le roulant de la ferme.

CONDITIONS: COMPTANT
Pour information ou demande de crédit, s'adresser à:
GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC,
ENCANTEUR LICENCIÉ,
ST-BARNABÉ SUD,
CTE-ST-HYACINTHE,
Tél.: 792-3595.
Il y aura Cantine sur les lieux.

ENCAN
LUNDI, le 30 MARS, 1970,
à 1 hre p.m. précise,
chez M. GEORGES VINCELETTE,
RANG DE L'ÉGLISE,
ST-JEAN-BAPTISTE,
Cte Rouville.

Sera vendu un très bon roulant de ferme, complet, de marque International. Toute cette machinerie est presque neuve; Tracteur International 414 avec loader, très peu usagé; Tracteur Ford 3 vitesses, en très bon état; Tracteur Massey-Harris 22, en très bonne condition; Tracteur Super "A" International avec sarclure à bled d'Inde, aussi en très bonne condition; tous les outils de hangar et un peu de ménage de maison.

CAUSE: TERRE VENDUE.
CONDITIONS: Argent comptant ou prêts de banque acceptés.
Pour information, s'adresser à:
M. G. VINCELETTE, 795-3567 ou à:
GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC,
ENCANTEUR LICENCIÉ,
ST-BARNABÉ SUD,
CTE-ST-HYACINTHE,
Tél.: 792-3595.
Il y aura CANTINE sur les lieux.

ATTENTION!! Cultivateurs qui avez l'intention de vendre... Léo Dastous est acheteur de troupeaux et roulants de fermes... Léo Dastous est à votre entière disposition pour tous genres d'Encans... Léo Dastous a la meilleure organisation du Québec... Léo Dastous vous assure d'avance une entière satisfaction... à un prix très raisonnable. Pour tous genres d'Encans: LEO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE de PLESSISVILLE, CTE MEGANTIC, Tél.: 362-7585.

ENCAN
pour M. MERRILL TABER
Route 39, Grande route
entre Racine et Richmond,
KINGSBURY, QUE.
Mercredi, le 25 mars, 1970,
à 1 hre p.m. précise.

TOUT SERA VENDU:
30 têtes d'animaux HOLSTEIN et JERSEY, toutes claires de test fédéral. Ce troupeau comprend 16 bonnes vaches dont 8 HOLSTEIN et 8 JERSEY; aussi 14 belles têtes de tous âges.

LE QUOTA DE LAIT SERA DISTRIBUÉ AUX ACHETEURS -10,000 LB DE LAIT PAR VACHE.
MACHINERIE: Epandeur à fumier Idéal sur pneus; Voiture neuve sur pneus, avec montants à foins; Trayeuse DeLaval avec moteur et compresseur neufs, pipage et 2 chaudières; Bulk Tank Dari-Kool d'une capacité de 22 bidons, comme neuf; 20 bidons à lait; 2 couloirs dont un en acier inoxydable; 1200 chaudières à eau d'étable d'une capacité de 2 gallons dont 500 en plastique et 700 en tôle galvanisée; 800 chalumeaux dont 100 en plastique et 700 en aluminium; quantité de foin; tout le roulant à chevaux; plusieurs autres articles, trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: MALADIE.
CONDITIONS: COMPTANT
ou PRÊT DE BANQUE.
Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur,
JULES COTE,
ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE.
Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

ENCAN
MERCREDI, le 25 mars, 1970,
à 11 hres à m. précises,
chez M. ROGER HEBERT,
RANG-ST-PIERRE,
ST-OURS, Cte Richelieu.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux HOLSTEIN et Ayrshire, clair de tout test, comprenant 59 têtes; 47 vaches dont plusieurs fraîches vélées avec veaux, 4 taures de 1 1/2 an, saillies, 5 taures de 1 an, un taureau de 1 1/2 an, de Choix et 2 génisses.

Ce troupeau est descendant d'insémination artificielle et plusieurs proviennent de troupeaux pur-sang. Un test de gras plus élevé que la moyenne. Le quota de 300,000 lb de lait sera disponible aux acheteurs.

EQUIPEMENT LAITIER: "Bulk Tank" DeLaval, capacité de 44 bidons, comme neuf; bassin de lavage; réservoir à eau chaude de 30 gallons; Trayeuse Surge à 4 chaudières, avec compresseur; 2 Tondeuses à animaux; 2 Batteries pour clôtures, comme neuves; Couloirs et Chaudières.

MACHINERIE: Tracteur 434 Diesel International avec loader, pelle à neige, broc à fumier, seulement un an d'usage; Chaines à anneaux; Niveau hydraulique; Charrue à 3 raies, hydraulique, avec soc déclencheur, de marque International, comme neuf; Roulette 16 X 32 John Deere, trainante; Herse à ressorts à 2 panneaux; 2 Herse à finir à 5 panneaux, en bois; Herse à pacage; 15 pi. de largeur, neuve; Semoir International 13 disques, combiné, en très bon état; sarclure à 2 rangs, hydraulique; Epandeur d'engrais chimique, hydraulique, 3 pts., comme neuf; Tracteur John Deere No 50, en très bonne condition; Roulette 12 X 12; Charrues à 2 raies, hydraulique; Faucheuse semi-portée John Deere, très peu usagée; Presse à corde New Holland, 3 ans d'usage; Tracteur Ferguson, en très bon état; 2 Voitures John Deere à doubles roues, avec plate-forme de 18 pi., en très bon état; Voiture avec plate-forme 16 pi.; Epandeur New-Holland, 140 minots, commandé par le pouvoir, très peu usagé.

gé; Epandeur John Deere 90 minots, en très bon état; Lieuse à grains, 6 pi.; Chargeur à foins; 3 paires de Sleighs; Sleigh antique; 100 poches d'avoine locale; Monte-Balles 24 pi. avec moteur 1/2 force, comme neuf; 2,000 pi. de planche de pèche, épinette et pin; 2 remorques à 2 roues, sur pneus; Brouette sur pneus; Attelages de toutes sortes; 15 bidons à lait; 1000 balles de très beau foin; 200 balles de paille; Gros stock de hangar, trop long à énumérer. TOUT SERA VENDU SANS RESERVE.

Rendez-vous à bonne heure... l'Encan commencera à 11 hres précises.
CAUSE DE L'ENCAN: MANQUE DE MAIN-D'OEUVRE.
CONDITIONS: Argent comptant ou prêts de banque acceptés d'acheteurs qualifiés.

LA TERRE, d'une superficie de 170 arpents, très bien bâtie, est aussi à vendre, à bonnes conditions.

Pour information, veuillez vous adresser à:
M. Roger Hébert, ou à:
GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC,
ENCANTEUR LICENCIÉ,
ST-BARNABÉ SUD,
CTE-ST-HYACINTHE,
Tél.: 792-3595.
IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX.

IL Y AURA VENTE PAREN CAN
LUNDI, le 23 mars, 1970,
à 1 hre p.m. précise,
chez M. ANDRÉ HOULDE,
de LOTBINIÈRE, Cte Lotbinière.

La Ferme est située Route 3, dans le Village de Lotbinière.

SERA VENDU: UN EXCELLENT TROUPEAU "HOLSTEIN" DE CHOIX DE 13 BÊTES.
Ce troupeau pur-sang et non enregistré est clair de test fédéral et reconnu pour sa forte production avec un haut pourcentage de gras et comprend: 10 vaches laitières, quelques-unes fraîches vélées et les autres vélant sous peu - 3 veaux - 2 truies avec 15 porcelets de 6 semaines - 1 veur de 1 an.
UN TRÈS BON QUOTA DE LAIT SERA RÉPARTI ENTRE LES ACHETEURS.
Tout l'équipement de laiterie sera vendu: Refroidisseur "Stars", capacité 6 bidons

- Trayeuse DeLaval à 2 chaudières - 10 bidons.
LA MACHINERIE COMPREND: Wagon sur pneus avec plate-forme - Epandeur - Râteau - Charrue - Herse à disques et à finir - 2 Harnais doubles - "Scraper" à neige - Fourche à foins avec câble - 10 Carcans à vaches - Cabane 9' X 9' - Laiveuse de trayeuse et quantité d'autres articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT
ou PRÊT DE BANQUE.

CAUSE: AUTRE OCCUPATION.
Pour information ou demande de crédit, s'adresser à:

LEO DASTOUS,
ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE
Diplômé de l'Institut Royer de Montréal
- 2 ans de cours en Agriculture
ACHETEUR DE TROUPEAU ET DE ROULANT DE FERME AU COMPLET.
PLESSISVILLE, QUE.
Tél.: 362-7585.

ENCAN
MERCREDI, le 1er AVRIL, 1970,
à 1 hre p.m. précise,
chez M. ROSAIRE FONTAINE,
RANG HAUT ST-AMABLE.

ST-BARNABÉ SUD, Cte St-Hyacinthe.
Sera vendu un roulant complet de marque "Oliver" dont un tracteur Oliver modèle 550 avec loader, pelle à terre et pelle à fumier; aussi Fourragère Dion, très peu usagée avec "Blower" avec tuyaux; 2 Voitures de marque Dion, automatiques, en très bon ordre, 16 pi. de longueur; Nettoyeur d'étable de marque SafeWay avec "Swing" et grosse transmission; Frigidaire Crino, 12 bidons; tous les outils de hangar; un peu de ménage de maison.
TOUT SERA VENDU SANS RESERVE.

CAUSE: TERRE VENDUE.
CONDITIONS: Argent comptant ou prêts de banque acceptés.
Pour information, s'adresser à:
M. ROSAIRE FONTAINE, 792-5132 ou à:
GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC,
ENCANTEUR LICENCIÉ,
ST-BARNABÉ SUD,
CTE-ST-HYACINTHE,
Tél.: 792-3595.

Coupon A CONSERVER
Je suis acheteur de roulants de ferme ou troupeaux d'animaux n'importe où au Québec.

Si vous préférez faire Encan vous-même, il me fera plaisir de vous offrir mes services. JEAN-GUY CHAMPIGNY, ENCANTEUR, RIXTON-FALLS, Cte SHEFFORD, Tél.: 548-5733
P.S. - Réservez votre date tôt.

VENTE par ENCAN
Mercredi, le 1er avril, 1970,
à MIDI précis,
chez M. ROSAIRE FONTAINE,
ST-AMABLE, Cte Lotbinière.
La Ferme est située dans le rang Haut de la Paroisse.

Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN pur-sang, enregistré, de 65 bêtes dont 35 vaches vélant en tout temps de l'année, avec quota de plus de 300,000 lb; plusieurs filles de Aymer Princess, plusieurs taures saillies par des taureaux éprouvés et plusieurs jeunes génisses et taureaux de 1 à 4 mois; ce troupeau est reconnu pour sa haute production laitière.

Le roulant comprend: un tracteur Massey-Ferguson No 35 avec pelle; Presse à foins Massey-Ferguson; Faucheuse; Râteau-Fileur; Conditionneur; 2 Wagons sur pneus; 2 Monte-Balles; 1 Convoyeur à foins; neuf, de 80 pi.; Séchoir à foins neuf, avec moteur de 5 forces; Nettoyeur d'étable avec montée neuve de 3 mois; Niveau hydraulique; Charrue hydraulique; Herse à disques, neuves; Epandeur à fumier Massey-Ferguson; Trayeuse Surge à 3 chaudières; tout le dedans de l'étable, carcans et abreuvoirs; 3,000 balles de bon foin; 500 balles de paille; 300 sacs de bon grain; tondeuse électrique; outils de toutes sortes et quantité d'articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT.
Pour information, s'adresser à:
GEORGES GOGGIN,
ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE
de PLESSISVILLE
Tél.: 362-2195
PROPRIÉTAIRE DE
LA FERME BARILE ENR
IL Y AURA CANTINE
SUR LES LIEUX.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

MARDI, 17 MARS 1970

La demande pour les oeufs fut passable, la semaine dernière. Le marché pour les catégories A-Extra-Gros et A-Gros s'est raffermi tandis que pour les catégories A-Moyens et A-Petits, le marché fut à peu près stable.

La demande pour le poulet de grill fut bonne et les approvisionnements furent adéquats. Le marché pour les autres espèces de volailles est demeuré inchangé.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS
6 lb et plus 42c-44c
5 lb et moins de 6 40c-43c
4 lb et moins de 5 34c-35c

Poulets à griller et à frire (sous glace)
Moins de 4 lb 32c-33c

POULES
6 lb et plus 38c-40c
5 lb et moins de 6 38c-40c
4 lb et moins de 5 38c-40c
Moins de 4 lb 32c

JEUNES DINDONS
Moins de 10 lb 41c-42c
10 lb et moins de 16 43c-45c
16 lb et plus 44c-46c
Canards 62c-64c

OEUFS

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douzaine)
A-Extra-gros 54.3c
A-Gros 52.1c
A-Moyens 45.7c
A-Petits 41.0c

Prix de détail aux consommateurs à Montréal (cartons d'une douzaine)
A-Extra-Gros 59c-62c
A-Gros 57c-59c
A-Moyens 51c-53c
A-Petits 45c-46c

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINEE
LE 14 MARS 1970

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 64c, 93, 65c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, 65c.

F.A.B. MONTREAL

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, 20c à 22c. Cylindre, Canada 1ère catégorie, sacs, 19c à 19½c. Aliments du bétail, sacs, 18c à 18½c.

Poudre de lait de beurre, bétail, 15c à 15½c.

Poudre de petit lait, 04c à 04½c.

Caséine 30 mailles, 32c à 33c. Lait évaporé, caisse 48 / 16 8.05.

Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) 94c.

Du 4 au 10 mars 1970 inclusivement: Prix du fromage blanc classé no. 1 46.0c à 46.5c, coloré, 46.3c à 46.8c (lait cru).

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m.

LE 16 MARS 1970

Ventes par les producteurs

FRUITS

POMMES: McIntosh A.C. 3.50/8 cellos de 5 lb, McIntosh 2.50-2.75, 3 po. et plus 3.25-3.50, Wolf River 2.00-2.25, Cortland 2.25/boisseau.

LÉGUMES

BETTERAVES: 2.25-2.50/50 lb.

CAROTTES: 2.25-2.50/50 lb, 3.00-3.25/24 cellos de 2 lb.

CHOUX: 4.50-5.00/50 lb.

OIGNONS: 4.00-4.25, gros 4.50-5.00/50 lb, 5.00-5.25/24 cellos de 2 lb.

PANAIS: 3.00-3.50/boisseau, 1.75-2.00/20 lb, 2.25-2.50/12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 2.00-2.25/doz.

RUTABAGA: 3.50-4.00/50 lb.

PATATES: 1.50-1.60/50 lb, .80-.85/25 lb, .35-.38/10 lb.

MAÏS-GRAIN

Prix publié comme guide et basé sur la fermeture du marché de Chicago, le 13 mars 1970.

TRACK MONTRÉAL
PAR WAGON COMPLET

Jaune américain, no 3
en vrac 100lb 2.96

POMMES DE TERRE

LE 16 MARS 1970
Ventes par les grossistes

Québec	50 lb	1.50-1.60
Québec	25 lb	0.80-0.85
N.-B.	50 lb	1.70-1.75
N.-B.	10 lb	0.41-0.42
I. P.-E.	75 lb	2.75-2.85
I. P.-E.	50 lb	1.85-1.95
I. P.-E.	10 lb	0.48-0.50
Wash. Russet	bte	5.75-6.00
N. Carol.	boisseau	5.50-6.00

PORCS ABATTUS

Prix payés, lundi, le 16 mars 1970

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
Prix de base	nil	33.50	36.50-36.65
Truies	nil	nil	31.50-31.55

Depuis le 1er janvier 1970, l'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$1.50 sur la qualité des porcs est versé pour ceux qui obtiennent un indice de 105 et plus.

Les 9, 10 et 11 mars 1970

MARCHÉ DE L'OUEST

Le prix de base pour les porcs cette semaine est de \$0.50 plus bas que la semaine dernière.
Prix de base: 34 à \$36.50

MARCHÉ DE L'EST

Le prix de base pour les porcs cette semaine est de \$0.50 plus bas comparé à la semaine dernière.
Prix de base: 75 à \$35.50 4 à \$35.50 plus \$1.00 ch.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 16 mars 1970.

Les réceptions: 521 bovins, 364 veaux, aucun porc, aucun agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins, lundi, étaient supérieures à celles de lundi dernier et se composaient de 174 bouvillons, 317 taures et vaches ainsi que de 30 taureaux. Toutes les catégories étaient en bonne demande et le marché était actif. Tandis que les prix payés pour les vaches étaient de \$0.50 plus élevés comparés à ceux enregistrés la semaine dernière, les prix payés pour les bouvillons, taures et taureaux étaient stables.

Lundi, les réceptions de veaux étaient aussi supérieures comparées à celles de lundi dernier et se composaient de sujets de diverses qualités. Toutes les catégories étaient en bonne demande et le marché était actif. Les prix payés, lundi, étaient stables comparés à ceux payés la semaine dernière.

Aucune réception de porcs.
Agneaux et moutons: aucune réception.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 16 mars 1970.

Les réceptions: 452 bovins, 745 veaux, 8 porcs et 10 agneaux.

A l'ouverture du marché, lundi, les réceptions de bovins étaient un peu plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient surtout de vaches laitières de diverses qualités. Le marché était très actif et toutes les classes étaient en demande. Alors que les prix payés pour les bouvillons et les taures variaient de stables à fermes, les prix payés pour les vaches et les taureaux étaient en moyenne \$1.00 plus élevés comparés à ceux de lundi dernier.

Les arrivages de veaux, lundi, étaient plus nombreux que lundi dernier et se formaient en majeure partie de sujets de qualités commune et moyenne. Toutes les classes étaient en demande et le marché était actif. Les prix payés pour les veaux de bonne et moyenne qualités étaient en général stables comparés à ceux enregistrés à l'ouverture du marché la semaine dernière, tandis que les prix des sujets de qualité commune étaient légèrement moins élevés.

Le prix de base pour les porcs cette semaine est de \$2.00 plus bas que la semaine dernière, soit \$33.50.

Un lot d'agneaux de Pâques a rapporté \$81.50 les cent livres.

MARCHÉ DE L'OUEST BOUVILLONS		MARCHÉ DE L'EST BOUVILLONS	
Choix	32.50-33.50	Choix	33.25
Bons	30.75-32.25	Bons	30.00-31.75
Moyens	29.00-30.50	Moyens	27.25-29.00
Communs	26.50-28.75	Communs	24.75-25.50

VACHES		VACHES	
Les meilleures	24.75-26.00	Les meilleures	25.00-26.25
Bonnes	23.50-24.50	Bonnes	23.00-24.75
Moyennes	21.25-23.00	Moyennes	21.00-22.50
Communes	19.50-21.00	Communes	19.75-20.75
Très communes	17.50-19.25	Très communes	17.50-19.25

TAUREAUX		TAUREAUX	
Bons	26.50-28.50	Bons	26.50-28.50
Ventes jusqu'à	29.25	Ventes jusqu'à	30.50
Communs et moyens	20.00-25.75	Communs et moyens	24.00-25.75

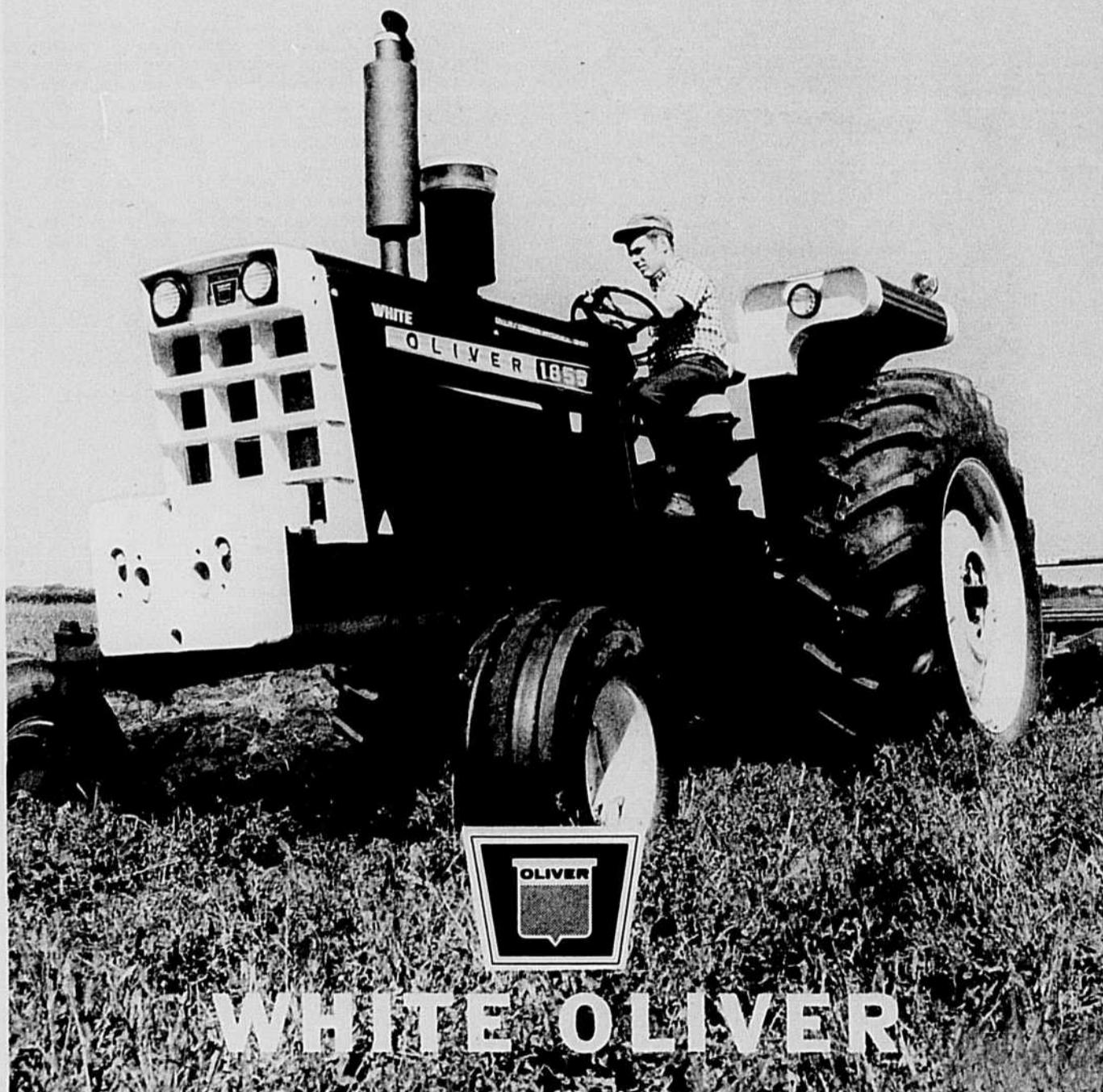
TAURES		TAURES	
Choix	aucun	Choix	26.25-26.50
Bonnes	26.00-26.50	Bonnes	25.00-26.00
Moyennes	24.00-25.75	Moyennes	23.00-24.25
Communes	23.00-23.25	Communes	22.00-22.75

VEAUX DE LAIT		VEAUX DE LAIT	
Bons	44.00-48.00	Bons	43.50-48.50
Ventes jusqu'à	50.50	Ventes jusqu'à	52.00
Moyens	38.00-43.50	Moyens	38.00-43.00
Communs	20.00-38.25	Communs	25.00-36.00

AGNEAUX		AGNEAUX	
Bons	aucun	Bons	aucun
Lots mélangés	aucun	Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun	Pour l'abattage rituel	81.50
Communs	aucun	Communs	aucun

MOUTONS		MOUTONS	
Bons	aucun	Bons	aucun
Communs	aucun	Communs	aucun

Un
VRAI TRACTEUR
 pour un **VRAI**
PRODUCTEUR!



WHITE OLIVER

1855



**NOUVEAU
 SOMMET
 DE PUISSANCE**

112

H.P. AU MOTEUR

● **NOUVEL
 HYDRAULIQUE**

à pression constante et à débit variable. Pompe localisée à l'extérieur, facile d'accès. Démarrage plus facile par la valve de déchargement du circuit hydraulique.

● **FREINS
 HYDRAULIQUES**

(freins à disques auto-réglables)

SÉCURITÉ

La valve de priorité sélectionne le flot d'huile aux freins et à la conduite en cas d'urgence, la réserve de pression reste suffisante pour contrôler et arrêter le tracteur.

● **Nouvel engagement hydraulique de la prise de pouvoir. — Désengagement automatique lorsque le moteur s'arrête.**

● **Nouvelle plate-forme spacieuse munie de coussinets anti-dérapants aux pieds. Montée sur coussinets de caoutchouc pour plus de confort.**

● **Choix de "Over-Under Hydraul-Shift" ou de l'Hydra-Power-Drive" pour le changement de vitesses en marche.**

En '70 la majorité des producteurs trouveront ce qu'ils recherchent à une seule enseigne de confiance **WHITE OLIVER**.

Visitez notre vendeur fédéré White Oliver et jugez par vous-même.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Service de la Machinerie Agricole
 1055 ouest, rue du Marche Central
 Montréal, Québec